

LES IMAMS INTERDITS DE PRATIQUER LA «ROQIA» DANS LES MOSQUÉES ET ÉCOLES CORANIQUES

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Un avion d'EgyptAir s'abîme en mer DES ALGÉRIENS PARMI LES VICTIMES



Constantine SCÈNES D'ÉMEUTES À ZIGHOUD YOUCEF



**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE
P. 12 à 14

Pour un nouveau
Bretton Woods



PAR YANIS
VAROUFAKIS

Ancien ministre des Finances
de la Grèce, est professeur d'économie
à l'Université d'Athènes



PAR HAROLD JAMES

Professeur d'histoire et des relations
internationales à l'Université de Princeton



PAR SAMI
MAHROUM

Directeur du programme Innovation
et Politique à l'INSEAD



PAR B. EICHENGREEN

Professeur à l'Université
de Californie, Berkeley,
et à l'Université de Cambridge



PAR NOURIEL
ROUBINI

Président de Roubini Global Economics



**Remboursement
des crédits ANSEJ
«La loi s'appliquera
à tout le monde»**



**Les futurs «hadjis»
invités à acheter
leur billet d'avion
avant l'obtention
du visa**



**Dépôt de quatre
dossiers pour
ouverture
d'universités
privées**

**Qualifiant les derniers événements de «malentendus»
Paris dépêche Chevènement à Alger**



Ph. APS

Moncef Wafi

Même s'il n'a pas rencontré Bouteflika, comme cela a été le cas, lors de sa visite en 2010, Jean-Pierre Chevènement estime que son déplacement, à Alger, a permis d'aplanir certains malentendus nés «à partir de maladresses».

Le président de l'Association 'France-Algérie', dépêché par Paris, en pompier, a essayé de dépassionner les dernières semaines tendues, entre les deux pays, alimentées par des «maladresses d'exécution», comme qualifiées par le sénateur du territoire de Belfort. Affaire de la 'Une' du Monde, la photo de Bouteflika tweetée par Valls, les déclarations de l'ambassadeur français, en Algérie, à propos de la délivrance des visas, le dossier sahraoui, ainsi que les ripostes du gouvernement algérien, les sujets de divergences entre les deux capitales se sont succédé, à un rythme jamais vu. Rencontrant, tour à tour, Sellal et Lamamra, J.P Chevènement reviendra sur certains de ces points, les mettant sur le compte d'une surenchère verbale, développée par une presse à sensation. «Vous savez très bien qu'un commentaire attire l'autre, les hommes politiques sont, souvent, friands de petites phrases, dont vous mêmes (les journalistes : ndlr) vous faites monter la sauce», a-t-il expliqué. L'ancien ministre de l'Intérieur et président d'honneur du Mouvement Républicain et Citoyen, a préféré, plutôt, insister sur les plus, dans les relations bilatérales, à l'exemple des visas accordés aux Algériens, «400.000, en 2015» contre «200.000, en

A l'orée de 2017 et des contrats commerciaux, on ne peut que certifier que c'est la France qui a plus besoin de l'Algérie, dans la mesure où la seule largesse française envers les Algériens réside dans la délivrance des visas.

Rappelons, par ailleurs, que la visite de Chevènement, à Alger ressemble à s'y méprendre, à son voyage, en octobre 2010, qui a été assimilé par la presse française à «une réconciliation spectaculaire, entre Paris et Alger qui ont aplani leurs différends après des années de crise». Une visite qui aurait eu le mérite de décrire les relations tendues qu'entretennent les deux capitales, depuis des années, et plus particulièrement depuis l'avènement présidentiel de Sarkozy.

«La relation est tellement forte entre nos deux pays qu'elle ne peut pas rester, indéfiniment, sur une pente descendante», avait-il, notamment, déclaré. Aujourd'hui, cette fois, autant de réussite que sa première mission dont il n'était pas mandaté, selon ses propres aveux ?

2012» ou encore «dans les investissements français, en Algérie ou algériens en France». Evoquant les Franco-Algériens, au nombre de 3 millions environ, Chevènement se projette, déjà, en 2017 et la course à l'Elysée.

En affirmant que «la France a besoin de l'Algérie et l'Algérie a besoin de la France», il répond,

indirectement, aux déclarations de beaucoup d'officiels algériens

qui ont indiqué que c'est la France qui a besoin de l'Algérie. Cette

visite de Chevènement s'inscrit

dans une logique de réconciliation, menée par des canaux semi-officiels, sans pour autant engager les deux diplomatiq

ues.

Pour ce qui est des démarches ad-

ministratives et organisationnelles,

l'Office précise qu'elles concernent

les visites médicales et la vaccina-

tion, dans les centres sanitaires de

wilaya (opération en cours depuis

le 3 avril 2016), suivies du paie-

ment des frais du Hadj, estimés à

370.000 DA, auprès des agences

de la Banque d'Algérie, à travers

toutes les wilayas du pays (opéra-

tion qui a débuté le 2 mai).

A partir du 24 mai, les futurs

'hadjis' sont invités à acheter leur

billet d'avion, dont le coût est esti-

Remboursement des crédits ANSEJ

«La loi s'appliquera à tout le monde»

La loi va s'appliquer à tout le monde, a indiqué jeudi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, au sujet des bénéficiaires de crédits dans le cadre des dispositifs de microentreprises et qui n'ont pas remboursé à temps leurs créances. «La loi s'appliquera sur tout le monde», a déclaré le ministre dans un point de presse tenu en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebareki, à l'occasion de l'inauguration de la 6ème édition du Salon national de l'Emploi où était également présent, le ministre de la Culture, Azedine Mihoubi. Le ministre, qui a qualifié cette catégorie de «malintentionnés», a relevé que «80% des entreprises sont en train de rembourser».

Ce qui est déjà un taux important. Il y a 10 à 15% d'entreprises qui ont des difficultés à rembourser et qui sont accompagnés à nouveau par l'ANSEJ et la CNAC pour les aider à dépasser la phase difficile». M. El Ghazi a souligné que les jeunes bénéficiaires «étaient informés des clauses des contrats signés pour la création de leur microentreprises avec l'ANSEJ et les banques».

Il a indiqué que ce Salon, qui se tient au même moment dans les 48 wilayas du pays, «était la preuve de l'efficience des dispositifs de création de microentreprises», contrairement, a-t-il dit, à ce qui se dit ici et là. Pour le ministre, «il y a ceux qui veulent saborder cette expérience de l'ANSEJ en disant que rien n'a été fait et que les autorités font cela juste pour calmer les jeunes».

Or, a-t-il estimé, «les microentreprises créées par le biais des dispositifs ANSEJ et CNAC sont devenues des outils du développe-

ment économique et de création de l'emploi». Interrogé sur le taux du chômage (11%), le ministre a expliqué qu'une crise économique «traverse le monde entier et l'Algérie n'est pas à l'abri de cette crise», ajoutant que «stabiliser le taux de chômage à 11% et essayer de le baisser en 2017 selon les prévisions élaborées, constituait une gageure importante».

M. El Ghazi a indiqué que «l'essentiel est qu'il n'y ait pas encore d'hémorragie de chômage qui soit déclarée en Algérie», soutenant que l'Algérie «est dans la moyenne des statistiques admises par le BIT». Pour sa part, M. Mohamed Mebareki s'est félicité qu'un taux de 35% des porteurs de projets de microentreprises soient issus des établissements de la formation professionnelle alors que 15% seulement viennent de l'enseignement supérieur.

Les futurs «hadjis» invités à acheter leur billet d'avion avant l'obtention du visa

Les futurs hadjis' au titre de l'an 2016 doivent acheter leur billet d'avion, à destination des Lieux Saints, avant de se faire délivrer le visa, a indiqué, jeudi, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), dans un communiqué.

Pour ce qui est des démarches administratives et organisationnelles, l'Office précise qu'elles concernent les visites médicales et la vaccina-

tion, dans les centres sanitaires de wilaya (opération en cours depuis le 3 avril 2016), suivies du paiement des frais du Hadj, estimés à

370.000 DA, auprès des agences de la Banque d'Algérie, à travers toutes les wilayas du pays (opération qui a débuté le 2 mai).

A partir du 24 mai, les futurs 'hadjis' sont invités à acheter leur billet d'avion, dont le coût est esti-

mé à 120.000 DA, aux points de vente d'Air Algérie, a ajouté la même source.

«Une fois ces démarches accomplies, le passeport est déposé auprès des services de wilaya pour l'obtention du visa», a indiqué le communiqué, précisant que «la réservation électronique des chambres s'effectuera, ensuite, via le site Web, de l'ONPO (www.onpo.dz)».

ANALYSE

Kharroubi Habib

Chevènement en pompier à l'intervention aléatoire

per la dégradation des relations algéro-françaises enclenchée par ce qu'il a qualifié de «maladresses» en semblant mésestimer leurs impacts.

Il y a en réalité des milieux tant à Alger qu'à Paris qui trouvent intérêt à attiser les mésententes

franco-algériennes et à susciter des débats polémiques pouvant détériorer autant que faire se peut le climat des relations entre les deux pays. Ce contre quoi les partisans algériens et français d'un partenariat d'exception entre leurs deux pays sont dans l'incapacité de se dresser confrontés qu'ils sont à des situations qui en France et en Algérie sont celles de la fin de règne pour les présidents s'étant entendus pour le réaliser. Pour beaucoup de ceux qui ambitionnent en France de succéder à François Hollande et en Algérie à Abdelaziz Bouteflika, il y a dans leur stratégie électoraliste la tentation d'exploiter la carte de l'aspect hautement sensible que revêtent les tribulations des relations algéro-françaises au sein de leurs opinions publiques respectives. Surtout quand elles tirent celles-ci vers le bas et réveillent la méfiance jamais surmontée qui prévaut dans le regard qu'ont les Français et les Algériens les uns envers les autres.

Une hirondelle ne peut à elle seule faire le printemps et surtout pas quand croassent en chœur les corbeaux. Or les corbeaux sont ceux que l'on entend le plus s'agissant des relations algéro-françaises. Ils sont de mauvais augure à l'image de Nicolas Sarkozy, de Bernard-Henri Lévy et autres sinistres personnages qui s'activent des deux côtés de la Méditerranée à empêcher qu'il y ait apaisement des tensions entre l'Algérie et la France en surenchérisant dans les déclarations et prises de position provocatrices visant la rupture entre les deux pays et pourquoi pas à créer une situation pour leur confrontation.

Situation économique en Algérie

Le FMI critique les restrictions aux importations

Le rapport annuel du FMI sur la situation économique en Algérie, rendu public le 19 mai, teinté de bonnes notes et de projections à court et moyen termes qui suscitent toutes les inquiétudes, conforte un peu les déclarations officielles du gouvernement algérien qui soutiennent que l'Algérie n'est pas en état d'effondrement économique et que le pays cherche ou sonde les voies et moyens de son salut économique.

Abdelkrim Zerzouri

« Jusqu'à présent, le choc des cours du pétrole n'a eu qu'un effet limité sur la croissance économique, mais les soldes budgétaire et extérieur se sont considérablement détériorés », note d'emblée le FMI, qui préconise « une refonte urgente du modèle de croissance algérien ». Malgré, donc, l'existence d'indicateurs économiques assez bons, à l'enseigne d' « un PIB en progression de 3,9 % en 2015 », des réserves qui, tout en restant élevées, ont diminué de 35 milliards de dollars, « pour s'établir à 143 milliards de dollars », après avoir culminé à 192 milliards de dollars en 2013, et le niveau de dette extérieure qui « demeure très bas », le ton n'est pas à l'optimisme bâti dans le rapport du FMI. « L'économie algérienne est confrontée à un choc extérieur de grande ampleur et probablement durable, qui nécessite de la part des autorités une réponse vigoureuse fondée sur l'assainissement des finances publiques et la mise en œuvre de réformes structurelles », soulignent les termes du rapport en question, insistant sur la nécessité de l'engagement de « réformes structurelles de grande envergure pour soutenir l'activité économique pendant l'assainissement des finances publiques et pour diversifier l'économie ». Relevant dans ce contexte que « l'effondrement des cours du pétrole a mis au jour des vulnérabilités présentes de longue date dans une économie dirigée par l'Etat et excessivement tributaire des hydrocarbures ». Toutefois, le FMI reconnaît implicitement que « grâce aux marges accumulées par le passé, l'Algérie a la possibilité de mener l'ajustement au choc d'une manière progressive et de reconfigurer son modèle de croissance ». Et, chaque mot ayant son pesant de sens dans ce rapport du FMI, il faut noter qu'on parle seulement de la « possibilité » de mener l'ajustement au choc, et pas d'une évolution de situation acquise d'office, ou de concrétisation simple de cet état économique recherché. Le FMI énumère dans ce sens plusieurs conditions pour mener à bien cet « ajustement ». Ainsi, le FMI préconise que « pour rétablir les équilibres macroéconomiques, il convient de procéder à un assainissement soutenu des finances publiques à moyen terme, accompagné d'une masse critique de réformes structurelles pour diversifier l'éco-

nomie », « les politiques de change, monétaire et financière devraient appuyer ces efforts », « il sera important de bien expliquer l'action des autorités pour réunir un consensus autour des réformes nécessaires et assurer ainsi leur mise en œuvre dans les meilleurs délais ». Car, rappelle-t-on, « les réformes structurelles mettant du temps à produire leurs effets, il convient de les engager sans tarder ». Les risques de rater le virage de cette importante « négociation » sur le plan des réformes économiques sont latents, dont les tergiversations dans les décisions à entreprendre, d'où les inquiétudes véhiculées par ce rapport du FMI. C'est que la situation exige des décisions pas toujours populaires, dont le recours à l'endettement extérieur, l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques à des acteurs privés (inscrit dans la loi de finances 2016 mais gelé à la suite d'une levée de boucliers au sein de l'opposition), et poursuite de la réforme des subventions tout en protégeant les populations pauvres, sont autant de recommandations faciles à dire mais pas du genre « exécution évidente ». Aussi, le FMI a été très critique à l'égard de la politique des « restrictions aux importations », jugeant que cela « apporte peut-être un répit provisoire, mais elles créent des distorsions et ne sauraient se substituer aux réformes destinées à doper les exportations ». Et, chose qui va dans le sens contraire de certaines appréciations internes, le rapport du FMI a encensé la Banque d'Algérie, soulignant que cette dernière « s'adapte de manière appropriée à l'évolution des conditions de liquidités en réactivant ses instruments de refinancement et en renforçant ses capacités de prévision et de gestion des liquidités ». Sans pour autant se défaire de son ton imprégné de prudence, estimant que « le secteur bancaire dans son ensemble est bien capitalisé et rentable, mais la persistance de faibles cours du pétrole accroît les risques pesant sur la stabilité financière ». De plus, les liens étroits entre le secteur financier, le secteur des hydrocarbures et le secteur public accentuent la vulnérabilité des banques aux risques systémiques et appellent des mesures préventives ». Les autorités devraient continuer à renforcer le cadre prudentiel, notamment en étoffant le rôle de la politique macroprudentielle et en améliorant leurs préparatifs d'urgence et les capacités de gestion des situations de crise.

Mohamed Aissa

Les imams interdits de pratiquer la «Roqia» dans les mosquées et écoles coraniques

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé, jeudi à Alger, que les imams et leurs auxiliaires sont interdits de pratiquer la 'Roqia' dans les mosquées et écoles coraniques, soulignant qu'il ne s'agit nullement « d'une profession » et qu'elle « ne sera pas homologuée ». M. Aissa qui répondait à une question du membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Eddaoui, sur le recours croissant de larges franges de la société au traitement par la 'Roqia', a indiqué que son département « interdit, fermement, aux imams de pratiquer la 'Roqia' dans les mosquées et écoles coraniques », admettant toutefois,

que cette pratique gagne, de plus en plus de terrain au sein de la société algérienne, voire la société arabo-musulmane ». Il a rappelé, dans ce sens, le communiqué publié par le ministère, à ce sujet, en 2003 et renouvelé en 2015, définissant « la Roqia et les conditions de celui qui la pratique » et précisant « qu'elle n'est pas une profession et ne pourrait jamais l'être ». M. Aissa a rappelé, également, la campagne de sensibilisation qui a suivi la publication de ce communiqué, notamment, à travers les médias pour sensibiliser la société. A une question sur une 'fetwa' autorisant l'étourdissement par électrocution des bêtes avant l'abat-

tage, M. Aissa indiqua que le Conseil scientifique installé par le ministère, en 2014, avait dit son mot sur ce sujet, lors de sa première session, tenue à Ghardaïa, et ce, à la demande du ministère de l'Agriculture, ajoutant que le ministère avait respecté cet avis et le dossier a été clos. Le ministre a indiqué également, que les membres de la commission de la fetwa avaient été renouvelés, ajoutant que la commission présidée par Tahar Ait Aldjat est composée de cadres du ministère. D'autres instances de fetwa sont, également, réparties à travers les wilayas pour répondre aux doléances des citoyens, a-t-il encore ajouté.

Raina Raïkoum

Kamal Guerroua

Le civisme commence à nos portes

Où est le bon sens dans nos actes quotidiens ? Où est le savoir-vivre, l'esprit citoyen et le respect de la nature et de l'autre ? Peut-on, en effet, appeler « civisme » le fait de quitter une plage et laisser des détritus joncher son sable comme seul signe de notre passage sur les lieux ? Et nous accommoder nonchalamment, du spectacle d'une gare ou une station-services couvertes d'amas de poubelles, de mégots et de saletés ? J'ai été sidéré en découvrant, la dernière fois, une image des plus pathétiques sur les réseaux sociaux d'une gare de mon pays où des usagers à l'apparence bien soignée côtoient, insouciants, des monticules de bouteilles vides, de papiers et d'immondices ! Qui en est le responsable, en ce cas précis ? L'Etat qui n'a pas dépêché, sur place, des agents de nettoyage, ces citoyens qui, de toute évidence, salissent les lieux et ne réclament pas d'entretien ou les raisons remontent à ce que d'aucuns nomment « une mentalité à l'Algérienne » c'est-à-dire, un mélange de 'je-m'en-foutisme', 'taghneneante' et du rejet de la responsabilité sur les autres ? Bref, que se passe-t-il dans le cerveau des nôtres qui oublient le plus élémentaire de leurs devoirs, celui de la propriété ? Pourquoi s'empressent-ils, pour la plupart d'entre eux, à entretenir leurs foyers et à négliger ce qui les entoure, prendre soin de leur intérieur et négliger leur dehors, au point de s'inventer un véritable don de duplicité qui cache la complémentarité des choses ? C'est une réalité désagréable à constater pour parler, en toute franchise. Car partout où l'on

va, c'est la même histoire qui se répète. Nous n'en avons pas fini avec les symptômes d'agressivité dans nos rues qu'est venue s'installer, durablement, cette habitude d'une éclaboussante vulgarité. Il y a quelques années auparavant, une de nos villes du littoral était considérée comme un joyau touristique, culturel et surtout un modèle de propriété, au niveau national. Ayant des plages bien entretenues et sécurisées jusqu'aux heures les plus tardives de la nuit, elle attire des gens de toutes les régions d'Algérie et même d'ailleurs (la diaspora et les étrangers). Hélas, la joie étant de courte durée car le passé, teint en bleu-vert, vire très vite à la laideur et au pessimisme : rues désolantes et insalubres, façades amochées des bâtiments, routes défoncées en centre-ville, trottoirs dégradés, sacs de poubelles partout éventrés, chiens errants, etc. Et le comble, c'est que les habitants regardent ces phénomènes «bizarres», avec moins de gêne. Pourquoi régresse-t-on, à ce rythme inquiétant, en Algérie, en excellant dans l'absurde, même dans les détails les plus anodins ? Est-il compliqué par exemple de réclamer au maire ou à un quelconque responsable local des moyens : sacs, pelles, balais, balayettes, etc., pour accomplir la tâche par soi-même ? Est-il si compliqué de faire des campagnes de sensibilisation pour éduquer les générations montantes aux vertus du civisme ? Où sont nos associations, nos comités de quartiers, nos élus, nos sages, etc. ? N'est-il pas grand temps de rompre, définitivement, avec cette culture de l'incurie ?

Un avion d'EgyptAir s'abîme en mer Des Algériens parmi les victimes



Mahdi Boukhalfa

La confusion régnait hier vendredi, 48 heures après le crash d'un A320 d'EgyptAir, sur les raisons ayant provoqué cet autre drame de l'aviation civile qui a coûté la vie à 66 personnes entre passagers et membres d'équipage. Une famille algérienne de quatre personnes compte également parmi les victimes de ce crash. Tôt hier vendredi, les premiers débris de l'appareil ont été localisés par l'armée égyptienne et les secours grecs, avec l'annonce en outre de la découverte d'effets personnels des passagers du vol MS804 Paris - Le Caire. « Des avions et des navires de l'armée ont trouvé des effets personnels des passagers et des débris de l'appareil à 290 km au nord d'Alexandrie. Les recherches se poursuivent et nous sommes en train de retirer de l'eau tout ce que nous trouvons », précise un communiqué de l'armée égyptienne qui ajoute que « des avions et des navires de l'armée ont trouvé des effets personnels des passagers et des débris de l'appareil à 290 km au nord d'Alexandrie ». « L'épave de l'avion est toujours activement recherchée. Pour l'heure, seuls des débris ont été retrouvés. Parmi eux, « un membre humain, deux sièges et une ou plusieurs valises », a annoncé de son côté Panos Kammenos, le ministre grec de la Défense, lors d'une conférence de presse. Le vol MS804 Paris-Le Caire est parti mercredi à 23h09 de l'aéroport parisien Roissy-Charles de Gaulle vers Le Caire, un vol sans escale, le « dernier » de la journée que devait effectuer l'appareil, qui devait arriver au petit matin à 03h05 (01h05 GMT). Mais, vers 2h45, le contact avec l'appareil est rompu. « Le vol EgyptAir MS804 a perdu le contact avec les appareils radars à 2h45, heure du Caire », indique le compte Twitter d'EgyptAir, précisant que l'avion avait disparu des radars « après avoir pénétré l'espace aérien égyptien de dix miles » (16 km), près des côtes d'Alexandrie. L'appareil se trouvait à 37.000 pieds d'altitude (environ 11.000 mètres) et était entré dans l'espace aérien égyptien quand il a disparu des radars jeudi à 2h45, a précisé EgyptAir. A bord, il y avait 56 passagers, dont un petit garçon et deux bébés, ainsi que sept membres d'équipage et trois officiers de sécurité, toujours selon EgyptAir. Parmi les passagers, une famille algérienne, les Bettiche: le père, Bettiche Fayçal et sa femme, née Nouha Saoudi, leurs enfants Bettiche Mohamed et Bettiche Joumana, selon le ministère algérien des Affaires étrangères qui cite les services de l'aviation civile égyptienne. Il y avait en outre trente Égyptiens, quinze Français, un Britannique, un Canadien,

un Belge, un Portugais, un Soudanais, un Tchadien, deux Irakiens, un Saoudien et un Koweïtien. Selon le ministre de la Défense grec, « l'avion a effectué un virage de 90 degrés à gauche puis de 360 degrés à droite en tombant de 37.000 à 15.000 pieds [de 11.300 m à 4.600 m] » avant de disparaître des radars. Le site Flightradar24.com, qui suit en temps réel tous les vols commerciaux dans le monde, indique que l'avion était visiblement au-dessus de la Méditerranée. A 2 h 39 le contact radar avec l'appareil est perdu.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Un témoin oculaire affirme avoir vu une « boule de feu » dans le ciel à peu près à l'heure et dans la zone de disparition de l'Airbus d'EgyptAir. Les autorités grecques vérifient actuellement ce témoignage. Les autorités égyptiennes, l'armée et l'aviation civile, privilégièrent depuis l'annonce du crash la piste d'un attentat terroriste. Le ministre des Transports a indiqué jeudi soir lors d'une conférence de presse que la piste terroriste est plus plausible qu'une défaillance technique. Ce que l'on sait pour le moment est que le vol MS804, ayant décollé de Paris à 23h09 a disparu des écrans radars peu après son entrée dans l'espace aérien égyptien et s'est abîmé en mer près de l'île grecque de Karpathos. Mais, avant de se perdre et corps et biens, l'Airbus A320 de la compagnie aérienne égyptienne avait fait deux aller-retour mercredi entre l'Érythrée, l'Égypte et la Tunisie, selon le site FlightRadar24. L'A320 avait entamé la journée de mercredi à Asmara (Érythrée), où il était arrivé mardi soir du Caire. Il a décollé à 1h30 GMT pour regagner Le Caire où il a atterri deux heures et 32 minutes plus tard. Ensuite il est reparti à 6h21 GMT pour Tunis, un vol de trois heures et 12 minutes. Une heure et deux minutes d'escorte, et le revoilà revenu au Caire à 13h17 GMT à l'issue de deux heures et 24 minutes de vol, indique encore FlightRadar24. Au Caire, l'escorte de l'appareil, mis en service par la compagnie en 2003 et qui a cumulé 48.000 heures de vol, aura duré moins de deux heures, avant de redécoller pour Roissy-Charles de Gaulle où il a atterri à 19h55 GMT. Peu après 23h00 (21h00 GMT), il est reparti vers Le Caire où il devait atterrir jeudi au petit matin à 03h05. Avant de se perdre en mer, l'appareil avait fait cinq escales dans la même journée ! Tout, dans ce crash, reste pour le moment un mystère, même si l'hypothèse d'un attentat terroriste est la piste la plus privilégiée par les autorités égyptiennes, et ceux du BEA français dont une équipe d'experts est arrivée vendredi dans la capitale égyptienne. Car

en fait, le pilote avait à son actif plus de 6200 heures de vol dont 2.101 sur ce type d'appareil, et le co-pilote avait 2.776 heures de vol sur A320.

POLÉMIQUE

Le seul message radio reçu par le pilote de l'appareil est celui effectué à 1h50 lorsqu'il a contracté le contrôle aérien grec, alors qu'il était à la hauteur de l'île de Kéa, et n'a fait mention d'aucun problème. Et, à 2h 26, l'appareil quitte l'espace aérien grec et entre dans l'espace aérien égyptien à une altitude de 37.000 pieds. Et, comme l'exige la réglementation, le contrôleur grec contacte le pilote pour lui signaler qu'il s'apprête à rentrer dans l'espace aérien égyptien. Mais, le pilote ne répond pas aux communications du contrôleur. L'appareil s'est, entretemps abîmé en mer. Après une première polémique sur des débris retrouvés en mer près de l'île grecque de Karpathos, à l'intérieur de la zone de contrôle aérienne égyptienne, les ministères égyptien et grec de la défense démentent que ces débris, en fait des morceaux de bois et des vêtements usagés, proviennent du MS804. Le chef de l'autorité de la navigation aérienne égyptienne, Ehab Mohieddine, a expliqué de son côté que les contrôleurs grecs avaient indiqué à leurs homologues égyptiens qu'ils avaient perdu le contact avec l'avion. « Ils n'ont lancé aucun appel radio demandant de l'aide. Ils ont juste disparu (...) le pilote n'a pas mentionné de problème », précise-t-il. Réfutant qu'un message de détresse ait été émis par l'avion, le ministre égyptien de l'Aviation civile a relevé par ailleurs que l'hypothèse d'une « attaque terroriste » était « plus probable » que celle d'une défaillance technique pour expliquer le crash. « La probabilité, la possibilité, d'une action à bord, d'une attaque terroriste, est plus élevée que celle d'une défaillance technique », a-t-il dit. Aux premières heures d'hier vendredi, l'armée égyptienne annonçait que les premiers débris de l'appareil, et des « membres humains » ont été trouvés dans la zone du crash et que les recherches, auxquelles participent plusieurs nations, ne font que commencer, en particulier pour retrouver l'épave de l'appareil, et en extraire les deux boîtes noires, pour savoir les raisons de ce crash. Trois enquêteurs du Bureau Enquêtes et Analyses (BEA) accompagnés d'un conseiller technique d'Airbus vont participer à cette enquête. L'Egypte et la Grèce mènent les recherches pour retrouver l'épave, dont le lieu de chute n'est pas encore trouvé, et sont assistés par les Etats-Unis et la Turquie, qui ont dépêché sur place des navires et des avions de recherche.

Câble sous-marin Annaba-Marseille «Retour à la normale» pour Internet

R. N.

Le «problème technique» survenu jeudi matin «sur la rive nord du câble sous-marin SMWE4 reliant Annaba à Marseille» au niveau d'un «équipement défectueux» a été réglé et «le trafic internet a été normalisé», a annoncé Algérie Télécom dans un second communiqué rendu public avant-hier.

«Algérie Télécom informe ses clients que le trafic internet a été normalisé sur le câble sous-marin SMWE4 suite à la réparation d'un équipement défectueux au niveau de la station de Marseille», affirme le second communiqué publié en fin de journée de jeudi dernier. Dans un premier communiqué, publié vers la mi-journée de jeudi, l'opérateur historique avait annoncé des «risques de perturbations».

Constitution d'association nationale

45.000 dossiers déposés en 2016



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Nouredine Bedoui a indiqué, jeudi à Alger, que près de 45.000 dossiers de constitution d'association nationales ont été déposés auprès de son département ministériel en 2016. Le ministre qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, a fait savoir que son secteur avait enregistré 1 269 associations nationales activant dans divers domaines (social, scientifique, humanitaire, professionnel...) faisant état de plus 109.000 associations locales. A la question d'un député sur une demande de création d'une association

nationale des anciens de la gendarmerie nationale, le ministre a répondu que l'examen des statuts de cette formation a révélé une contradiction avec les dispositions de la loi sur les associations. «Les missions et objectifs sur lesquels elle repose sont pris en charge par une autre association, raison pour laquelle ce dossier a été rejeté», a-t-il ajouté. «Les autorités publiques s'emploient à consolider l'édition d'une société démocratique fondée sur le respect des libertés individuelles et collectives et l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques, une démarche qui prend forme grâce à la récente révision constitutionnelle», a soutenu le ministre.

Dépôt de quatre dossiers pour ouverture d'universités privées

Quatre dossiers pour ouverture d'universités privées en Algérie ont été déposés au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-on appris jeudi à Oran de son responsable, Tahar Hadjar. Quatre dossiers «incomplets» ont été déposés au niveau du ministère, a indiqué le ministre soulignant qu'il est encore tôt de se prononcer sur l'ouverture de la première université algérienne privée. S'exprimant en marge de la deuxième journée consacrée

à la relation entreprise-université, organisée à Oran par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), Tahar Hadjar a fait également savoir que bien d'autres investisseurs sont intéressés par ce créneau. Abordant, d'autre part, le financement des laboratoires de recherche scientifique partant de la situation financière actuelle du pays, le ministre a insisté sur une meilleure exploitation des moyens existants, déclarant «il n'est plus question de gaspiller, mais d'investir dans l'essentiel».

Sclérose en plaques

Vers un nouveau mode de traitement moins désagréable

La fédération algérienne des malades atteints de sclérose en plaques continue à réclamer l'introduction des médicaments par voie orale pour les personnes atteintes de cette maladie, en remettant en cause le traitement par voie injectable.

M. Aziza

Tel est l'appel lancé par le président de la fédération, Dr Kenzoua Smail, jeudi dernier, lors de la tenue du 11^{ème} congrès maghribin de neurologie, organisé par la société algérienne de neurologie et neurophysiologie clinique en collaboration avec le groupe allemand Merck, à l'hôtel Aurassi.

Tout en reconnaissant que l'Etat participe activement à la prise en charge des malades en garantissant la gratuité des traitements pour tous les malades atteints de sclérose en plaques (SEP) et dont le nombre est estimé à plus de 10.000 cas par an, le président de la fédération soutient que ces malades souffrent encore de ruptures de médicaments et du mode de traitement par voie injectable.

Il explique que les malades atteints de sclérose en plaques en Algérie continuent à être traités à raison de trois injections par semaine, «c'est très lourd pour un malade, sachant que ces injections entraînent le plus souvent des douleurs et des irritations cutanées, notamment quand on sait que la majorité des malades sont sur des fauteuils roulants», dira-t-il.

Pourtant, affirme-t-il, un substituant par voie orale existe, «des médicaments en comprimés existent, avec une garantie de tolérance et de confort d'utilisation qui sont déjà prouvés», explique Dr Kenzoua. Et de souligner que «le traitement par voie orale est aujourd'hui fortement recommandé pour le traitement de la SEP, il est utilisé en Europe et chez nos voisins en Tunisie et au Maroc, mais toujours pas en Algérie». Il poursuit «c'est une honte pour notre pays, qui a fait des pas considérables dans le domaine de la neurologie, l'Algérie compte 500 neurologues, alors que la Tunisie en compte 200, le Maroc 300, la Libye et la Mauritanie n'ont que trois à quatre neurologues».

Le retard enregistré par notre pays dans l'introduction d'un traitement par voie orale de la SEP est dû, selon le président de la fédération, à la réticence des experts algériens quant au risque ou effets secondaires que peut entraîner ce nouveau

Les unités d'urgence font cruellement défaut 50.000 nouveaux cas d'AVC chaque année

Les neurologues continuent à plaire par la voie du président et du vice-président de la société algérienne de neurologie et de neurophysiologie clinique, les professeurs Sadia Belouiz Mustapha et Azzedine Mohamed, pour la création d'unités d'urgence dans tous les CHU du pays d'Algérie, afin de prendre en charge rapidement les personnes atteintes d'AVC. Ils ont indiqué que l'Algérie enregistre 50.000 nouveaux cas d'AVC annuellement, en précisant que les accidents vasculaires cérébraux touchent aujourd'hui une nouvelle catégorie de la population, en l'occurrence les jeunes.

mode traitement. Il affirme que les choses ont évolué, aujourd'hui, puisqu'il y a eu un consensus thérapeutique des experts sur la possibilité d'introduire ce genre de médicament. «C'est sur la bonne voie, selon nos sources, les médicaments par voie orale pour le traitement de sclérose en plaques sont en voie d'enregistrement dans notre pays», a-t-il affirmé en appelant les autorités sanitaires à accélérer les démarches pour atténuer un tant soit peu la souffrance des malades atteints de cette maladie, dont la grande majorité finit inéluctablement sur des fauteuils roulants.

Le président de la société algérienne de neurologie, Sadia Belouiz Mustapha, a affirmé pour sa part que plusieurs médicaments innovants traitant la sclérose en plaques «qui ralentissent considérablement l'évolution de cette maladie sont en voie d'introduction dans notre pays, l'on prévoit l'introduction du dernier médicament pour le traitement de cette maladie».

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique de dégénérescence du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). C'est une maladie chronique qui peut entraîner des handicaps moteurs graves.

Elle touche les sujets jeunes de 20 à 40 ans, causant des inflammations appelées poussées au niveau du système nerveux central entraînant des troubles visuels, moteurs et sensitifs d'équilibre.

La sclérose en plaques touche deux fois plus de femmes que d'hommes. Elle est plus sévère dans les pays du Maghreb, selon les experts européens, et selon le professeur Azzedine Mohamed, vice-président de la société algérienne de neurologie, qui a recommandé des études dans ce sens.

Par ailleurs, le président de Merck pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest, Dr Karim Bendhaou, a annoncé le lancement prochain d'un programme innovant de soutien à tous les patients souffrant de sclérose en plaques en Algérie. Et d'affirmer que l'objectif de ce programme est d'apporter un soutien aux patients tout au long de leur traitement et accompagnement qui les aidera à avoir une meilleure qualité de vie.

Les unités d'urgence font cruellement défaut 50.000 nouveaux cas d'AVC chaque année

Les professeurs font état d'un terrible manque d'infrastructures pour prendre en charge rapidement les cas d'accidents vasculaires, «une unité neuro-vasculaire vient juste d'être opérationnelle à Blida, d'autres viennent de commencer à Sétif, Constantine et Tizi Ouzou». Et de poursuivre qu'«on n'a jamais compris pourquoi les CHU de la capitale sont dépourvus d'unités neuro-vasculaires». Ils insistent sur la nécessité de mettre en place ce genre d'unités, car l'intervention médicale dans les trois à quatre heures qui suivent l'accident peut sauver le patient d'une mort certaine. M. Z.

Benghebrit

Le contenu des nouveaux livres scolaires révélé en juillet



La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a indiqué jeudi à Alger que le contenu des livres uniques des premières et deuxièmes années primaires et des nouveaux manuels de première année moyenne sera connu en juillet prochain.

«Les contenus et formes des livres uniques de première et deuxième années primaires et des nouveaux manuels de première année moyenne seront connus en juillet prochain», a fait savoir Mme Benghebrit une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Il s'agit, a-t-elle expliqué d'un livre unique de matières scientifiques (éducation scientifique et

éducation technologique) et un autre pour les matières littéraires (éducation islamique et langue arabe) ajoutant que les toutes les matières de première année moyenne seront mises à jour à travers 7 nouveaux manuels scolaires. Le lancement des programmes de 2^e génération aura lieu dès la prochaine rentrée scolaire a assuré Mme Benghebrit rappelant les sessions de formation organisées dans cette perspective, depuis 2015, en direction des inspecteurs puis aux enseignants de première et deuxième années primaires et de première année moyenne.

Concernant les préparatifs des examens nationaux prévus à partir du 22 mai, la ministre a affirmé qu'une commission permanente regroupant la gendarmerie

nationale, la DGSN, les ministères de la poste et des TIC et de l'éducation nationale pour accompagner ces épreuves nationales.

Elle a rappelé la campagne de sensibilisation initiée par son département ministériel à l'adresse des élèves et de leurs parents dans la cadre de la lutte contre la fraude aux examens. Toutes les mesures réglementaires seront portées sur les convocations des candidats, a-t-elle dit.

Elle est revenue sur les sanctions «fermées» qui seront appliquées contre les candidats surpris en possession d'un téléphone mobile.

Tout candidat au baccalauréat surpris en possession d'un téléphone mobile sera privé pendant cinq ans de participation à cet examen.

Un terroriste abattu à Bouira

Un autre terroriste a été abattu jeudi dans la poursuite de l'opération de ratissage menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) près de la forêt Errich dans la commune d'Aïn Turk, wilaya de Bouira, portant le bilan de cette opération à deux terro-

ristes éliminés et un autre capturé, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite de l'opération de ratissage menée par les forces de l'ANP près de la forêt Errich dans la commu-

Tizi-Ouzou, Chlef

Trois casemates détruites

Trois abris pour terroristes et une mine de confection artisanale ont été détruits, mercredi, dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Chlef, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminali-

té organisée, des détachements de l'ANP ont détruit, le 18 mai 2016, trois abris pour terroristes et une mine de confection artisanale, à Tizi-Ouzou et Chlef (1^{re} Région militaire), précise la même source.

«À Biskra (4^{re} RM), des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté un contrebandier à bord d'un camion chargé de 30

quintaux de tabac». «Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des unités des garde-côtes de Annaba (5^{re} RM) ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de huit personnes, à bord d'une embarcation artisanale, au nord-ouest de Ras El Hamra, à Annaba», ajoute le communiqué du MDN.

Sidi Bel Abbès

Un enfant de 12 ans meurt noyé dans la Mekerra

Un enfant, âgé de 12 ans, a été retrouvé, dans la matinée du vendredi dernier, noyé dans les eaux de Oued Mekerra, à la frontière entre les communes de Sidi Khaled et Bouchebka (ex-Boukhanifis) à quelques encablures, au sud du chef-lieu de la

wilaya de Sidi Bel-Abbès. L'enfant dont la famille réside dans la commune de Sidi Khaled, a disparu, dans l'après-midi, du jeudi, alors qu'il se baignait dans l'oued en compagnie d'un groupe d'enfants de son âge, précise nos sources d'information.

Il a fallu la mobilisation des services de sécurité, appuyés par des plongeurs de la Protection civile pour retrouver le cadavre de l'enfant qui a été transféré au service de médecine légale du CHU de Sidi Bel-Abbès.

M. D.

Sidi Bel Abbès

120 millions en fausse monnaie saisie, 11 arrestations

Quelques jours après la neutralisation d'un groupe de personnes dans une affaire de faux billets en euro et en dollar américain, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont réussi, avant-hier, à démanteler un réseau ré-

gional spécialisé dans la falsification de billets de banque, a-t-on appris de source autorisée.

Les enquêteurs ont arrêté 11 personnes dans différentes wilayas de l'ouest du pays.

Une somme de 120 millions de centimes en coupures de 1000 et

2000 dinars ainsi que 500 euros et du matériel électronique ont été saisis a-t-on indiqué.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Sidi Bel Abbès qui a ordonné le mandat de dépôt.

M. D.

France
La fronde sociale regagne en intensité



Par Bertrand Pinon,
Aurélie Carabin de l'AFP

Face à un gouvernement inflexible, les opposants à la réforme du droit du travail en France étaient deux fois plus nombreux dans les rues jeudi que lors de leur dernière journée d'action, dans un climat toujours volatil. Les organisateurs ont dénombré 400.000 manifestants dans l'ensemble du pays et les autorités 128.000, contre respectivement 220.000 et 68.000 mardi. Parallèlement, des grèves de cheminots et de routiers ont créé des perturbations, surtout dans l'ouest de la France.

"Et le Premier ministre ose parler d'essoufflement", a raillé le syndicat contestataire CGT, à l'issue de cette septième journée de mobilisation depuis début mars. Les opposants ont promis dans la soirée de nouveaux temps forts les 26 mai et 14 juin, avec grèves et manifestations. Le chef du gouvernement Manuel Valls a critiqué la présence de "casseurs" dans les manifestations et réclamé des "sanctions implacables" contre les attaquants d'une voiture de police, incendiée à Paris mercredi en marge de ce mouvement social. Il avait appelé les syndicats à "s'interroger sur la pertinence" de certaines manifestations et s'était dit prêt à faire lever par la force les blocages de ports, raffineries et aéroports.

"Il n'y aurait pas eu de manifestations et donc pas de casseurs s'il n'y avait pas eu de projet de loi", lui a répondu Jean-Claude Mailly, le numéro un de la centrale Force ouvrière. Jeudi, le climat était "plus serein" à Paris, selon la police, qui a noté "peu de heurts et un degré moindre de violence" malgré quelques jets de projectiles et la dégradation d'agences bancaires.

Au niveau national, les forces de l'ordre ont procédé à 115 interpellations, dont 65 à Nantes et une vingtaine à Rennes, deux villes de l'ouest à la pointe de la contestation. A Nantes, 800 personnes ont pris part à une manifestation interdite et les forces de l'ordre ont usé de grenades lacrymogènes pour les empêcher de rallier le centre. La veille, les violences avaient franchi un cap avec l'attaque à Paris d'une voiture de police dans laquelle se trouvaient deux agents, sortis à la hâte du véhicule incendié par des casseurs. Cinq suspects étaient en garde à vue jeudi.

**ETAT D'URGENCE
PROLONGÉ**

Malgré la mobilisation dans la rue et la fronde d'une partie de son camp, François Hollande a exclu mardi de renoncer à sa réforme du droit du travail, passée en force la semaine dernière au Parlement, faute de majorité.

Mali

Cinq Casques bleus tchadiens tués dans une embuscade revendiquée par Ansar Dine



Cinq Casques bleus tchadiens ont été tués et trois autres grièvement blessés mercredi lors d'une embuscade tendue par les djihadistes d'Ansar Dine dans le nord-est du Mali, où le déploiement des Nations unies est le plus coûteux en vies humaines depuis 20 ans. Cette attaque est la plus meurtrière visant la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) depuis celle du 12 février contre sa base de Kidal, dans la même région, qui avait coûté la vie à sept Casques bleus guinéens, dont une femme. Toutes deux ont été revendiquées par le groupe djihadiste Ansar Dine, du Touareg malien Iyad Ag Ghaly.

"Hier vers 17H00 locales (mercre-

di vers 17H00 GMT), cinq Casques bleus de la Minusma ont été tués et trois ont été grièvement blessés lors d'une embuscade au nord d'Aguelhok", a annoncé la Minusma, évoquant "un nombre indéterminé d'assaillants" non identifiés.

L'attaque s'est déroulée alors que les soldats de la paix escortaient un convoi logistique. Après avoir heurté un engin explosif, le convoi a été la cible de tirs", a ajouté la Minusma, en précisant qu'ils appartenaient au contingent tchadien. "Suite à l'attaque, trois suspects ont été capturés", a indiqué la Minusma. L'attaque a été revendiquée jeudi soir par un responsable d'Ansar Dine dans une dé-

claration à l'AFP. "Nos moujahidines ont attaqué sur notre terre d'islam de l'Adrar des Ifoghas (région de Kidal) des militaires qui travaillent dans le regroupement international contre nous", a déclaré ce responsable, Nourredine Ag Mohamed, qui a déjà revendiqué de précédentes opérations au nom d'Ansar Dine. Selon une source militaire africaine au sein de la force de l'ONU, quatre soldats ont été tués sur le coup et le cinquième a succombé à ses blessures. "L'attaque a été faite grâce à des complicités. Des gens proches de nous ont communiqué nos positions, notre itinéraire, ça, c'est très sûr", a estimé cette source sous couvert d'anonymat.

Tunisie
Le parti islamiste Ennahda prêt à acter sa transformation en «parti civil»



Par Inès Bel Aiba de l'AFP

Le parti islamiste tunisien Ennahda doit acter, lors de son dixième congrès de vendredi à dimanche, la séparation entre ses activités politiques et de prédication pour se transformer selon ses dirigeants en "parti civil". Réprimé sous la dictature de Zine El Abidine Ben Ali, le mouvement présidé par Rached Ghannouchi avait été le grand vainqueur des premières élections de l'après-révolution en 2011. Après deux années mouvementées au pouvoir, il avait toutefois dû se résoudre à céder la place sur fond de crise politique majeure. Battu lors des législatives de fin 2014 par le parti Nidaa Tounès de l'actuel président Béji Caïd Essebsi, Ennahda demeure l'une des principales forces politiques de Tunisie, bien que sa décision de sceller une alliance gouvernementale avec ses adversaires de Nidaa ait été controversée en interne.

"Ennahda est incontestablement un acteur incontournable de la scène politique tunisienne. Le mouvement est resté souté et a gardé sa cohésion malgré les épreuves (...) et les dissensions qui existent en son sein", affirme à l'AFP Hamza Meddeb, chercheur associé à l'Institut universitaire européen de Florence.

Le congrès devait s'ouvrir vendredi en fin d'après-midi à Radès, près de Tunis. Samedi et dimanche, les quelque 1.200 délégués d'Ennahda poursuivront leurs travaux à Hammamet, à une soixantaine de km au sud de la capitale. La réélection de Ghannouchi, 74 ans, devrait relever de la simple formalité. "Il n'y a personne pour succéder à Ghannouchi. La question ne se pose pas encore", relève une source diplomatique européenne.

EVOLUER AVEC LE PAYS

Ce grand rendez-vous doit en revanche marquer une étape majeure dans l'histoire d'Ennahda, avec l'officialisation d'une séparation entre ses activités politiques et de prédication.

"Nous allons dans le sens d'un parti qui se spécialise sur les seules activités politiques", a dit au quotidien français Le Monde M. Ghannouchi. "Nous voulons que l'activité religieuse soit complètement indépendante de l'activité politique (...). On sort de l'islam politique pour entrer dans la démocratie musulmane". Cette mue semble épouser l'avis d'une grande partie de la population: selon un récent sondage réalisé par l'institut tunisien Sigma, en collaboration avec l'Observatoire arabe des religions et des libertés et la Fondation Konrad-Adenauer,

près de 73% des Tunisiens sont favorables à "la séparation entre la religion et la politique". Pour le vice-président d'Ennahda, Abdellah Jlassi, la transformation de ce parti longtemps interdit, qui s'est habitué à opérer dans la clandestinité, s'explique plus largement par la réalité tunisienne post-révolutionnaire.

"En temps de dictature, les résistants (...) font de la politique dans tous les domaines", a-t-il affirmé à la radio privée Mosaique FM, citant la défense des droits de l'Homme, le syndicalisme ou même le scoutisme. Mais "le jour où vient la bénédiction de la liberté, il n'y a plus de nécessité de se cacher ou de faire de la politique de manière déguisée".

PARTI «CIVIL»

En annonçant cette mutation, le congrès va "entériner la transformation d'Ennahda en un parti civil", résume Hamza Meddeb. "Après ce congrès, il n'y aura plus le mouvement Ennahda, jadis construit sur un modèle frériste (dérivé des Frères musulmans, ndlr) avec des branches actives dans l'action sociale, éducative, caritative, religieuse et politique. Il n'y aura que le parti Ennahda, parti qui se veut civil et démocratique tout en gardant la référence islamique", poursuit-il. Concrètement, selon la source diplomatique européenne, séparer les activités politiques et religieuses revient à "sortir un certain nombre d'associations du giron d'Ennahda et à ne plus mettre à l'ordre du jour des réunions politiques des questions de société, culturelle ou religieuse". Dans un contexte régional tourmenté et après le renversement en 2013 du président islamiste égyptien Mohamed Morsi, "il y a chez (Rached) Ghannouchi la quasi-obsession de montrer aux partenaires occidentaux qu'Ennahda, ça n'est pas les Frères musulmans", ajoute cette source. Ces annonces, très suivies dans les milieux politique et médiatique tunisiens, suscitent toutefois scepticisme et méfiance chez certains. Le parti continue d'être accusé de vouloir "changer la société" et de revenir sur des acquis comme les droits des femmes par une frange de la population, qui lui reproche aussi son "laxisme" vis-à-vis de la mouvance djihadiste lors de son passage au pouvoir. Ennahda "nous berce de l'illusion que les tentations +hégémoniques+ de l'islamisme politique sont bien derrière nous", a commenté le quotidien francophone Le Temps, tandis que le journal arabe Al Chourouq dit attendre de voir si ces promesses "ne resteront pas des paroles en l'air".

BOUMERDÈS

Le maire de Zemmouri condamné à un an de prison ferme

Encore un maire qui fait les frais de l'application

de l'article 43 du nouveau code communal. Cette fois c'est le maire de la commune balnéaire de Zemmouri, M. B.L., d'obéissance FLN d'en faire les frais, il vient d'être condamné en première instance par le tribunal correctionnel de Rouiba (dépendant administrativement de Boumerdès) à 12 mois de prison ferme et cent mille DA d'amende pour établissement et octroi illicite d'un document officiel à un tiers.

O. M.

L'affaire a été déclenchée suite au dépôt de plainte d'un citoyen occupant un chalet, après que le maire a émis une deuxième décision d'attribution pour le même chalet. Apparemment les déboires du P/APC de Zemmouri ne s'arrêtent pas à cette affaire puisqu'il vient d'être cité dans une autre affaire de foncier. La plainte introduite par les services des forêts de Zemmouri parle de destruction de patrimoine forestier et occupation illégale de lieux à la forêt du Sahel. Selon des sources sûres, une personne (se présentant comme investisseur) accompagnée du maire, est venue inspecter les lieux (2000m²) pour revenir plus tard et entamer les travaux de défrichement et d'abattage d'arbres, l'intervention des forestiers a permis d'arrêter le massacre et d'alerter les services de sécurité qui, sur instruction du procureur, ont ouvert une enquête et auditionné les personnes impliquées dont le P/APC de Zemmouri et le gérant d'un bureau d'étude de la région.

Un autre P/APC se trouve sous la

menace de l'article 43, celui de la commune de Boumerdès. B.D sera poursuivi pour refus de s'arrêter à un barrage à l'entrée ouest de la ville, révèle notre source, au début du mois en cours. Rappelons que le maire actuel a été installé au début de l'année (janvier 2016) en remplacement du maire élu sur la liste FFS Sid-Ali Ait Larbi, démis de ses fonctions par Mme Zerhouni le wali de Boumerdès suite au scandale de vol de pièces à convictions venue au sein du parc communal, mais innocenté depuis une semaine par la chambre du tribunal de Rouiba et n'attend que son réhabilitation comme stipulé par l'article...43 et par la requête introduite par le FFS. A travers cette énième condamnation, il semblerait que le poste du premier magistrat de la commune de Boumerdès soit maudit du fait qu'aucun des quatre derniers mandats n'est allé à son terme. Tous les maires ont eu des démêlés avec la justice. Pour faux et usage de faux, passation de marchés publics en violation de la réglementation en vigueur et falsification de décisions d'attribution de chalets, M.S (PT) et cinq

entrepreneurs ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Boumerdès à une année de prison ferme. Élu sur la liste du Parti des travailleurs en 2007, il a été relevé de son poste par le wali au mois de mai 2011.

Son remplaçant, F. K. (PT) n'a tenu que 7 mois. Au mois de juin 2012, il fut démis de ses fonctions par le wali de l'époque, K. Abbès (aujourd'hui à Ain-Defla), dans une affaire liée à des malversations dans la passation de contrats publics.

Le wali avait agi suite à une lettre anonyme dénonçant les agissements du maire alors que ce dernier avait dénoncé l'acharnement sur sa personne par le wali. L'article 43 du code communal qui compte 225 articles précise que «l'élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour crime ou délit en rapport avec les deniers publics ou pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne lui permettant pas de poursuivre valablement l'exercice de son mandat électif est suspendu par arrêté du wali jusqu'à intervention de la décision définitive de la juridiction compétente».

BLIDA

Des promesses pour le bon déroulement des examens scolaires

Tahar Mansour

Ils seront plus de 60.000 élèves des trois paliers à passer cette année les examens de fin cycle primaire, moyen et du baccalauréat, dans la wilaya de Blida qui a pris toutes les dispositions nécessaires afin que ces examens se déroulent dans les meilleures conditions possibles. La directrice de l'éducation de la wilaya, Mme Ghanima Ait Ibrahim, affirme que tous les cadres de son département ainsi que tous les employés sont mobilisés pour la réussite totale de ces épreuves dont la première, celle de fin de cycle primaire (5^e AM) aura lieu demain dimanche. Ils seront donc 23.484 élèves à se rendre dans les 347 centres d'examen qui ont été préparés à cet effet. La restaura-

ration sera assurée pour l'ensemble des élèves alors que l'encadrement sera suffisant pour assurer toute la quiétude possible durant les épreuves, au nombre de trois (arabe, français et mathématiques). La directrice de l'éducation annonce qu'à partir de cette année, les candidats n'auront pas à se déplacer vers d'autres établissements pour l'examen, mais ils resteront dans leur propre école.

Deux jours plus tard, les 16.155 can-

didats (dont 12 libres) se rendront dans les 42 centres pour lesquels plus de 3.000 encadreurs ont été désignés. Les épreuves se dérouleront du 24 au 26 mai 2016 et, toujours selon la direction de l'éducation, rien n'a été laissé au hasard pour assurer tranquillité, calme et sérénité durant les épreuves.

Enfin, l'examen phare de toutes les fins d'année, le baccalauréat, aura lieu cette année du 29 mai au 2 juin, quelques jours seulement avant le mois du ramadan et ils seront 21.776 potaches (dont 6.078 libres) à tenter d'arracher une réussite qui leur ouvrira grandes les portes des universités et autres grandes écoles, passages obligés pour s'assurer un avenir serein et trouver un emploi stable. La directrice de l'éducation a assuré en outre que diverses mesures de contrôle strict à l'entrée des centres d'examen ont été prises pour éviter toute forme de fraude, surtout pour le baccalauréat. Enfin, avant même la fin de cette année scolaire, la prochaine rentrée est déjà en préparation à la direction de l'éducation et aux différents établissements.

M'SILA

4 blessés dans le dérapage d'un véhicule

Merzougui Mohamed

Quatre personnes ont été grièvement blessées dans le dérapage d'un véhicule léger survenu dans la nuit de mer-

credi à jeudi à Bouty Sayeh sur la RN40 au lieudit Oued Sbiceb, distant de 80 km à l'ouest de M'sila, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 24 ans et 28 ans, ont

été évacuées par les secouristes de la Protection civile vers l'hôpital de Sidi Aïssa, alors que la gendarmerie a diligenté une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Un piéton tué par une voiture

Un homme âgé de près de 70 ans, non identifié, a été mortellement heurté par un véhicule de tourisme jeudi matin sur l'autoroute Est-Ouest au ni-

veau de la commune d'El Achir située à 12 km au nord-ouest de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Pro-

tction civile. L'infortuné a été évacué vers la morgue de l'hôpital Bouzidi de Bordj Bou-Arréridj et une enquête a été déclenchée par la gendarmerie. M. M.

MILA

Nouvelles infrastructures pour les jeunes

B. Bousselah

L'amélioration du cadre de vie de la population et l'inauguration de nouvelles infrastructures sportives ont marqué la célébration du 60^e anniversaire de la Journée de l'étudiant, lors d'une visite effectuée avant-hier par le wali en compagnie des autorités civiles et militaires dans la ville de Mila. Le chef de l'exécutif a d'abord inauguré six terrains Mateco, notamment dans

les nouvelles cités, avant d'actionner sur son chemin la manœuvre du 1^{er} jeu d'eau réalisé sur le rond-point à proximité du musée El Moudjahid. Au même point, une stèle a été inaugurée en hommage au moudjahid Abdelhafid Boussouf, l'une des figures locales de la révolution.

Le wali et la délégation qui l'accompagnait ont donné le coup d'envoi du projet d'un événement Thénia-Boukharra, sur 1,9 km. Une infrastructure qui

épargnera l'étranglement du réseau routier à l'intérieur de la ville. Auparavant le wali a procédé à l'inauguration des portes ouvertes de la Gendarmerie nationale qui se tiennent à la maison de la culture. La visite a été clôturée par l'inauguration du salon national de l'emploi qui met en exergue l'effort pour la création de micro-entreprises dans le cadre du dispositif d'aide et d'accompagnement qui se déroule au centre universitaire.

TÉBESSA

Comment préserver les sites historiques ?

A. Chabana

tine de nos jours d'être l'objet d'actes d'incivisme caractérisés, entassement d'ordures dans son périmètre. Au même moment, cette porte unique en son genre est proposée à être classée au patrimoine universel !!! Des monuments classés, mais très peu préservés.

Et aujourd'hui, on reparle de la revalorisation des biens culturels, immobiliers et immatériels, un sujet que vient d'aborder une journée d'étude organisée par l'office national de gestion et exploitation des biens culturels protégés en clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). La problématique était de savoir comment et quel rôle économique auront toutes les richesses archéologiques, monuments et sites que recèle la région de Tébessa, notamment pour ce qui est tourisme culturel ou religieux. Entre vœux pieux et réalité, la marge est vaste lorsqu'on sait dans quel état sont aujourd'hui ces nombreux monuments et sites archéologiques d'une valeur historique telle que tout un chacun se demande pourquoi ils sont si dégradés et abandonnés. Comment rendre utiles toutes ces richesses architecturales, les valoriser et attirer les visiteurs pour en faire une ressource économique et financière ? Alors qu'on est incapable de les préserver de l'action néfaste d'un environnement humain hostile en dépit des campagnes de sensibilisation. La muraille byzantine, l'arc de triomphe dit de Caracalla ou encore l'amphithéâtre romain, sont autant d'exemple de monuments jetés en pâture à des agressions en continu. A titre d'exemple, citons le cas de l'arc de triomphe dédié à l'empereur Caracalla qui con-

trôle de Tébessa est, dit-on, un véritable musée à ciel ouvert et toutes les études et écrits scientifiques de chercheurs étrangers réalisés en attestent. Les sites d'Oued Djebanna, Tazbent, Gastel et ses nécropoles, Ain Thour et sa gravure rupestre qui remonte à quelque 6.000 ans avant J.-C. Alors, quelle politique choisissons-nous pour que ce parc archéologique diversifié englobant diverses civilisations redevienne source de richesse ?

Trafic d'armes et de carburant, plusieurs arrestations

Suite à des informations,

Une personne habitant le quartier la «commune», sis au chef-lieu, des éléments de la police judiciaire ont opéré une perquisition à son domicile où ils découvrirent deux armes à feu, un fusil de chasse et une carabine, mais aussi un atelier clandestin pour la fabrication de munitions, ainsi que 28 passeports. Trois mis en cause ont été arrêtés, au

A. Chabana

373 centres pour les examens de fin de cycle

Concernant les examens de fin d'année pour l'exercice 2015-2016, selon le communiqué de la direction de l'éducation de la wilaya de Tébessa, toutes les conditions sont réunies pour que les épreuves se déroulent normalement. Par les chiffres, ces examens de fin de cycle des trois paliers concerneront

19.970 candidats inscrits pour le bac. 373 centres d'examen sont réservés pour accueillir les candidats et plus de 4.570 fonctionnaires mobilisés afin d'assurer l'encadrement des examens, entre responsables de centres, surveillants, observateurs, psychologues et ouvriers professionnels. En mettant tous ces moyens, la direction de l'éducation entend améliorer les résultats.

A. Chabana

Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 chaâbane 1437	El Fedjr 03h51	Dohr 12h45	Assar 16h35	Maghreb 19h47	Ichâ 21h32
------------------	----------------	------------	-------------	---------------	------------



CET de Doghra Scènes d'émeutes à Zighoud Youcef

A. Mallem

L'escalade dans la confrontation entre les manifestants et les forces de l'ordre, qui était, fortement, à craindre dans le mouvement de protestation, enclenché par la population de Zighoud-Youcef, s'est, malheureusement, produite mercredi dernier, au troisième jour des manifestations organisées et encadrées par une vingtaine d'associations de la société civile pour exprimer le rejet du centre d'enfouissement technique (CET) de Doghra. Mercredi, vers 17h, en effet, des échauffourées ont éclaté entre les protestataires qui tentaient de poursuivre les sit-in de protestation, devant le nouveau siège de la daïra et la police anti-émeutes qui a voulu les empêcher. Suite, donc, à une tentative d'évacuation des manifestants par la force, la confrontation violente s'est produite à coups de pierre lancées par les manifestants sur les policiers et ces derniers, ripostant par des grenades lacrymogènes. Selon des citoyens de la ville qui nous ont contactés, hier vendredi, les échauffourées se sont déroulées jusqu'à 1h, le jeudi et se sont étendues à plusieurs quartiers de la ville. « Le lendemain, expliquent-ils, l'artère principale de la ville de Zighoud-Youcef et quelques quartiers limitrophes ressemblaient à un véritable champ de bataille ». Et de poursuivre par la description de l'état des lieux, en disant que l'impact des grenades lacrymogènes, utilisées par les forces de l'ordre, contre les manifestants, les pierres lancées par ces derniers contre la police anti-émeutes, les pneus et autres objets hétéroclites brûlés, faisaient ressembler le centre-ville à un terrain où s'était déroulée une grande bataille. Les échauffourées se produisent, maintenant, chaque jour, à partir de 18h et font à chaque fois, de nombreux blessés parmi les manifestants et les policiers qui procèdent à des arrestations. Jeudi, indiquent, encore, des témoignages d'habitants, des manifestants ont tenté de mettre le feu au logement du chef de daïra situé dans la cité Ain-Fatma, sans provoquer de dégâts, puisque la Protection civile est intervenue immédiatement pour éteindre l'incendie naissant. Ce à quoi, disent ces citoyens, ce fonctionnaire de l'Etat qui, loin d'appeler au calme et ten-

Plus de 5.000 enfants malentendants attendent leurs implants

La liste des enfants malentendants, en attente d'une implantation cochléaire, s'élève à « plus de 5.000 », a indiqué jeudi, à Constantine, le président de l'Union algérienne des implantés cochléaires et malentendants (UAICM). Intervenant, lors d'une session de formation, ouverte au siège de l'UAICM, au profit de 30 orthophonistes venus de 9 wilayas du pays, Manar Boukarcha a souligné que : « depuis le lancement de l'opération d'implantation cochléaire, en 2007, à l'échelle nationale, 3.000 implants ont été réalisés, au 30 juin 2015 ». Il a précisé, dans ce sens, que pas moins de 1.200 nouveaux cas, nécessitant un implant cochléaire, sont enregistrés par an. Ces chirurgies s'effectuent dans 15 centres, répartis sur l'ensemble du territoire national dont 3 à Alger et 1 centre dans chacun des Centres hospitalo-universitaires (CHU) de Sid Bel-Abbès, Tlemcen, Oran, Batna, Annaba, Ouargla et Sétif, a relevé le président de l'UAICM, ajoutant que le coût d'un seul implant est de 3 millions de DA et que « ces opérations chirurgicales sont à la charge de l'Etat ». De

ter de parlementer pour apaiser la tension, dans ce mouvement de protestation qui est en train de s'amplifier et touche maintenant toute la population de la ville et de ses environs, aurait au contraire, provoqué la colère des manifestants. Ces derniers ont organisé, selon les informations qu'ils nous ont données, deux marches de protestation, jeudi à travers l'artère principale de la ville et rédigé une pétition, dont nous détenons une copie, signée par toutes les associations et dans laquelle ils ont dénoncé, notamment, « le recours abusif à la force pour réprimer les manifestations pacifiques de la population, ainsi que l'attitude des autorités qui s'abstiennent de tout dialogue avec les protestataires ».

A la sortie de la prière du vendredi, un grand nombre de citoyens, se sont rassemblés en deux endroits, devant les sièges de la daïra et de l'APC. Le groupe rassemblé dans ce second lieu a entamé, ensuite une marche en direction de la daïra, avec à sa tête la fille du Chahid Zighoud-Youcef, des moudjahidat et des moudjahidine, brandissant leurs attestations et distinctions honorifiques, en clamant des slogans glorifiant les chouhadas de la guerre de Libération nationale. Les manifestants n'ont pas trouvé, cette fois, de forces de l'ordre, les attendant. N'empêche, pensent nos interlocuteurs, le conflit est en train de prendre des proportions insoupçonnables. Et à ce jour, rien n'indique que le dialogue va prendre le pas sur la confrontation. Interrogé, en effet, par une chaîne de télévision privée, lors de l'inauguration du Salon de l'emploi jeudi à Constantine, le wali, M. Hocine Ouadah, s'est contenté de déclarer que « si l'on cherche à faire de la politique, les élections sont encore loin ». Sur le refus de dialoguer avec les manifestants, le wali ne s'est pas prononcé. Mais il a ajouté qu'il est quasi impossible de fermer le CET de Doghra parce que celui-ci ne représente aucun danger pour la santé de la population de Zighoud-Youcef et que les études techniques et environnementales, faites avant le lancement du projet l'ont démontré. En ce qui concerne la délocalisation de certaines antennes administratives, le wali a répondu que de telles mesures sont indépendantes de sa volonté et qu'elles relèvent des tutelles propres à ces organismes.

son côté, le Dr. Abderrahmane Boukalfa, spécialiste du réglage de l'implant cochléaire, au service ORL de l'établissement public hospitalier (EPH) de Kouba (Alger) a souligné que les implants se font, pour les enfants de moins de 5 ans et l'idéal serait de les opérer à 2 ans et demi, précisant qu'à cet âge, l'implantation donne « un meilleur résultat ». Le Dr Boukalfa, qui encadre les orthophonistes, dans cette session de formation de 2 jours, a expliqué que l'objectif de cette formation vise « la maîtrise du réglage de l'implant », précisant que le processus de l'implantation est « d'insérer le porte-electrode qui transforme l'onde sonore par impulsions en onde électrique pour stimuler le nerf auditif ».

Cette session nationale de formation des orthophonistes s'inscrit dans le cadre d'un programme annuel élaboré par l'UAICM, visant « l'amélioration des conditions de suivi et de prise en charge des enfants malentendants, ayant reçu un implant cochléaire par des spécialistes mieux outillés », a souligné le président de l'UAICM, Manar Boukarcha.

Salon de l'emploi Des problèmes et des difficultés rencontrés sur le terrain

A. M.

Plus de 65 exposants dont les projets ont été concrétisés dans le cadre des différents dispositifs de l'aide à l'emploi et qui se trouvent déjà en phase d'exploitation, dont une dizaine de femmes, ont participé à la 6ème édition du « Salem », le salon de l'emploi qui s'est ouvert jeudi à la place de la Brèche de Constantine.

Organisé par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ce salon qui se tenait chaque année à Alger a été décentralisé cette année et s'est ouvert en même temps dans les 48 wilayas du pays durant la période du 19 au 22 mai 2016 et sous le slogan « la microentreprise, instrument de diversification de l'économie nationale ». A Constantine, les organisateurs de cette manifestation ont expliqué que le salon a été rapproché du citoyen afin de lui permettre de connaître son contenu, les microentreprises créées dans le cadre des différents dispositifs de l'emploi Ansej, Cnac, Anem, Angem, ainsi que les différents partenaires qui accompagnent ces dispositifs. Le directeur de l'Ansej de Constantine, M. Ghellab Abdennour, expliquera qu'à Alger, le champ d'action de ce salon en matière de communication était très réduit et il était difficile aux entreprises de s'y déplacer. « Ici à Constantine nous avons touché plus d'une soixantaine d'entreprises, mais à Alger on

n'aurait eu que quatre ou cinq. C'est cela la différence », a estimé M. Ghellab pour justifier la décentralisation du salon au niveau des wilayas. Est-ce que l'impact du salon sur l'emploi sera plus important ? Avons-nous questionné. Et le directeur de l'Ansej de Constantine de répondre que la réponse à cette question apparaîtra sûrement après la tenue du salon au niveau local. Mme Fisli, chargée de la communication au niveau de l'Ansej de Constantine, annoncera, dans le détail, la participation de 45 projets Ansej et 20 projets Cnac qui exposent aux côtés de 15 partenaires « institutionnels » (les Banques les organismes d'assurances sociales comme la Cnas et la Casnos, et d'autres). Elle parlera de 4 exposants dans l'agriculture, 5 dans l'agro-alimentaire, signalant un projet innovant au niveau national dans le domaine de la micro-biologie, et plusieurs participants dans les cosmétiques, les détergents, le recyclage du bois, la plomberie sanitaire, etc. Mais il a été remarqué beaucoup d'entreprises dans les services. Ce qui est loin de répondre aux souhaits des décideurs qui veulent orienter les investissements vers les créneaux créateurs d'emploi, telle que la sous-traitance mécanique, l'agriculture, etc.

Parmi les exposants, nous avons discuté avec une dizaine sur leurs problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain face à l'environnement institutionnel et, surtout, l'environnement bureaucratique. Par exemple, M. Bouakrif

Riad, le directeur d'une entreprise de réalisation immobilière sise à Ain El Bey, qui emploie 120 travailleurs directs, nous a confié que son entreprise fait face à des obstacles qui freinent singulièrement sa progression. « Quand nous voulons investir, nous rencontrons d'énormes difficultés, dont les plus grandes proviennent des maîtres d'ouvrages et de certains bureaux d'études. Les premiers nous freinent par le biais des ordres de services (ODS) d'arrêt de chantier en invoquant des anomalies sur le terrain, dans les réalisations, etc. Et cela affecte notre budget au niveau des salaires si nous considérons que les arrêts durent parfois jusqu'à trois mois. Et nous ne sommes pas remboursés après l'ODS de reprise ». Notre interlocuteur ajoutera qu'aucune situation ne leur a été payée par le maître d'œuvre depuis une année et demie et son entreprise continue à travailler avec les moyens de bord. Le bureau d'étude y met aussi du sien en matière de difficultés créées en émettant, par exemple, des réserves sur la réalisation par rapport au plan. « Et c'est comme cela que les petites entreprises évoluent », dira notre interlocuteur. Et ce phénomène nous a été signalé, sous d'autres formes bureaucratiques, par l'ensemble des promoteurs que nous avons interrogés au cours de la première matinée de ce salon. Beaucoup d'autres nous ont donné rendez-vous pour ces trois journées pour nous faire part de leurs difficultés aussi.

« Portes ouvertes » sur la Gendarmerie nationale Le radar embarqué marque de bons points

A. El Abci

Les « portes ouvertes » sur la Gendarmerie, organisées depuis jeudi passé, par le groupement territorial de Constantine, à la Maison de la Culture 'Malek Haddad', se poursuivent aujourd'hui, pour le 3ème et dernier jour et ce, sous le slogan « La Gendarmerie nationale avec vous où que vous soyez », drainant une grande foule de curieux. Dans une déclaration faite le jour d'ouverture de ladite manifestation, le Commandant du groupement, le colonel Abdelkader Belatrache, a fait savoir que ces « portes ouvertes » constituent un moyen efficace pour se rapprocher du citoyen et s'ouvrir sur l'environnement extérieur. C'est là, également, le meilleur moyen pour faire connaître, au public, ses différentes missions en matière de sécurité et de

lutte contre le crime, en sus de la sensibilisation aux dangers des accidents de la route. Concernant ces derniers et selon le chargé de communication du groupement de Constantine de la Gendarmerie, le lieutenant-colonel Meliani, les statistiques pour les quatre mois de cette année 2016, montrent une réduction de plus de 30 % des accidents de la circulation et des diminutions, plus ou moins du même ordre, pour les décès et blessés. L'utilisation du radar, à bord du véhicule banalisé ou furtif, depuis près d'une année, dira-t-il, représente l'un des facteurs les plus importants, dans ces résultats en baisse, montrant ainsi sa grande efficacité, à l'endroit des conducteurs faisant de la vitesse et peu respectueux du code de la route. D'autres mesures prises ont aussi participé à l'obtention de ce résultat, à l'instar de l'ajout de radars sur le réseau rou-

tier de Zighoud Youcef et Ain Abid, qui en étaient dépourvus, en plus de campagnes de sensibilisation, en coordination avec les services des transport et de communiqués quotidiens diffusés en direction des automobilistes, les avertisseurs de bouchons, de routes barrées, etc. Et de souligner que 95 % des accidents enregistrés lors de ces quatre premiers mois de 2016, sont dus au facteur humain. Ceci sans omettre, la création du permis « piéton » pour les enfants des écoles primaires. Constantine a été choisie avec cinq autres wilayas du pays, pour l'initier sur le terrain. L'objectif de ce permis est d'inclure aux enfants la culture de la bonne conduite, en matière de circulation. Pour ce faire, notera-t-il, 3 classes de 30 élèves de 3 écoles primaires ont été choisies, et ont reçu des cours théoriques durant 5 séances avec à la clé la remise des permis « piéton ».

Neuf malfaiteurs neutralisés Une fille séquestrée, libérée par la police

A. Z.

La brigade des mineures de la Sureté de wilaya a neutralisé un dangereux réseau de malfaiteurs, composé de 9 membres, âgés de 23 à 28 ans, à la suite du détournement d'une fille mineure (moins de 18 ans), séquestration, viol et partages de revenus issus d'activités de débauches.

Les faits remontent à la semaine écoulée, lorsqu'une femme a déposé une plainte faisant état de la

séquestration de sa fille, encore mineure, victime de viol et d'exploitation à des fins de débauches par des individus versés dans la dépravation des mœurs.

« L'enquête ouverte dans ce cadre permettra d'identifier un suspect impliqué dans cette affaire, et qui sera arrêté à la nouvelle ville Ali Mendjeli », souligne un communiqué transmis, hier, à notre rédaction par la Sureté de wilaya.

Par la suite, les enquêteurs loca-

lisent le lieu de séquestration de la jeune fille, une maison inoccupée, à la cité Belhadj (Zouagli), où elle sera découverte, en compagnie de deux malfaiteurs.

Ce qui a permis d'arrêter le reste des complices, dans la nouvelle ville Ali Mendjeli et la localité de Oued El Athmania (Mila). Après les procédures pénales lancées par les services de Sécurité, les 9 mis en cause ont été présentés, en fin de semaine, devant le parquet de Constantine.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 chaâbane 1437

El Fedjr
03h40Dohr
12h31Assar
16h21Maghreb
19h42Icha
21h17

Il s'agit du 1^{er} quota LPA, à l'échelle de la wilaya

Remise des clés de 182 logements promotionnels à Belgaïd

« Des langues se sont déliées à l'annonce de l'inauguration par le wali d'une superette, en marge de la remise des clés du LPA. C'est du bon combustible pour les potins du café... Eh bien oui, le commis d'Etat n'a point de complexe à inaugurer une épicerie, un café, une pharmacie... et tout ce qui peut prêter bon service dans une cité, nouvellement peuplée ».

Houari Saaïdia

Le chef de l'Exécutif local a intercalé cette mise au point - participant, a priori, d'éventuels commentaires sur les réseaux sociaux - entre la cérémonie de remise des clés des 182 logements LPA, dans le pôle urbain, en devenir, de Belgaïd, et la visite inaugurale d'une superette fraîchement ouverte, dans le site. « Une supérette, dans une cité nouveau-née, n'a pas moins d'impact et d'utilité sociale qu'un hypermarché en ville », a-t-il remarqué. En termes d'effet convivial sur la micro-société locale, l'inauguration « officielle » de ce point de vente a eu un plein rendement, dépassant en cela la solennité de remise des clés, elle-même. Dans une allocution prononcée, en début de cérémonie, tenue en plein air, le wali a insisté auprès des tout nouveaux résidents de cette cité, premier quota de série de Logement Promotionnel Aidé (LPA), sur la nécessité de préserver l'environnement, « qui va du chez-soi, jusqu'aux espaces publics communs ». « L'avenir de votre cité dépend de son présent. Si vous y instarez l'ordre dès votre installation, il se perpétuera. En revanche, si vous acceptez le laisser-faire, impossible de restaurer plus tard », a-t-il conseillé.

9^{ème} congrès international de l'AMOPREC

Les AVC, une urgence médicale à prendre en charge

K. Assia

Près de 60.000 accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont enregistrés, par an, en Algérie, causant en moyenne plus de 20.000 décès, a annoncé, hier, le professeur Benachenhou, président de l'Association des médecins d'Oran, pour la prévention des maladies cardio-vasculaires AMOPREC.

Les facteurs de risque sont connus et sont le diabète, l'hypertension artérielle, l'obésité, le dyslipidémie, le tabac. Les AVC constituent un véritable problème de santé publique et sont devenus la deuxième cause de mortalité après les accidents de la circulation, ce qui traduit l'urgence de se pencher, sérieusement, sur cette pathologie a-t-il ajouté.

Un congrès international sera organisé les 27 et 28 mai prochains, à l'hôtel 'Phoenix' par l'AMOPREC et sera consacré aux urgences vasculai-

res (AVC coronaires) les insuffisances rénales et les statines.

Des spécialistes étrangers et algériens de renom vont prendre part à cet événement scientifique dédié à la recherche médicale. Ainsi, et compte tenu de la gravité des AVC et des complications qu'ils peuvent occasionner, l'AMOPREC considère la pathologie comme une urgence médicale et invite les citoyens à se rendre, rapidement, à l'hôpital en cas de paralysie faciale partielle ou de difficultés d'élocution ou en cas de troubles de la vision. Les spécialistes de la santé recommandent, désormais, une panoplie de mesures pour éviter cette pathologie qui handicape, lourdement, le malade. L'accident vasculaire cérébral, AVC ischémique, les infarctus du myocarde, les insuffisances rénales et autres pathologies cardiovasculaires, pouvant résulter de l'HTA posent un véritable problème de santé publique, indique-t-on.

débris de roche, remblais et déblais, qui jonchent le sol. La réponse toute faite : « le site va se nettoyer de lui-même » sonne plutôt comme un faux-fuyant. L'OPGI se doit d'assainir les lieux sans plus tarder. Et il n'est pas obligé de mettre la main dans la poche, via un marché, pour ce faire. Les promoteurs partenaires, notamment ceux qui sont à l'œuvre à Belgaïd et encore davantage ceux responsables de ces dépôts de terres excédentaires, doivent prêter main-forte. Un bon coup de nettoyage, et le problème est réglé.

L'accès aux logements : LE BOUT DU TUNNEL... MAIS APRÈS.

Si, par ailleurs, le collectif des résidents doit assumer pleinement, son rôle de syndic et gardien du temple, cela n'exempt pas, pour autant, l'OPGI, tout particulièrement, de sa mission post-livraison. A commencer par la question des locaux à usage commercial et administratif. Rien que pour ce lot de 182 unités, l'Office doit vendre par adjudication 66 locaux commerciaux et 44 bureaux administratifs et de services. Or, il ne suffit pas d'accomplir cette transaction. Ce n'est pas le but. La finalité est dans la création de services publics et d'activités commerciales sédentaires de proximité, de sorte que les habitants aient tout ce qu'il faut dans leur petit centre urbain. « Vous devez veiller à ce que ces locaux soient ouverts le plus tôt possible. Le « on va », c'est fini à partir du moment où ces logements sont habités. Si le légumier, l'épicier, le boucher n'ouvrent pas ... c'est le marché sauvage qui va, vite, débarquer ici et votre cité LPA servira de toponyme à un souk hebdo... ». Évidemment, le message était adressé aux responsables de l'OPGI. A eux de trouver le bon mécanisme pour « obliger » leurs clients titulaires de locaux de lever rideau aussitôt. Ils ont une autre besogne : l'évacuation de plusieurs milliers de tonnes de terre excédentaire post-chantier. Sur place, le décor contraste : d'un côté, des blocs neufs et bien peints avec un début d'émergence de commerces et d'agences de services, mais de l'autre, à un jet de pierre, seulement, des monticules de

Réduire la prévalence de ces pathologies c'est agir sur les facteurs à risques connus dont l'obésité, la sédentarité, le tabac, le diabète, l'HTA, entre autres.

En axant sur la prévention, le professeur précise que la prise en charge de l'AVC ne peut se faire que dans le cadre d'une étroite coordination avec les autres services, autrement dit, une prise en charge pluridisciplinaire où sont impliqués les neurologues, les cardiologues, les radiologues, les urgentistes et les médecins généralistes.

Par ailleurs, d'autres thèmes seront débattus, lors de ce 9^{ème} congrès à savoir : l'insuffisance rénale aiguë, impact de la présence de l'HTA et du diabète sur la survenue de décès chez les patients atteints d'AVC, l'intérêt des unités neuro vasculaires, entre autres. A noter que plusieurs recommandations seront prises à l'issue de ces deux journées scientifiques.

Affaire de la bataille rangée d'El Qaria devant le tribunal d'Aïn El Turck

Des peines de cinq et quatre ans de prison ferme contre douze accusés

Rachid Boutlélis

dents qui ont semé une grande panique parmi les habitants, il s'agirait d'une vendetta déclenchée, en fin d'après-midi et qui a duré jusqu'à une heure tardive de la nuit, par un groupe de malfrats venus d'un quartier populaire de la ville d'Oran contre une bande rivale, pour la plupart des occupants de l'immense bidonville, baptisé oued namousse, en référence à une rivière desséchée traversant de part en part ce village. Les belligérants se sont affrontés pendant des heures avec toutes sortes d'armes blanches, les unes aussi impressionnantes que les autres et en se tirant dessus à coup de pistolets utilisés pour des signaux de détresse en haute mer. Il a fallu l'intervention de forces de la Gendarmerie nationale, qui a nécessité beaucoup de prudence et autant de promptitude, sollicitées en urgence par des habitants aux abois, paniqués par cette subite montée de la violence, pour mettre un terme à ces hostilités d'une extrême gravité. Cette intervention s'est finalement soldée par la neutralisation des douze accusés et la saisie d'un véritable arsenal de guerre.

Gambetta

Deux cambrioleurs pris en flagrant délit

K. Assia

Les éléments de la police judiciaire de la 11^{ème} Sûreté urbaine sont parvenus à mettre hors d'état de nuire une bande de malfrats composée d'un homme de 30 ans et d'une femme de 45 ans. Les mis en cause ont été pris en flagrant délit de cambriolage d'un appartement situé à la rue Boukada Abdelkader. Les recherches menées ont révélé que les auteurs avaient profité de l'absence

de la victime pour se faufiler à l'intérieur de son appartement et s'emparer d'objets électroménagers. Ils ont été arrêtés lors d'une tournée de contrôle effectuée par les policiers. Les mis en cause ont été transférés au siège de la Sûreté pour le complément d'enquête. Par ailleurs, un autre individu âgé de 20 ans, faisant l'objet de 2 mandats d'arrêts pour vol, a été arrêté par les services de la Sûreté de la wilaya, aux urgences médicales toujours pour le même délit.

Lutte contre le commerce de stupéfiants

Deux dealers arrêtés à El Hassi

Une quantité de 800 g de kif et une somme d'argent de 15 millions de centimes, ont été saisies par les services de la brigade de recherches et d'investigations à la suite d'une perquisition ordonnée, dans une habitation située dans le quartier dit 'Coca'. Deux individus dont une femme âgée de 30 ans ont été arrêtés

pour commercialisation des stupéfiants. Ils seront présentés au tribunal une fois l'enquête achevée. Par ailleurs, un jeune, âgé de 20 ans, a été arrêté, par les éléments de la 8^{ème} sûreté urbaine, en possession de 7 barres de kif traité, dans un jardin, situé dans le quartier de Miramar.

K. Assia

En perspective de la saison estivale

Les structures sanitaires du littoral renforcées

Les différentes structures sanitaires seront renforcées sur le littoral d'Oran, d'équipements médicaux et d'un staff médical et paramédical, durant la saison estivale 2016, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction de la Santé et la Population. Cette mesure concerne les polycliniques, les salles de soins et les services d'ur-

gence, eu égard à la grande affluence que connaissent les plages de la wilaya, surtout la corniche oranaise, ajoute-t-on. Dans ce cadre, les polycliniques resteront ouvertes H24 et les salles de soins fermeront leurs portes à 20h, et ce, pour prendre en charge les cas d'accidents ou de maladie. Par ailleurs, la grande affluence sur la plage des Andalous a permis l'ouverture prochaine d'une seconde salle de soins, au Complexe touristique, qui disposera d'une équipe médicale et paramédicale, ajoute-t-on à la direction de la Santé. Enfin, en matière de sensibilisation sur les différentes maladies pouvant se propager, en été, la même direction a programmé des expositions pour sensibiliser les estivants, notamment en ce qui concerne les intoxications alimentaires, les maladies à transmission hydrique, le tabagisme et la toxicomanie.

Es-Senia

Un mort et deux blessés dans un accident

Une personne est morte et deux autres ont été gravement blessées, dans un accident de la circulation survenu, jeudi soir, à Es-senia. Le drame s'est produit lorsqu'une voiture de marque Renault Logan a dérapé avant de se renverser. La décapotable a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran et une enquête ouverte.

J. B.

L'opération touchera les 12 secteurs urbains de la commune **Distribution de 10.500 couffins de Ramadhan à partir de mercredi**

J. Boukraa

Les repas gratuits et les paniers alimentaires constituent les formes essentielles des aides durant le mois de ramadan. Pour la commune d'Oran et « Pour être au rendez-vous du mois sacré, l'APC d'Oran a décidé de lancer l'opération de distribution des 10.500 couffins aux bénéficiaires le mercredi 25 mai 2016 dans les 12 Secteurs urbains », a-t-on appris de la cellule de communication de la commune d'Oran. Selon la même source, « Les services de la direction des affaires sociales ont mis en application un logiciel pour gérer cette opération afin de garantir une dotatation contrôlée, juste et équitable. Pour la commune d'Oran, le bureau d'aide sociale vient de lancer une vaste opération d'assainissement du fichier des personnes en difficultés recensées dans le territoire de la commune d'Oran. Le nouveau recensement des citoyens con-

cernés bénéficiaires d'une « Carte rouge » est établi après une enquête actualisée et rigoureuse avec des renseignements précis. Les couffins de ramadan comporteront cette année entre autre, 10 kilos de semoule, 5 kilos de farine, 2 kilos de pois chiches, 5 litres d'huile, 2 kilos de tomates concentrées, 3 kilos de sucre, etc. Le ministère de la Solidarité sociale a de son côté veillé à ce que les aliments fournis aux familles algériennes lors du prochain ramadan soient les mêmes. Une procédure destinée à contrer « les dépassements » et les détournements de la part de certains responsables des mairies. Une pratique qui mène généralement aux couloirs des tribunaux. La distribution sera donc entamée avant le début du mois de Ramadan qui coïncide cette année avec la première semaine du mois de juin. De leur côté, les familles nécessiteuses appréhendent cette opération, car dans les années précédentes la distribution du couffin de Ramadhan n'a

Les crédits octroyés aux fellahs au compte-gouttes

Le manque de financements entrave le développement de l'agriculture



Les participants à une journée d'orientation sur la promotion des investissements dans le secteur agricole ont appelé, jeudi à Oran, à une coordination entre les différents acteurs pour une meilleure prise en charge des investisseurs. « Il y a une insuffisance d'informations dans l'approche d'octroi des crédits agricoles », a indiqué, à l'APS, le directeur général du Bureau national d'études de développement rural (BNEDER), Abdelhak Aouemer en marge de cette rencontre organisée au centre d'excellence de la formation professionnelle de Misserghine. Il a signalé que

sur 385 études achevées, peu de porteurs de projets ou investisseurs potentiels pourtant éligibles aux crédits Ettahadi ou Rfik au niveau de la wilaya d'Oran, ont vu leurs demandes satisfaites. Près de 21 pour cent des projets d'investissements sont confinés dans l'aviculture (poulet de chair), 15 pc dans l'élevage bovin, 15 pc dans l'élevage ovin, 15 pc dans l'acquisition de matériels agricoles et 7,8 pc dans la plasticulture, a-t-il fait observer, soulignant que la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) est partie prenante dans l'acte d'investissement des

activités connexes.

« Le manque de financement constitue un obstacle majeur au développement de l'agriculture au niveau local », a estimé le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya, Meftah El Hadj Brachemi, se demandant pourquoi refuse-t-on un dossier de crédit à un investisseur ayant eu préalablement un accord de principe de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et l'aval de la direction des services agricoles. « Il y a un sérieux problème de coordination entre les structures qui gèrent le financement au niveau conceptuel, financier et administratif.

A l'exception du leasing (crédit bail) où un nombre d'investisseurs ont vu leurs demandes satisfaites, les accords de crédits Ettahadi sont minimes », a fait remarquer Mohamed Fellah, membre du conseil d'administration de la chambre de l'agriculture qui déplore les lenteurs administratives dans l'octroi des crédits de campagne qui, souvent ne sont pas accordés en temps opportun. La chef de service Crédit à la direction régionale de la BADR, Ratima Kalaïdji a souligné, pour sa part, que le dispositif de gestion du crédit Ettahadi a été renforcé ces dernières années par l'octroi de crédits au profit de 64 demandeurs en 2015 pour un montant de 840 millions DA et de 219 dossiers pour l'octroi de crédit Rfik de 2013 à ce jour, rappelant que les normes d'octroi de crédit ont été diffusées par écrit au BNEDER et à la direction des services agricoles pour l'application des normes communes. Elle a ajouté, à ce propos, que 17 dossiers de crédit Ettahadi ont été notifiés en 2014 pour un montant de 175 millions DA pour les filières avicoles, d'élevage bovin et de transformation d'olive contre un financement de 5 dossiers seulement en 2013.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Deux et deux



D'autant plus que Ali Baba faisait face à 40 voleurs, que la plupart des plans de développement initiés étaient quadriennaux, (même s'ils ont duré plus).

On serait amené à penser que le 4 pourrait bien receler certaines vertus... Pourvu que ce quart de siècle soit le dernier « mauvais quart d'heure » pour ce peuple qui n'est pas loin d'atteindre les 40 millions d'âmes. Puisse Dieu faire que tout devienne clair comme deux et deux font quatre. Que notre économie s'arrête de fonctionner comme un « quatre saisons ». Qu'on arrête, à chaque réforme engagée, notre chère manie de vouloir couper le cheveu en quatre. Et sans vouloir aller par quatre chemins, même si je dois être grondé par Bent khalti dès qu'elle aura pris connaissance de ce billet: notre religion nous autorise quatre épouses. Mais l'homme est-il cet animal à quatre pattes?

Service d'orthopédie de l'EHS de Canastel **Plus d'une vingtaine d'enfants souffrant de la scoliose opérés**



J. Boukraa

ger 20.000 euros, la prise en charge d'un enfant revient à plus de 120.000 euros. La prise en charge des enfants au niveau de l'EHS Canastel va donc limiter les dépenses à l'Etat, en mettant tous les moyens indispensables à ces interventions à la disposition des médecins », selon la même source. « L'EHS a bénéficié d'un don de quatre tiges d'un médecin de l'hôpital Necker spécialisé en pédiatrie à Paris, ça les a aidé à prendre encore plus d'enfants souffrant de cette pathologie très délicate ». Aussi, il s'agit d'assurer un suivi médical post-opératoire au sein de l'établissement hospitalier.

La chargée de communication a souligné que le chef de service d'orthopédie pédiatrique, le Pr Azzouz, a affirmé que « plusieurs enfants sont sur la liste d'attente pour d'éventuelles opérations chirurgicales. L'âge des patients qui devront en bénéficier varie de 5 et 13 ans. Mon équipe et moi, on a voulu faire une fusion osseuse, donc ça a nécessité des moyens très importants surtout chez les enfants de 2 à 5 ans, qui sont considérés comme des patients qui souffrent d'une scoliose très sévère. Cette technique va permettre de diminuer le coût des transferts des enfants malades à l'étranger ».

Institut national des télécommunications **L'incubateur de startup réactif par l'ANPT**

Houari Barti

Pelle-t-on, bénéficié d'un projet de parc technologique dont la réalisation, confiée à la DLEP, est toujours en cours à Belgaïd à l'Est de la ville. Mais en attendant l'achèvement du projet, l'incubateur de startup qui dépend de l'ANPT continuera à activer au sein de l'INTTIC. Le projet du parc technologique d'Oran est appelé à développer la création de startups de la région ouest, et à créer un certain nombre d'activités dédiées aux sociétés de technologies de l'information et de communication (TIC). Le futur Technoparc d'Oran sera doté d'un incubateur de recherche et d'un multi-locateur pour startup. Il servira également de catalyseur en assurant des prestations de services (TIC) au profit d'entreprises économiques et industrielles de la région ouest. Cette infrastructure qui s'étendra sur une superficie de 30 hectares, sera connectée par fibre optique à la ville de Valence (Espagne) et aura pour particularité de disposer d'une liaison autonome au réseau international pour servir de liaison de secours.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Bensaad Najia, 59 ans, hay Essalam
Kachra Ali, 74 ans, Gambetta
Serghili Arbi, 95 ans, rue Benamari Med
Derar Med, 93 ans, Castors

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 04h12	Dohr 13h00	Assar 16h49	Maghreb 20h10	Icha 21h43



CHLEF

L'artisanat dans tous ses états

Bencherki Otsmane

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'Artisanat Mme Aïcha Tagabou a effectué, jeudi dernier, une visite de travail dans la wilaya de Chlef où elle a appelé les artisans à s'adapter au nouveau mode économique, de promouvoir la production locale, de s'ouvrir sur le monde extérieur et de ne pas se contenter d'exposer dans des salons fermés. Accompagnée du wali Aboubakr Essedik Boucetta et des autorités civiles et militaires de la wilaya, la ministre déléguée a entamé sa visite par plusieurs chapiteaux dressés à proximité du centre culturel islamique de la ville de Chlef. Cette « vrière » a permis à Mme Aïcha Tagabou de prendre connaissance du terroir artisanal de la wilaya et d'écouter les préoccupations des exposants. Les artisans locaux ont exprimé leurs préoccupations qui s'articulent essentiellement sur le manque de moyens accordés par les pouvoirs publics à l'industrie artisanale et aux métiers traditionnels, mais surtout de la difficulté de la vente de leurs produits. La ministre déléguée a dit prendre acte de leurs doléances. Après avoir écouté attentivement les explications du directeur de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya de Chlef sur la situation du secteur, Mme Tagabou est intervenu pour réitérer son appel quant

à la redynamisation du secteur de l'industrie artisanale par la vulgarisation du produit local en usant de méthodes de marketing modernes et d'organiser en permanence des expositions de proximité pour mettre en valeur la production locale. Pour ce faire, la ministre a insisté sur la qualité du produit et son positionnement sur le terrain par le biais de campagne de promotion. De même, la représentante du gouvernement a mis l'accent sur la nécessité de faire des Centres et Maisons de l'Artisanat des outils de promotion du tourisme. « Les Centres et Maisons de l'Artisanat doivent s'impliquer davantage à l'activité artisanale et touristique dans cette wilaya qui recèle d'énormes potentialités. La ministre a saisi, également, cette occasion pour lancer un appel aux chefs d'entreprises pour qu'ils intègrent les artisans dans l'exécution de leurs différents projets. Autre point soulevé par des exposants, celui de la non-disponibilité de locaux adéquats pour exercer leurs métiers. A cela, la ministre a indiqué que les locaux distribués mais restés inoccupés devront être récupérés par les autorités puis redistribués afin qu'ils soient exploités à bon escient.

A noter que pour exercer leurs activités, les artisans ont bénéficié de 2.111 locaux sur un total de 3.421 réalisés au niveau des 35 communes de la wilaya. « Nous allons faire en sorte que des solutions soient trouvées aux préoccupations des artisans, en parti-

culier ceux munis d'une carte d'artisan et assurant la formation d'au moins deux apprentis », a-t-elle précisé. Par ailleurs, lors de sa tournée la ministre a été interpellée au sujet du « gel » depuis 2013 d'environ 200 dossiers dont leurs promoteurs attendent toujours la livraison de leurs matériels pour pouvoir y travailler. Sur ce point, la ministre est restée évasive mais de nombreux postulants pensent que la chute des cours du pétrole y est pour quelque chose. Intervenant en marge de cette visite, M. Aboubakr Essedik Boucetta wali de Chlef a indiqué que « le secteur de l'artisanat est une richesse complémentaire au patrimoine de l'artisanat national, riche en créativité, bénéficiant d'atouts majeurs à optimiser : il constitue donc un potentiel à développer, nécessitant un travail lui conférant une modernité tout en lui préservant sa tradition. Il faut développer aussi son savoir-faire ancestral dans certains métiers comme la tapisserie, la dinanderie, la poterie, les bijoux traditionnels, et travailler le design utilisé ». et de plaider pour « un déploiement des efforts afin de préserver les métiers de l'artisanat traditionnel qui font, de nos jours, partie intégrante de l'identité algérienne, ajoutant que cette préservation ne doit pas se limiter uniquement à l'aspect économique, mais qu'elle doit également concerner les dimensions humaines, historiques et culturelles ».

TÉNÈS

La sardine à 700 DA le kilo !

Bencherki Otsmane

Jamais de mémoire de citoyens, notamment ceux habitant la côte chélifienne, le prix du kilo de sardine n'a atteint les 700 dinars. Et pourtant en cette matinée du jeudi 19 mai, les poissonniers de la ville de Ténès ont bel et bien proposé à la vente la sardine à ... 700 da le kilo. Du jamais vu pour une ville côtière ou la sardine fait partie du patrimoine culinaire de la région. Déjà à 200 Da le kilo, la sardine était considérée assez chère notamment pour les modestes bourses. Quant à 700 dinars, il faut reconnaître que peu de gens sont enclins d'en acheter. Autant diront certains «acheter un poulet de deux kilos pour 420 dinars ». Il faut dire que ce don de la mer qui de coutume, à un prix raisonnable était à la portée de la couche défavorisée de la société par la place qu'il occupait dans la liste des menus, car on le nomme le plat des pauvres. Il est devenu au fil du temps inabordable. A ce rythme-là, le prix de la sardine risque de s'aligner sur les autres espèces de poissons telles que le rouget, le merlan ou la dorade, feront remarquer les consommateurs. Bien entendu, cette flambée des prix de la sardine trouve son origine dans la rareté du produit. « L'offre et la demande jouent pleinement leur rôle dans ce cas



Ph.: Arch.

de figure », note un restaurateur rencontré à la place de « la Marina » à Ténès. La caisse (de sardine de 20 kilos) est cédée à 13 000 dinars aux revendeurs qui sont astreints à leur tour de porter à 700 dinars le kilo, voire plus, pour trouver leur complice. Toutefois, il faut reconnaître que la sardine nous a, par le passé, habitué à ces surprenantes fluctuations des prix

même si elle n'a jamais atteint les cimes de ces derniers jours. A certains moments, n'est-elle pas redescendue à 50 DA le kilo? Aucune raison donc de désespérer parce que la sardine reviendra à coup sûr à de meilleurs sentiments. Elle se lassera vite des assiettes en porcelaine pour échouer dans les plats de ceux qui l'ont toujours aimée, c'est-à-dire les pauvres.

TIARET

Présélection des enseignants pour l'école des Cadets de la nation

El-Houari Dilmî

En prévision de l'ouverture de l'école des Cadets de la nation, prévue au titre de la rentrée scolaire 2016-2017 en septembre prochain, une réunion a eu lieu mercredi entre la directrice de l'éducation de la wilaya, le directeur central des écoles des Cadets de la nation et l'officier supérieur chargé du projet de l'école en vue d'une présélection des enseignants appelés à rejoindre l'école dès la prochaine rentrée. En effet, selon un communiqué de la direction de l'éducation transmis à notre bureau, une présélection des enseignants, appelés à assurer des cours à l'école des Cadets de la nation de Tiaret a été établie en attendant le concours prévu pour les élèves

juste après les résultats de l'examen de fin du cycle primaire (6ème). Le communiqué de la direction de l'éducation précise que seuls les élèves ayant obtenu une moyenne de 8/10 et plus peuvent se présenter au concours d'entrée à l'école des Cadets.

Le directeur central des écoles des Cadets de la nation a indiqué que les enseignants retenus bénéficieront d'une prime supplémentaire en plus du traitement versé par leur corps d'origine, l'Education nationale. Des formulaires ont également été distribués aux enseignants intéressés pour rejoindre l'école des Cadets, dont les effectifs des élèves vont augmenter progressivement d'année en année, selon le communiqué de la direction de l'éducation. Située sur la route d'Alger, près du centre de for-

mation des cadres des collectivités locales relevant du ministère de l'Intérieur, la future école des Cadets de Tiaret sera opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire. « Deux autres écoles sont en cours de réalisation à Tamanrasset et M'sila et seront réceptionnées prochainement pour atteindre, en 2017, le nombre de dix écoles des Cadets de la nation à travers tout le territoire national », avait indiqué en septembre dernier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Des concours sont organisés annuellement pour rejoindre ces écoles d'élite, tout en répondant aux conditions requises et en étant âgé entre 10 et 11 ans pour rejoindre les écoles de type CEM, et entre 14 et 15 ans pour rejoindre les écoles de type lycée », toujours selon MDN.

MOSTAGANEM

Le ramadan et le tourisme populaire au menu

D. B.

Le secrétaire général de la wilaya de Mostaganem, M. Saïfeddine Louh, assurant l'intérim du wali, a présidé, jeudi, une réunion exécutive avec les chefs de daïras, les présidents d'APC, les directeurs de l'exécutif ainsi que le représentant de la sécurité et la Protection civile. A l'ordre du jour, cinq points ont été débattus : la mise en place d'une commission de wilaya pour lutter contre les incendies, une commission pour l'extension des camps de toile, la création d'une zone d'activités aux communes, le couffin de ramadan ainsi que la prise en charge des pauvres et nécessiteux. Il a également mis l'accent sur l'importance de mettre en place tous les moyens nécessaires afin de réussir les examens de fin d'année. Signalons enfin qu'en réponse aux doléances des habitants de Mostaganem, des membres de l'APN, issus de diverses formations politiques, soutiennent l'idée d'ouvrir un centre de radiothérapie à Mostaganem, surtout après avoir reçu une lettre d'un malade cancéreux. En solidarité avec ces malades, une unité de radiothérapie sera installée dans l'hôpital 240 lits de Kharrouba.

En outre, une commission a été installée dont la mission

SIDI LAKHDAR

Le chef de Sûreté de daïra installé

H. B.

Le chef de sûreté de la wilaya de Mostaganem, M. Khellasse Samir, a procédé jeudi dans la matinée à l'installation du nouveau chef de la sûreté de la daïra de Sidi Lakhdar, M. Abdelkrim Sabour, qui a déjà eu à exercer les mêmes fonctions dans le Sud, en remplacement de M. Mohammed Gabès qui a rejoint la Sûreté de wilaya de Mostaganem. La cérémonie officielle d'installation s'est déroulée au siège de la Sûreté de daïra de Sidi Lakhdar en présence du chef de daïra, des autorités civiles et militaires et des représentants de la société civile.

Après avoir loué les qualités du responsable fraîchement installé dont la compétence et l'expérience sont reconnues, le chef de Sûreté de wilaya a rappelé le rôle de proximité que doit avoir la police avec son environnement, notamment vis-à-vis du citoyen. Le patron de la police de la wilaya a également insisté sur la nécessité de faire en sorte que le citoyen en quête de stabilité et d'assurance doive se sentir sécurisé.

AÏN-TEMOUCHENT

Ouverture du 6ème Salon national de l'emploi

Mohamed Bensaïfi

CASNOS, l'inspection de travail et les différents organismes chargés de la mise en œuvre des programmes de l'emploi (ANSEJ, ANEM, CNAC, CNR), les banques pareillement, prennent part à cette manifestation. Le Salon se donne comme objectif de présenter et valoriser les dispositifs publics de promotion de l'emploi, faire connaître le savoir-faire et les compétences des micro-entreprises ANSEJ et CNAC dans divers secteurs d'activité et les mettre en condition d'affaires, d'échange et de partenariat. Cet événement a pour but également de s'informer des capacités de sous-traitance disponibles en vue d'étudier les opportunités d'affaires avec les éventuels partenaires et fournisseurs dans le cadre de leurs besoins parmi les micro-entreprises exposantes. Des conférences, tables rondes et ateliers sont prévues durant ces quatre jours du Salon.

Pour un nouveau Bretton Woods

AUSTIN, TEXAS – Du fait de la crise financière de 2008, des voix se sont élevées pour appeler à un système financier qui réduise les déséquilibres commerciaux, freine les flux financiers liés à la spéculation et évite une contagion systémique. C'était précisément l'objectif initial du système de Bretton Woods. Mais aujourd'hui un tel système n'est pas souhaitable et ne pourrait d'ailleurs pas fonctionner. Quelle est l'alternative ?



PAR YANIS VAROUFAKIS

Ancien ministre des Finances de la Grèce, est professeur d'économie à l'Université d'Athènes

En 1944, la conférence de Bretton Woods a été le théâtre d'un affrontement entre deux hommes et entre deux visions différentes : Harry Dexter White, le représentant du président Roosevelt, et Keynes qui représentait un empire britannique en déclin. Il n'est donc pas étonnant que le plan White basé sur l'excédent commercial américain d'après-guerre l'ait emporté. Il était destiné à «dollariser» l'Europe et le Japon en échange de leur accord pour laisser les mains libres aux USA en matière de politique monétaire internationale. Le nouveau système d'après-guerre a servi de fondation aux heures de gloire du capitalisme – jusqu'à ce que l'excédent commercial américain fonde et que le plan White s'écroule.

La question qui est revenue périodiquement au cours des 10 dernières années est simple : rejeté en 1944, le plan de Keynes conviendrait-il à notre monde multipolaire de l'après 2008 ?

C'est ce qu'a proposé dès 2009 Zhou Xiaochuan, le gouverneur de la banque centrale chinoise, tout en regrettant que ce plan ait été rejeté à Bretton Woods. Deux ans plus tard, interrogé sur ce que devrait être le rôle du FMI dans l'après 2008, Dominique Strauss-Kahn qui en était le directeur général répondait : «Il y a 60 ans Keynes avait déjà prévu ce qui était nécessaire, mais c'était trop tôt. Le temps est venu maintenant de l'appliquer. Je crois que nous sommes prêts à le faire !» Quelques semaines avant de tomber en disgrâce, il faisait manifestement référence à un nouveau système de Bretton Woods.

Ce nouveau système refléterait l'idée de Keynes selon laquelle la stabilité mondiale est menacée par la tendance innée du capitalisme à considérer isolément excédents et déficits. Tant les excédents que les déficits augmentent en période faste, tandis que le fardeau de l'ajustement incombe de manière disproportionnée aux débiteurs durant les périodes de ralentissement, ce qui conduit à un processus de déflation par la dette qui débute dans les régions en déficit avant de réduire partout la demande. Dans ce cadre, l'ajustement est une obligation pour le débiteur, mais une démarche volontaire pour le créancier.

Pour contrer ces déséquilibres, Keynes proposait un autre système dans lequel la responsabilité de l'ajustement incombe à la fois aux débiteurs et aux créanciers. Sa solution consistait à établir une chambre de compensation internationale (ICU, international clearing union) à laquelle participeraient les principales puissances économiques. Tout en conservant leurs propres monnaies et leurs banques centrales, les pays membres accepteraient d'effectuer tous les paiements entre eux dans une devise commune baptisée «bancor». Ces paiements seraient enregistrés et gérés dans leur compte auprès de l'ICU.

Au début le compte de chaque pays membre auprès de l'ICU serait crédité d'une somme en bancors proportionnelle à sa part relative dans le commerce mondial. Par la suite son compte serait crédité en bancors proportionnellement à ses exportations nettes. Une fois établie, l'ICU taxerait de manière symétrique excédents et déficits persistants, de manière à annuler le déséquilibre auto-entretenu entre les flux de capitaux, une demande mondiale agrégée inadéquate et un chômage distribué inégalement à travers le monde et qui n'est pas une fatalité.

Le plan de Keynes posait néanmoins quelques problèmes. Il prévoyait des ajustements de parité qui auraient limité les facilités de découvert pour les pays en déficit chronique et aurait conduit à des marchandages permanents entre les ministres des Finances pour décider des taux de change et des taux d'intérêt. Par ailleurs, des contrôles financiers rigides qui attribuent un pouvoir arbitraire et démesuré aux bureaucraties sur les transferts de capitaux constituent un vice de construction. On pourrait donc concevoir une nouvelle ICU (NICU) qui répondrait à l'idée de Keynes. Ses taux de change seraient variables et ses règles à la fois simples et automatisées. Cela réduirait au minimum le pouvoir discrétionnaire des politiciens et des bureaucraties, tout en préservant les avantages de l'idée originale de Keynes destinée à éviter des déséquilibres mondiaux trop importants.

Au lieu d'utiliser le bancor comme unité de compte, Cette NICU utiliserait une monnaie commune digitale, appelons-la «kosmos», émise et régulée par le FMI. Il l'administrerait sur la base d'un livre de comptes en ligne et d'un algorithme qui ajusterait l'offre totale au volume du commerce mondial, ceci d'une manière préétablie. On pourrait ainsi avoir un composant contre-cyclique qui stimule automatiquement la demande mondiale en cas de ralentissement général.

Les marchés des changes fonctionneraient comme aujourd'hui et le taux de change entre le kosmos et les diverses devises varierait de la même manière que les

droits de tirages spéciaux vis à vis du dollar, de l'euro, du yen, de la livre et du yuan. Mais dans ce cadre, la différence tiendrait à ce que les paiements entre pays membres s'effectueraient via le compte en kosmos de leur banque centrale auprès de la NICU.

Pour exploiter pleinement le potentiel de ce projet il existerait deux dispositifs de transfert financier destinés à limiter les déséquilibres. Le premier serait une taxe annuelle sur les déséquilibres commerciaux prélevée sur les comptes en kosmos des banques centrales en proportion du déficit ou de l'excédent de leurs comptes courants. Cette taxe serait versée dans un fonds commun de la NICU. Le deuxième dispositif serait un droit que devraient verser les institutions financières privées auprès de ce fonds en proportion de toute augmentation du flux de capitaux sortant du pays - un système analogue aux hausses de tarifs appliquées par des entreprises comme Uber durant les heures de pointe.

Cette fiscalisation des déséquilibres commerciaux incitera les pays en excédent à accroître leurs dépenses et leurs investissements et réduira systématiquement le pouvoir d'achat des pays en déficit sur le plan international. Prenant en compte cet élément, les marchés des changes vont ajuster plus rapidement les taux de change en fonction des déséquilibres des comptes courants et annuler une grande partie des flux de capitaux qui favorisent des déséquilibres commerciaux chroniques. De la même manière, la taxe sur l'augmentation du flux de capitaux va pénaliser automatiquement les flux de capitaux spéculatifs, sans accroître le pouvoir discrétionnaire des bureaucraties ni introduire un contrôle trop rigide des capitaux.

Alors soudain le monde aura acquis un fonds souverain, sans même passer par une souscription de capital. Cela permettra de financer la transition vers un système d'énergie à faible émission de carbone : ce système stabilisera l'économie mondiale grâce à l'investissement dans la recherche et le développement dédiés à l'énergie verte et aux technologies durables.

Keynes était en avance sur son temps : sa proposition nécessitait des technologies digitales et des marchés des devises qui n'existaient pas à l'époque. Or nous en disposons aujourd'hui, ainsi que d'une expérience au niveau international en matière de systèmes de compensation internationaux. Nous avons aussi le besoin désespéré d'un fonds mondial dédié à une transition verte qu'un nouveau Bretton Woods keynésien créerait automatiquement. Il nous manque simplement le processus politique, avec un Roosevelt qui réunirait les parties prenantes et catalyserait le changement.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

L'ennemi intérieur du Royaume-Uni



PAR HAROLD JAMES

Professeur d'histoire et des relations internationales à l'Université de Princeton et membre (senior fellow) du Centre for International Governance Innovation (CIGI)

mais les tentatives faites pour restaurer le « pouvoir du peuple » peuvent facilement dresser les citoyens les uns contre les autres. Le référendum, qui doit se tenir le 23 juin prochain, sur le maintien ou non du Royaume-Uni au sein de l'UE en est un parfait exemple.

Les théoriciens traditionalistes de la démocratie représentative sont profondément sceptiques quant à la démocratie directe. Les référendums, en particulier, comportent des risques sérieux. En ramenant une question complexe à un choix binaire, ceux-ci prennent une dimension existentielle et peuvent être à l'origine de profondes divisions à long terme. C'est précisément ce qui est en train de se produire au Royaume-Uni aujourd'hui.

Mais rien ne permet d'échapper à la complexité de la question en jeu ; elle réapparaît sous la forme des incertitudes liées aux conséquences d'un scrutin pour ou contre chacune des positions. Rester au sein de l'UE impliquera sans doute pour le Royaume-Uni d'avoir un statut de semi-membre, éventuellement assorti de nouvelles exemptions et clauses dérogatoires aux règles communes – l'option qui semble avoir la préférence du Premier ministre David Cameron. Ce choix signifiera également que le pays sera dans l'obligation de résoudre collectivement un large éventail de questions en matière de sécurité, de réfugiés et économiques que – comme le soulignent les partisans du maintien dans l'UE – le Royaume-Uni ne peut résoudre seul. Ce choix implique aussi à l'évidence une plus grande intégration.

Les conséquences d'une sortie de l'Union (le Brexit) sont encore plus obscures. Que se passera-t-il si le Royaume-Uni entame le processus de retrait sur deux ans prévu par le Traité de Lisbon-

ne ? Pourra-t-il continuer à fonctionner dans le cadre de l'Espace économique européen (la dite « solution norvégienne ») ? Ou doit-il chercher à conclure un ensemble d'accords bilatéraux (la « solution suisse ») ? Et quid de la proposition de Michael Gove, le ministre de la Justice du gouvernement Cameron, d'établir une zone de libre échange avec la Bosnie, l'Ukraine et l'Albanie (le « modèle albanais ») ? Le Royaume-Uni doit-il entamer des négociations en tant que partenaire distinct sur le Traité de libre-échange transatlantique ? Peut-il raisonnablement miser sur des progrès mondiaux rapides dans le démantèlement des obstacles tarifaires ?

Le référendum du 23 juin ne résoudra donc rien. Et le problème ne disparaîtra pas pour autant. Quelle que soit l'issue du scrutin, négocier les modalités de la relation du Royaume-Uni avec l'Europe prendra des années ; et atténuer la polarisation issue du référendum prendra plus de temps encore.

Pour certains pays, comme la Suisse, qui pratiquent une véritable démocratie directe, les référendums n'engendrent en général pas de profondes polarisations de la société. Parce qu'ils sont organisés régulièrement, les coalitions qui l'emportent changent d'une fois sur l'autre et d'une question à l'autre, avec pour conséquence qu'aucun scrutin particulier ne provoque de profonds clivages au sein de l'électorat.

Mais dans des démocraties représentatives comme le Royaume-Uni (et pratiquement toutes les démocraties actuelles), les citoyens élisent des dirigeants pour qu'ils évaluent des arguments complexes et procèdent à des arbitrages. Lorsqu'une décision est jugée tellement cruciale qu'elle ne peut pas être laissée au seul discernement des représentants élus, le principe qui sous-tend l'ensemble de l'ordre politique est remis en cause. Cette décision tend également à prendre une dimension historique, avec une vive opposition entre chacune des parties. En fait, la profonde polarisation causée par le référendum sur le Brexit rappelle des épisodes antérieurs qui ont remanié les allégeances politiques et malmené d'anciennes relations.

Au Royaume-Uni, l'analogie la plus récente est la crise du canal de Suez de 1956, qui a donné lieu à un débat sur le rôle de la Grande-Bretagne dans le monde d'après-guerre et l'ampleur de sa dépendance envers le bon vouloir des États-Unis. Au XIX^e siècle, une vive polémique sur la liberté du commerce des grains aboutit à l'abolition des lois

sur les céréales par le Premier ministre britannique Robert Peel. Cinquante ans plus tard, la France était déchirée en deux par le procès pour trahison du capitaine de l'armée Alfred Dreyfus.

Lors de chacun de ces débats politiques décisifs, chaque partie a diabolisé l'autre, affirmant que leur adversaire était motivé par la malveillance ou l'ignorance. Il en va de même en Grande-Bretagne aujourd'hui. Les Britanniques favorables au maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne sont vulnérables comme les esclaves d'une bureaucratie technocrate irresponsable, comme des traîtres à leur pays qui ne peuvent gagner qu'en lançant le

« Projet de la peur ». De leur côté, les partisans du maintien dans l'UE qualifient leurs adversaires d'obscurantistes, peu instruits, de paroissiens ignorants, motivés uniquement par la colère et la peur. En d'autres termes, chacun des camps accuse l'autre d'être incapable de tempérer ses émotions par une réflexion rationnelle.

Le fait est que chacune des questions liées à l'appartenance à l'UE, aujourd'hui source de peur et de colère pour les Britanniques, pourrait être traitée au cas par cas. En réponse aux préoccupations concernant le fait que les immigrés puissent exercer des pressions sur les transports, les logements et le système éducatif, l'on pourrait plaider pour de meilleures écoles, plus de permis de construire et de nouveaux investissements dans les infrastructures. Dans tous ces domaines, les représentants élus sont bien placés pour procéder aux arbitrages nécessaires. En ayant recours aux mécanismes de la démocratie directe, le Royaume-Uni a affaibli sa capacité à répondre aux défis d'une façon qui promeut la stabilité. Cette situation de tout ou rien incite de plus en plus les citoyens britanniques à percevoir la politique sous un angle considéré comme inévitable par le philosophe et juriste allemand Carl Schmitt (et membre du parti nazi) : la distinction entre ami et ennemi – entre ceux pour lesquels l'on est en définitive prêt à mourir et ceux que l'on est en définitive prêt à tuer. De tels clivages ne peuvent être combatis qu'avec le temps. Ils peuvent persister au-delà des circonstances qui les ont engendrés, parfois sur plusieurs générations avant de disparaître. Par exemple, l'Europe méditerranéenne a toujours en mémoire les polémiques sur le pouvoir de l'Église catholique, et le Sud des États-Unis continue à porter les stigmates de l'esclavage et de la Guerre civile. Ces clivages se traduisent par des tensions sociales, des blocages politiques et une incapacité à réformer ou moderniser la société. En organisant un référendum, le gouvernement britannique a engendré un antagonisme profond et fondamental dans sa sphère politique. Le Royaume-Uni court aujourd'hui le risque de devenir une société divisée de manière irréconciliable et de plus en plus dans l'impasse.

Traduit de l'anglais par Julia Gallin



Victoires et combats des startups arabes



PAR SAMI MAHROUM

Directeur du programme Innovation et Politique à l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) ; il est l'auteur du récent ouvrage *Black Swan Start-ups: Understanding the Rise of Successful Technology Business in Unlikely Places*

On aurait tort de sous-estimer le succès des startups régionales. Selon l'accélérateur Wamda, plus d'une douzaine de startups – dont Bayt, Careem, Marka VIP, Namshi, News Group, Propertyfinder et Wadi.com – verraient aujourd'hui leur valorisation s'élever à plus de 100 millions de dollars. Souq.com, entreprise de 3 000 employés, fondée en 2005, est sur le point de devenir la première « licorne » de la région, c'est-à-dire la première startup valorisée à plus d'un milliard de dollars. L'environnement régional n'est pourtant guère propice à l'entrepreneuriat. Au-delà des guerres, du terrorisme et de l'agitation politique dont souffre le monde arabe – sans parler des difficultés habituelles rencontrées par les entrepreneurs loin de la Silicon Valley, à savoir la pénurie de capital-risque disponible, la rareté des talents ou le manque d'infrastructures –, se posent toutes sortes de problèmes structurels. La démographie des entreprises n'est pas le moindre. Selon une étude réalisée en 2011, 70% de l'économie du secteur privé dans la région MOAN sont détenus par des structures familiales – une proportion plus élevée que partout ailleurs. Ce qui signifie que dans une bonne part des milieux d'affaires, les fonds sont levés, les participations sont prises et les activités sont gérées dans des cercles restreints et sociale-

DUBAÏ – La récente conférence STEP, à Dubaï – le plus important rassemblement consacré aux startups dans toute la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MOAN) – a fait beaucoup parler d'elle. Ce qui semble indiquer que l'univers local des startups est parvenu à l'âge adulte. Mais les entrepreneurs de la région MOAN sont encore confrontés, sur la route du progrès, à d'importants obstacles culturels.

ment fermés. L'adage selon lequel, lorsqu'on lance une nouvelle activité, il ne faut compter que sur ses amis, sur sa famille ou alors sur des fous semble trouver dans la région MOAN une désarmanante conclusion : « Si l'on n'est ni un ami ni un membre de la famille, c'est qu'on doit être un fou. » Peut-être minimisent-ils les risques avec ce genre de comportement, mais on favorise aussi une culture qui répugne à s'y exposer. Qui plus est, le maintien d'une activité dans le cercle familial réduit son potentiel disruptif, même lorsqu'elle parvient à innover.

Cette culture familiale ou « tribale » des affaires est le résultat d'une longue histoire où s'accumulent juridictions consulaires incomptentes, nationalisations arbitraires et gouvernance d'entreprise inefficace. Si la plupart des pays ont enregistré des progrès sur ces différents fronts, les traditions tribales des milieux d'affaires demeurent très enracinées, et il faudra du temps pour les faire évoluer.

Mais des initiatives sont possibles dès aujourd'hui pour corriger les problèmes inhérents à cette culture des affaires, comme le manque de capital-risque disponible dont auraient besoin les nouveaux entrepreneurs. Au Liban, par exemple, la banque centrale a lancé la Circulaire 331, un plan de soutien sans précédent, qui garantit jusqu'à 75% des investissements des banques locales en faveur des startups, à une hauteur qui peut atteindre 3% du capital de la banque. Ce programme, qui fonctionne depuis 2013, a généré plus de 400 millions de dollars de capital-risque.

La façon dont l'État envisage son rôle crucial de client constitue le deuxième obstacle majeur à l'innovation des entreprises dans la région MOAN. En tant que fournisseur de biens et de services – pour un équivalent de 10% à 15% du PIB dans les pays développés, mais jusqu'à 20% du PIB dans les pays en développement –, l'État peut agir comme moteur de la croissance et de l'innovation. Rappelons que la création de la Silicon Valley et son développement furent encouragés par des contrats et des achats publics.

Mais dans les pays de la région MOAN, les conditions de collaboration avec l'État – conditions d'adjudication, échéanciers, contraintes administratives – sont prohibitives pour les petites entreprises (de dix à cinquante employés). Incapables d'accéder au marché des biens et des services publics, celles-ci gâchent dès lors des occasions non négligeables de croître et de parvenir à maturité, ce qui limite nécessairement leur capacité à dynamiser la croissance économique et le développement.

Un troisième obstacle à l'innovation des entreprises dans la région MOAN tient à la structure industrielle. Le bâtiment, la banque, les télécommunications, le tourisme et l'industrie manufacturière traditionnelle représentent une part importante du secteur privé dans l'économie régionale. Dans ces différentes activités, ce sont généralement des familles qui possèdent les entreprises, souvent de taille importante, gourmandes en dépenses d'équipement, et qui n'ont pas l'habitude de considérer les startups comme des partenaires stratégiques possibles.

Tout cela signifie que les droits d'entrée pour les nouvelles entreprises sont très élevés, ce qui limite drastiquement les occasions de mettre à contribution les grandes industries, et plus encore d'en perturber la routine ou de les inciter à se diversifier vers l'innovation. Même les startups qui ont réussi une percée ont du mal à mettre en place des partenariats (B2B). Si les télécommunications font à cet égard figure d'exception, leur développement demeure entravé par les réglementations en vigueur.

C'est dans l'activité en ligne que les startups de la région MOAN réussissent le mieux. Les grands acteurs établis n'ont pas montré pour le commerce électronique un intérêt prématûr, et le ticket d'entrée, pour ce qui concerne les dépenses d'équipement ou l'accès au marché, est relativement peu élevé. D'ailleurs la plupart des entreprises qui ont réussi dans ce domaine vendent directement au consommateur et effectuent leurs transactions au moyen de services de paiement électronique qui leur permettent de lever certains obstacles et d'éviter les commissions bancaires exorbitantes.

Les progrès que ces startups parviennent à accomplir soulignent leur capacité à conduire l'innovation et à créer de la croissance économique. Ils devraient donc inciter tant les milieux d'affaires que les administrations de la région MOAN à réviser leurs jugements. Les États notamment doivent apprendre à faire jouer leurs dépenses en faveur du développement de jeunes entreprises novatrices, et les entreprises ayant pignon sur rue doivent ouvrir aux startups leurs activités, coopérer avec elles pour développer l'innovation et insuffler le dynamisme aux marchés.

Les startups sont indubitablement des plateformes pour l'innovation et des moteurs de la croissance économique, de l'emploi et du développement. Il est temps que les pays de la région MOAN tirent parti de ce potentiel.

Traduction François Boisivon

Redimensionner la montagne de dette de la Chine

MONTREAL - Il existe un large consensus sur deux faits à propos de l'économie chinoise. Tout d'abord, le ralentissement a pris fin et la croissance reprend. Deuxièmement, tout ne va pas bien sur le plan financier. Par contre, il n'y a pas d'accord sur les prochaines étapes.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur à l'Université de Californie, Berkeley, et à l'Université de Cambridge

Ia bonne nouvelle est que la demande intérieure continue de croître. Les ventes de voitures ont augmenté de près de 10% en mars par rapport au même mois en 2015. Et les ventes au détail ont augmenté à un rythme annuel de 10% au premier trimestre. Néanmoins, l'augmentation la plus spectaculaire concerne l'investissement.

L'investissement immobilier se développe à nouveau, après son effondrement en 2015. Les investissements industriels, en particulier par les entreprises d'Etat, ont repris fortement.

A l'origine de ce revirement est l'énorme croissance du crédit, liée au fait que les autorités, qui craignaient que le dernier ralentissement ne soit excessif, encouragent fortement les banques chinoises à prêter. La croissance du crédit, connu en Chine comme le « financement social total », a augmenté à un taux annuel de 13% au cours du quatrième trimestre de 2015 ainsi qu'au cours du premier trimestre de cette année – ce qui représente le double du taux de croissance annuelle du PIB. Depuis l'éclatement de la crise financière en septembre 2008, la Chine a connu la croissance du

crédit la plus rapide de tous les pays du monde. En fait, il est difficile d'identifier un autre boom du crédit de cette ampleur dans l'histoire.

La mauvaise nouvelle est que les booms du crédit se terminent rarement bien, comme les économistes Moritz Schularick et Alan Taylor nous l'ont rappelé. Le tsunami du crédit chinois finance des investissements dans l'acier et l'immobilier, des secteurs déjà accablés par une capacité excédentaire massive. Autrement dit, les entreprises qui empruntent sont précisément celles qui sont les moins capables de rembourser.

Le Fonds monétaire international, qui a tendance à adopter une attitude prudente sur ces questions (en bonne partie pour éviter de se mettre à dos des gouvernements puissants), estime que 15% des prêts chinois aux sociétés non financières sont à risque. Alors que la dette aux sociétés non financières s'élève actuellement à 150% du PIB, la valeur comptable des créances douteuses pourrait atteindre un quart du revenu national.

Il peut encore être possible de vendre des appartements vacants pour une fraction de leur coût de construction. Il peut être possible de vendre des machines de laminage à d'autres pays, ou en tant que ferraille. Mais dans les secteurs où les prêts à risque sont concentrés – l'acier, l'exploitation minière et l'immobilier – suggèrent que les pertes seront considérables.

Voilà pourquoi la solution prétendument indolore, des swaps de dette contre du capital, ne sera en fait pas indolore. Certes, les mauvais prêts peuvent être achetés par des sociétés de gestion d'actifs, qui peuvent les combiner à d'autres titres pour les vendre à d'autres investisseurs.

Mais si les gestionnaires d'actifs paient la pleine valeur comptable de ces prêts, ils subiront des pertes, et le gouvernement devra payer la facture. S'ils paient la valeur de marché uniquement, ce sont les banques qui subiront des pertes, et le gouvernement devra réparer leurs bilans.

Cela laisse trois options désagréables. Premièrement, les autorités peuvent émettre des obligations pour lever les fonds nécessaires pour recapitaliser les banques. Ce faisant, elles transformeraient en fait le problème de la dette des entreprises en un problème de dette publique. Cela déplacerait le fardeau financier vers les épaulas des contribuables futurs, ce qui ne serait pas de nature à améliorer la confiance des consommateurs.

Cela ne renforcerait pas non plus la confiance dans les finances publiques. La dette publique en



Chine est encore relativement faible; mais, comme tout citoyen irlandais peut vous l'expliquer, elle peut gonfler rapidement lorsque surviennent des crises bancaires.

Sinon, la banque centrale pourrait financer la réparation en accordant des crédits. Mais, bien que les autorités aient suivi cette approche en 1999, la dernière fois qu'elles ont été confrontées à un problème sérieux de prêts toxiques, faire tourner la planche à billet n'est pas compatible avec leur autre objectif déclaré : un taux de change stable. Nous avons vu en août dernier comme les investisseurs peuvent paniquer lorsque le taux de change du renminbi se déplace de façon inattendue. Une dépréciation monétaire peut non seulement précipiter une spirale déstabilisatrice de fuite des capitaux; elle pourrait aussi déstabiliser les banques, d'où l'argent quittant le pays doit d'abord être retiré.

La dernière option est d'imaginer que le problème des créances douteuses va se résoudre. Les banques seraient encouragées à accorder de nouveaux prêts pour rembourser les anciens lorsque

ces derniers arrivent à échéance. La fiction que les banques sont bien capitalisées sera maintenue. Les emprunteurs qui doivent être liquidés ou réorganisés seront au contraire maintenus en vie, sous perfusion de financement bancaire. Le résultat sera familier aux amateurs de la crise bancaire du Japon: des banques zombies prêtant à des entreprises zombies, qui appliquent une pression artificielle sur les entreprises viables, étouffant leur croissance.

Un financement de la recapitalisation des banques par l'émission d'obligations est probablement la moins mauvaise option.

Cela ne signifie pas qu'elle sera indolore. Rien ne garantit que les décideurs chinois opteront pour celle-ci. Pourtant, dans le cas contraire, les conséquences pourraient être désastreuses.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

Son dernier livre s'intitule *Hall of Mirrors: The Great Depression, the Great Recession, and the Uses - and Misuses - of History*.

Croissance mondiale et nouvelle médiocrité économique

NEW-YORK - Il y a peu, le FMI et d'autres institutions ont révisé encore une fois à la baisse leurs prévisions relatives à la croissance mondiale. Cela n'a rien d'étonnant, car à l'exception de quelques pays à l'économie florissante, la plupart sont en difficulté.



PAR NOURIEL ROUBINI

Président de Roubini Global Economics et professeur d'économie à l'Université de New-York (Stern School of Business, NYU)

Parmi les pays avancés, les USA viennent de traverser deux trimestres consécutifs de croissance annuelle de 1%. La prolongation du ralentissement monétaire a provoqué un redressement cyclique dans la zone euro, bien que le taux de croissance potentiel de la plupart de ses pays membres soit nettement inférieur à 1%. Au Japon, « l'abénomics » [la politique économique du Premier ministre Shinzo Abe] est en perte de vitesse, et du fait du ralentissement économique depuis la mi-2015, le pays est au bord de la récession. Au Royaume-Uni l'incertitude qui entoure le référendum de juin sur son maintien au sein de l'UE conduit les entreprises à suspendre les embauches et les investissements. Et d'autres pays avancés comme le Canada, l'Australie ou la Norvège pâtissent de la baisse du prix des matières premières.

La situation de la plupart des pays émergents n'est guère meilleure. En ce qui concerne les cinq pays qui forment le BRICS, le Brésil et la Russie sont en récession, l'Afrique du Sud a une croissance presque nulle et la Chine connaît un ralentissement structurel. Le cinquième, l'In-

de, s'en sort bien seulement parce qu'au royaume des aveugles, les borgnes sont rois – ainsi que l'a formulé le gouverneur de la banque centrale indienne, Raghuram Rajan. Beaucoup d'autres pays émergents sont aussi confrontés depuis 2013 à un ralentissement en raison des mauvaises conditions extérieures, de la fragilité de leur économie (due à une politique monétaire et budgétaire trop relâchée et à un crédit trop facile). Et plutôt que de procéder à des réformes favorables aux marchés ils s'orientent souvent vers des variantes du capitalisme d'Etat.

Pire encore, la croissance potentielle est à la baisse, tant pour les pays avancés que pour les pays émergents : - Le niveau de l'endettement public et privé limite les dépenses – notamment les dépenses d'investissement favorables à la croissance dont la part dans le PIB a chuté au moment de la crise financière mondiale et qui ne sont pas revenus à leur niveau d'avant-crise. Cette baisse affecte la croissance de la productivité, tandis que le vieillissement de la population dans les pays développés et dans un nombre croissant de pays émergents (par exemple la Chine, la Russie ou la Corée) diminue l'apport de la main-d'œuvre dans la production.

- La hausse des inégalités en termes de revenus et de patrimoine exacerber la tendance massive à épargner au niveau mondial (le contre-coup de la baisse des investissements). Les revenus étant redistribués du travail vers le capital, le flux financier va de ceux qui ont la plus grande propension marginale à dépenser (les ménages à revenus faibles et moyens) vers ceux qui ont la plus grande propension marginale à épargner (les ménages à haut revenus et les entreprises).

- Un ralentissement cyclique prolongé peut affecter la croissance tendancielle. Les économistes qualifient ce

phénomène d'hystérisis. Le chômage de longue durée affecte la qualification des travailleurs et le capital humain ; et comme l'innovation suppose de nouveaux moyens de production, la faiblesse des investissements retentit de manière permanente sur la croissance de la productivité.

- Tant de facteurs freinent la croissance potentielle qu'il faudrait des réformes structurelles pour la relancer. Mais que ce soit dans les pays avancés ou dans les pays émergents, le rythme de ces réformes est trop lent, parce qu'elles sont coûteuses en terme d'argent et de perturbations.

Leurs effets positifs ne se feront sentir qu'à moyen ou long terme, ce qui donne un avantage à ceux qui s'y opposent.

La croissance réelle pour sa part reste inférieure à une croissance potentielle elle-même inférieure à ce qu'elle devrait être :

- Le désendettement et la réduction des déficits massifs est un processus douloureux qui suppose une baisse des dépenses publiques et privées et une augmentation de l'épargne. Ce processus a commencé aux USA après l'éclatement de la bulle immobilière, il a ensuite gagné l'Europe et il s'étend maintenant aux pays émergents qui ont emprunté à tout va au cours des dix dernières années.

- Le dosage entre les différentes mesures n'est pas satisfaisant. La plupart des pays avancés basculant trop rapidement vers des restrictions budgétaires, ils ne pouvaient compter pratiquement que sur une politique monétaire non orthodoxe pour relancer la croissance; or cette dernière est de moins en moins efficace (si ce n'est contre-productive).

- Les ajustements asymétriques entre débiteurs et créanciers ont aussi porté atteinte à la croissance. Les premiers ayant dépensé sans compter et guère épargné, à moment donné sous la pression des marchés, ils ont dû faire marche arrière, alors que rien ne contraintait les seconds à dépenser davantage et à moins épargner. Cela a accentué l'excès d'épargne au niveau mondial et la chute des investissements.

- Enfin, le phénomène d'hystérisis a encore affaibli la

croissance réelle. Un ralentissement cyclique a diminué la croissance potentielle, mais également l'attente en la matière, d'où une aggravation de la faiblesse cyclique - les dépenses diminuant quand les attentes sont revues à la baisse.

Il n'y a pas de solution politique facile au dilemme posé aujourd'hui par l'économie mondiale. Il faut réduire rapidement et efficacement un surendettement insoutenable pour éviter un processus de désendettement qui traînerait pendant une décennie ou même plus. Mais les pays souverains ne peuvent recourir à ces mécanismes difficiles à appliquer pour les ménages, les entreprises et les institutions financières.

De même, des réformes structurelles et des réformes en faveur des marchés sont nécessaires pour améliorer la croissance potentielle. Mais compte tenu de leur coût préalable et de leurs bénéfices tardifs, ces réformes sont impopulaires dans les économies qui sont déjà en phase de ralentissement.

Il sera tout aussi difficile de mettre fin aux mesures monétaires non orthodoxes, ainsi que la Réserve fédérale américaine l'a montré en faisant savoir que la normalisation des taux d'intérêt sera plus lente que ce qui était attendu. La politique budgétaire (notamment les investissements publics qui encouragent à la fois l'offre et la demande) est prisonnière du surendettement et d'une politique d'austérité inappropriée, même dans les pays qui auraient les moyens financiers d'entreprendre une consolidation à un rythme moins rapide.

Aussi, pour le moment nous allons probablement rester dans ce que le FMI appelle la «nouvelle médiocrité», Larry Summers, une «stagnation séculaire» et les Chinois la «nouvelle normalité».

Mais il ne faut pas s'y tromper : il n'y a rien de normal ou de satisfaisant dans des résultats économiques qui accroissent les inégalités et dans bien des pays suscitent une réaction populiste (à gauche comme à droite) contre le commerce, la mondialisation, les migrations, l'innovation technique et les mesures favorables aux marchés.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz



LA NAISSANCE DU FESTIVAL DE CANNES

Dans quelles conditions est né le Festival International du Film de Cannes ? Petite histoire en forme de feuilleton (4/4).



Qu'est-ce qu'on retient du tout premier Festival de Cannes en septembre 1946 ? Les bons films, les stars US qui débarquent sous haute surveillance des Marines, les soirées au Casino... Mais un autre événement, en dehors du cinéma, va participer à la consécration de la manifestation. Une photo, juste une image. Un cliché en noir et blanc qui va faire le tour du monde. Sur la plage de Cannes, Jean Cocteau dans son costume principe-de-galles, assis sur le sable baise la main de la star française de l'époque, Michèle Morgan, qui vient tout juste de rentrer des Etats-Unis. Michèle Morgan porte un maillot deux-pièces. Le fameux bikini, inventé par le Français Louis Réard, un ingénieur automobile, qui le baptisa ainsi en référence à l'atoll sur lequel les Américains faisaient leur expériences atomiques. Même si Rita Hayworth tenta de lancer ce maillot, c'est le cliché avec Michèle Morgan qui va faire accepter et populariser le maillot deux-pièces. La rencontre d'un grand écrivain avec une actrice sexy va achever de définir à jamais le Festival de Cannes comme le rendez-vous improbable entre les intellos et les bimbos, le sérieux et le glamour.

Mais aujourd'hui il est temps d'inventer quelque chose de nouveau. Un scandale sulfureux pour que les paparazzis dont le nombre ne cesse de fondre comme glace au soleil, reviennent à Cannes. Allo, Adila ? Tu as un boulevard devant toi. Oseras-tu être la première starlette invitée par le Festival à nager en burkini ? Oui, oui, en burkini... C'est bon pour la promo du film «Kindil Al-Bahr» et c'est excellent pour ta postérité... Pardon ? Ah, non, please Adila, pas de gros mots en plein vendredi de châabane. Je ne peux même pas les reproduire ici, on ne s'exprime pas dans les colonnes du Quotidien d'Oran comme dans un film de Damien Ounouri, tu le sais bien. Mais puisque c'est comme ça, je garde l'idée pour moi. Dis, t'as pas un burkini vert fluo à me passer ? Fin.



KINDIL AL-BAHR, L'ÉTRANGE CRÉATURE DE DAMIENOUNOURI

Damien Ounouri et Adila Bendimerad ont dévoilé hier à la Quinzaine des Réalisateurs «Kindil Al-Bahr», leur dernier film, un moyen-métrage social et fantastique qui marque une rupture notable et bienvenue dans le cinéma algérien.

Enfin, nous l'avons vu «Kindil Al-Bahr» - ou la Méduse- d'après une idée de Adila Bendimerad et Adel Bentoussi scénarisée par Adila Bendimerad (héroïne principale du film) et Damien Ounouri (réalisateur). C'est un film algérien tourné en Algérie (Cherchel, Tipaza) mais qui d'emblée prend le large pour se situer dans une ville imaginaire et à une époque indéterminée. Un film qui plonge littéralement dans la mer pour échapper à son statut de film social, un peu à la manière des clandestins qui prennent tous les risques de la hargne pour fuir leurs ports d'attache et déjouer le mektoub tracé d'avance. C'est aussi et avant tout un film aquatique et acrobatique, qui passe d'un genre à l'autre, très à l'aise en eaux troubles, surtout là où il n'a pas pied. Au moins, une chose est sûre : algérien, «Kindil Al-Bahr» est un film de cinéma, ce qui n'est pas si fréquent quand on y pense.

Cela commence d'une manière faussement classique, un après-midi d'été à la plage en compagnie d'une jeune mère de famille accompagnée de ses deux enfants et de leur grand-mère. Faussement classique, car le père qui les accompagne ne reste pas avec eux, et qu'avant de filer à son travail, son épouse exige de lui un bisou. Un baiser dans le cinéma algérien, mine de rien, même en mode skimi, c'est tout sauf anodin. Ce furtif baiser arraché par Adila Bendimerad à Nabil Asli, donne le ton du film et affiche ses 3 A. Afranchi, amoureux, atypique. Qu'est-ce qu'on peut faire - et surtout qu'est-ce qu'on ne doit pas faire - de nos corps dans l'espace public ? Traduit au cinéma, ça donne qu'est-ce qu'on peut montrer et qu'est-ce qui est banni. Le rapport au corps donc. La question devient encore plus contraignante quand il s'agit du corps féminin. Le sujet du film, on vous l'accorde, est vieux comme l'origine du monde, mais il reste d'actualité, au moins jusqu'à la fin du monde. Son traitement dans «Kindil Al-Bahr» en revanche est très inédit.

Revenons à l'histoire. N'fissa-Adila, la jeune mère décide d'aller se baigner seule. Bien sûr, ça ne rate pas : des jeunes mâles attirés par l'intégrité nageuse aux formes généreuses s'agglutinent autour d'elle, menaçants, comme dans «Soudain l'été dernier» de Tennessee Williams (qui se souvient de Liz Taylor encerclée de jeunes garçons sauvages dans l'adaptation de Joseph Manckiewicz ?). La tension monte vite, les insultes fusent, la violence éclate : tragédie méditerranéenne en pleine mer ! La scène du lynchage dans l'eau est la plus terrible et la plus réussie du film. Violée et noyée, Adila Bendimerad resuscitera en étrange créature de la mer pour se venger, celle-là est l'idée originale de «Kindil Al-Bahr» qui bascule avec toute notre adhésion dans le registre du fantastique.

Le seul bémol, c'est qu'avec des moyens cheap au

niveau des effets spéciaux, Damien Ounouri ne

s'aventure pas assez loin et pas assez longtemps dans

sa belle échappée fantastique. On aurait aimé que

la méduse vengeresse prenne plus de temps pour

régler ses comptes avec ses agresseurs, avec tout ce

que cela suppose comme scènes de suspense supplémentaires à imaginer pour nous tenir en haleine.



Quand il quitte le registre du fantastique, «Kindil Al-Bahr» harponné par la fatalité du réalisme s'échoue sur une plage encombrée de dénonciations classiques: l'insupportable insolence des nouveaux riches, la bêtise criminelle des médias populistes, l'incompétence crasse des autorités publiques... Pour autant «Kindil Al-Bahr» reste un film qui fera date, car il marque une rupture générationnelle de bon augure pour la fiction algérienne. Il faut donc saluer comme il se doit Adila Bendimerad qui s'est jetée à l'eau dans tous les sens du terme pour porter ce projet

que Damien Ounouri met en scène avec un certain talent et beaucoup d'attention amoureuse pour son héroïne. Tous les acteurs de ce film réellement indépendants sont par ailleurs parfaits, à commencer par Nabil Asli, décidément toujours excellent, si bien que ça devient lassant de le redire à chaque fois qu'il apparaît sa belle gueule à l'écran. Ce n'est pas la première fois que Adila Bendimerad et Nabil Asli viennent à Cannes. La dernière fois c'était avec Merzak Allouache pour «Le Repenti». Pas la première fois donc et sans doute pas la dernière...

LE FESTIVAL OFF DES FILMS ALGÉRIENS (4/5)

Et si tous les films de la sélection officielle étaient en fait réalisés par des cinéastes de chez nous ? Chronique festivalière en forme de fièvre passagère.

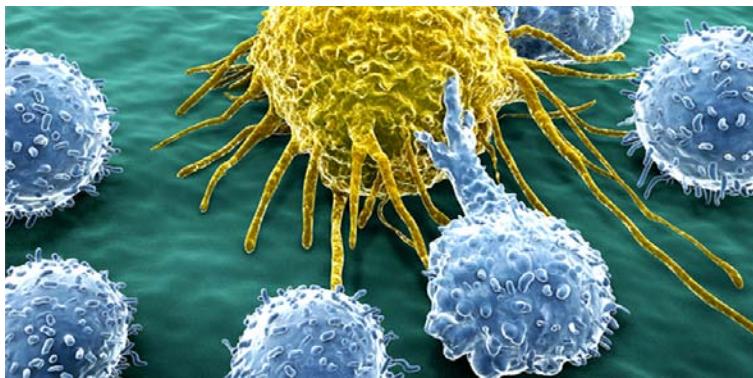


Et juste avant de mourir, comme d'autres vont laver leurs péchés à La Mecque, Ahmed Rachedi vient à Cannes avec enfin un bon film. Sans doute pour tenter de faire oublier l'énorme gâchis que représente sa longue et misérable carrière faite de mauvais films de commande réalisés avec beaucoup d'argent (allez savoir pourquoi) et très peu de cinéma, que des films de propagande qui ne font même pas l'effort de faire passer la pilule. Pour plaire à ses seigneurs, Ahmed Rachedi n'a jamais hésité à falsifier l'histoire. Pour faire allégeance à ses commanditaires, Ahmed Rachedi prend

l'argent de la rente et occupe le terrain pour qu'aucun autre cinéaste n'émerge dans le paysage sinistre du cinéma étatique national. Avec «Ma'Rosa», Ahmed Rachedi fait tout le contraire. Un film social tourné dans le quartier populaire de Saint-Pierre à Oran avec très peu de moyens mais une folle envie de se rattraper. Qui est Ma'Rosa ? Une mère de famille qui peine à joindre les deux bouts. Dans sa petite échoppe, elle déale en douce de la drogue. Quand elle se fait arrêter elle et son mari par les flics, le film prend des allures d'une réalité-fiction coup-de-poing. Les flics exigent beaucoup d'argent pour étouffer l'affaire. Sous une pluie incessante, dans le chaos et la boue, voilà toute la famille de Ma Rosa qui se démène pour réunir l'importante somme devant permettre à leurs parents de sortir de prison. Avec sa caméra en mouvement, Ahmed Rachedi capte dans cette course contre la montre toute la misère de son pays. Il filme très près des corps, sans sombrer dans le manichéisme primaire, on a autant pitié des flics que de la famille de Ma'Rosa. Et l'humanité est présente aussi bien dans les ghettos d'Oran que dans le commissariat où les mères de famille viennent voir leur rejetons flics pour s'assurer qu'ils ont diné, où des enfants abandonnés viennent trouver refuge, et où tout le monde navigue comme il peut. Cette charge contre la corruption est d'abord un excellent film, avec un montage des plus efficaces - pour une fois qu'on peut dire du bien de Mina Chouikh, saluons-la au passage. «Mon film est un cri contre la corruption avec l'espérance de changer les choses dans mon pays dirigé par une clique imprévisible et populaire», a déclaré en conférence de presse Ahmed Rachedi à l'issue de la projection... Bon, bien sûr, on n'y croit pas du tout. On atteint les limites de cette chronique censée rappeler à quel point le cinéma algérien aurait pu être autre chose que ce qu'il est. Le lecteur aura rectifié de lui-même. «Ma'Rosa» nous vient d'un pays très pauvre, mais très sage : les Philippines. Son réalisateur est un cinéaste, un vrai, avec un nom qui lui va comme un gant : Brillante Mendoza.

Cancer

Une nouvelle étude clinique confirme l'efficacité de l'immunothérapie



Les résultats d'un essai clinique dévoilés mercredi ont une nouvelle fois confirmé le potentiel prometteur de l'immunothérapie pour prolonger la vie de patients atteints d'un mélanome avancé, une forme agressive de cancer de la peau. Illustration de l'efficacité de ce traitement, environ 40% des 655 malades traités avec cette molécule, qui dope le système immunitaire pour attaquer les cellules cancéreuses, étaient encore en vie trois ans après le diagnostic. Ce médicament est le "pembrolizumab", dont le nom commercial est le Keytruda. Il a été développé par les laboratoires américains Merck, qui ont financé cet essai clinique dont les résultats ont été présentés lors d'une téléconférence de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO). Les chercheurs ont précisé que le taux de survie à trois ans avec les anciens traitements contre le mélanome, notamment la chimiothérapie, était de 10 à 20%. Avant l'apparition du premier traitement du mélanome par immunothérapie en 2011, l'espérance de vie après le diagnostic était inférieure à un an, a indiqué l'ASCO. La durée médiane de survie parmi tous les patients de cet essai clinique a été d'environ deux ans, et 15% ont eu une rémission complète.

Ces patients ont pris le Keytruda pendant un peu plus de onze mois. "En l'espace de quelques années ces thérapies ont vraiment transformé les perspectives des patients atteints d'un mélanome et également de nombreux autres cancers difficiles à traiter", a souligné le Dr Don Dizon, un porte-parole de l'ASCO. Le Keytruda et d'autres molécules similaires qui forment cette nou-

velle classe de traitement d'immunothérapie bloquent une protéine appelée PD-1, qui se trouve sur les cellules du système immunitaire, les lymphocytes T, pour que celles-ci puissent détruire les cellules cancéreuses.

En avril, les résultats d'un essai clinique avec une molécule de la même classe, l'Opdivo, de la firme américaine Bristol-Myers Squibb, ont montré que 34% des patients atteints d'un mélanome avancé traités avec cet anticancéreux étaient encore en vie cinq ans après le diagnostic. L'ancien président Jimmy Carter a été traité avec le Keytruda en 2015 après un diagnostic de mélanome avancé qui avait fait des métastases au foie et au cerveau. En décembre, il a annoncé que les scanners ne montraient plus aucune trace du cancer. Ces nouveaux traitements se sont montrés également prometteurs contre d'autres types de cancer, notamment celui du poumon.

Mercredi, l'Agence américaine des médicaments (FDA) a donné le feu vert à la commercialisation du Tecentriq, du groupe pharmaceutique helvétique Roche, pour traiter le cancer de la vessie. Mardi, la FDA avait approuvé l'Opdivo contre le lymphome de Hodgkin. Seul bémol, ces nouveaux traitements sont très coûteux. Ainsi le Keytruda et l'Opdivo coûtent chacun plus de 12.500 dollars par malade et par mois. Roche a également indiqué que le Tecentriq serait facturé au même tarif.

2016 pourrait encore battre un record de chaleur sur la planète



Après 2014 et 2015, 2016 pourrait abattre un nouveau record de chaleur sur la planète depuis le début des relevés de température en 1880, ont estimé jeudi des scientifiques américains. L'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) avait annoncé mercredi que le mois dernier avait été le mois d'avril le plus chaud dans les années, marquant le douzième mois consécutif de chaleur record.

La NOAA avait également indiqué que les quatre premiers mois de 2016

avaient été les plus chauds depuis 136 ans avec une température de 1,1 degré Celsius au-dessus de la moyenne du 20e siècle (13,7°C). "Je pense que nous sommes déjà tellement au-dessus des températures de 2015 que 2016 va probablement enregistrer un nouveau record annuel de chaleur sur le globe", a estimé Jake Crouch, un climatologue de la NOAA lors d'une conférence de presse téléphonique.

Même la ré-émergence du courant équatorial froid du Pacifique, La Nina,

qui doit succéder au courant chaud surnommé El Niño dans les derniers mois de 2016, ne devrait pas être suffisant pour éviter un nouveau record de chaleur, a-t-il dit. Ce scientifique a toutefois tempéré cette prédiction car selon lui, il est encore trop tôt pour se prononcer catégoriquement. "C'est un peu trop tôt selon moi pour donner une probabilité", a jugé Jake Crouch, pointant le fait que d'autres scientifiques avaient déjà fait connaître leurs prévisions, dont Gavin Schmidt, un climatologue de la NASA à l'institut Goddard des études spatiales.

Dans un tweet, ce dernier chiffre à 99% la probabilité que le mercure batte un nouveau record en 2016 sur la planète. La réapparition du courant chaud El Niño l'an dernier dont l'intensité était quasi-record, a contribué à ce réchauffement, a également expliqué Jake Crouch. Mais le retour de La Nina attendu dans les prochains mois va probablement réduire la température moyenne sur le globe à la fin de l'année, selon lui. "Avec La Nina, il est moins probable que nous continuons à battre des records de chaleur comme nous en avons vus en 2015 et depuis le début de 2016", estime le climatologue.

Plus de 200 migrants évacués d'un campement à Paris



Plus de 200 migrants, essentiellement des Afghans, installés depuis une dizaine de jours dans un campement de tentes dans le centre de Paris, ont été évacués vendredi matin, a-t-on appris auprès des autorités locales. Au terme de cette opération, "la préfecture de la région d'Île-de-France a assuré la mise à l'abri de 229 personnes" installées sur les quais du canal Saint-Martin, a indiqué la préfecture dans un communiqué. Elles ont été conduites "par bus" vers l'un des "11 centres d'hébergement mobilisés pour les accueillir en Île-de-France". Parmi elles, il y avait "majoritairement des Afghans", mais aussi des Souydans et des Erythréens, a ajouté la préfecture de région.

L'opération a démarré vers 7H00 et s'est déroulée dans le calme, a-t-on précisé de même source. Jeudi, une petite centaine de personnes avait été recensée sur ce campement, a indiqué la ville de Paris. Mais comme régulièrement lors de ce genre d'opérations, le total des migrants mis à l'abri s'est avéré plus

important. Début mai, plus de 1.600 migrants vivant sous le métro aérien dans le nord de Paris, avaient été évacués. L'opération constituait un record pour la capitale. Les pouvoirs publics cherchent désormais à intervenir le plus en amont possible, lorsqu'un campe-

ment s'installe dans la capitale, pour éviter qu'il ne grossisse. "Au total, depuis le 2 juin 2015, 22 opérations de mise à l'abri ont été organisées à Paris et 8.640 offres d'hébergements ont ainsi été proposées à des migrants", a précisée la préfecture dans un communiqué.

L'espérance de vie dans le monde en hausse de 5 ans depuis 2000



L'espérance de vie dans le monde a augmenté de cinq ans entre 2000 et 2015, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la santé, grâce notamment aux progrès enregistrés en Afrique contre le sida et le paludisme. Les gains en longévité accomplis au cours des 15 dernières années sont les plus importants depuis les années 1960, époque où le monde -- en particulier l'Europe et le Japon -- a bénéficié des progrès socio-économiques liés à la reconstruction après la Deuxième guerre mondiale, a souligné l'OMS. En moyenne, un enfant né en 2015 peut espérer vivre 71,4 années: davantage pour les femmes (73,8 ans) que pour les hommes (69,1 ans), selon les données publiées dans le Rapport annuel de l'OMS.

La directrice générale de l'organisation, Margaret Chan, a déclaré que des progrès importants avaient été faits contre "les maladies évitables et curables", en particulier grâce à un accès élargi à la thérapie antirétrovirale pour prévenir l'infection au VIH. Dans les années 1990, l'espérance de vie avait régressé dans le monde à cause des ravages causés par le sida en Afrique. Malgré les progrès accomplis dans les pays les plus pauvres, l'OMS souligne qu'il subsiste des différences importantes en termes d'espérance de vie entre pays développés et pays en développement.

Les statistiques indiquent qu'une fillette née aujourd'hui au Japon a la plus longue espérance de vie, 86,8 ans. Pour les hommes, c'est la Suisse qui offre le meilleur environnement, avec une durée de vie moyenne de 81,3 ans. La Sierra Leone occupe la dernière place du classement pour les deux sexes, avec 50,8 ans en moyenne pour les femmes et 49,3 ans pour les hommes. Pour allonger encore la durée de vie, l'OMS pointe des domaines où des progrès sont nécessaires : réduire le nombre de fumeurs -- actuellement de 1,1 milliard dans le monde -- et fournir de l'eau potable à quelque 1,8 milliard de personnes qui boivent de l'eau contaminée chaque jour.

Sept ans de prison pour une mère de famille belge qui avait congelé son bébé



Une mère de famille belge, qui avait congelé son nouveau-né peu après l'accouchement, a été condamnée à sept ans de prison jeudi par la cour d'assises de l'Aude (sud de la France), qui a retenu "l'altération du discernement". Le jury exclusivement féminin n'a infligé aucun suivi socio-judiciaire à la condamnée, contrairement à ce que l'avocat général avait requis.

Nathalie De Mey, 32 ans, fermement opposée à la contraception, avait reconnu mercredi avoir congelé son nouveau-né après l'accouchement le 2 février 2011, pour "ne pas lui faire mal". L'avocat général Pierre Denier avait requis une peine de sept ans de prison, assortie de huit ans de suivi socio-judiciaire.

L'avocat de la défense, Me Pierre Calvet, avait pour sa part plaidé "l'altération du discernement au moment du passage à l'acte" que l'expertise psychiatrique avait retenue. L'accusée encourrait la réclusion criminelle à perpétuité pour "homicide volontaire sur mineur". Cette ressortissante belge, déjà mère de deux filles, avait avoué avoir accouché seule après une grossesse "non surveillée" et ponctuée de prises d'alcool. "Je n'ai pas fait de déni de grossesse mais un déni de maternité. Quand je me suis

rendue compte que j'étais enceinte, j'ai essayé de trouver une solution avec une assistante sociale, mais c'était trop tard", avait-elle dit. L'accusée avait ensuite décrété son accouchement au-dessus de la cuvette des toilettes: "Quand le bébé est sorti, je l'ai attrapé par la tête pour ne pas qu'il tombe dans l'eau, puis j'ai coupé le cordon avec un ciseau. Après, j'ai lavé le bébé qui a pleuré et je l'ai caressé. Je l'ai ensuite enveloppé dans une couverture pour le réchauffer".

Elle avait précisé être allée se doucher avant de reprendre le bébé dans ses bras puis d'aller le déposer dans le congélateur, toujours enveloppé dans une couverture. "Pourquoi dans le congélateur et pas de façon plus violente?", avait questionné le président Henri Pons. "Je ne voulais pas lui faire de mal", avait répondu Nathalie De Mey. Elle était ensuite partie à pied récupérer ses filles de 3 et 7 ans chez leur père, installé à environ un kilomètre de chez elle.

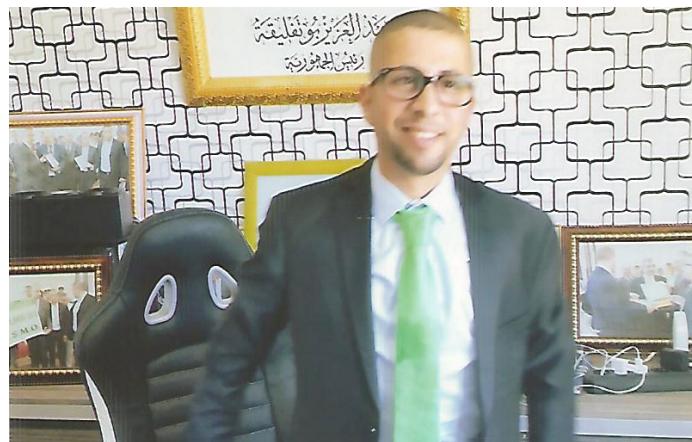
Le père du nouveau-né, un nouveau compagnon de la jeune femme, était partie civile dans ce procès. Le corps du nouveau-né, un garçon, avait été découvert trois mois plus tard par hasard par le père des deux petites filles.

ASM Oran

Mohamed Saâdoun exige les pleins pouvoirs

M. Zeggai

Du nouveau à l'ASMO où des changements se profilent à l'horizon. Le vice-président et bailleur de fonds du CSA, Saâdoun Mohamed, est pressenti pour prendre les destinées de la SSPA/ASMO. Pour beaucoup d'observateurs, la SSPA, en cédant la gestion de l'équipe au CSA, a failli à sa mission. Selon une source bien informée, il semblerait que ce sont les autorités locales qui auraient exigé le changement et ce, pour mettre fin à la crise ayant engendré la descente de l'ASMO en Ligue 2. L'initiative prise par certains responsables à prendre contact avec Mohamed Saâdoun pour intégrer la SSPA /ASMO a eu l'effet escompté. A ce propos, les grands décideurs ont décidé de réagir. Mohamed El Morro, Merouane Baghor et Mohamed Saâdoun, respectivement président de la SSPA, président du CSA et principal bailleur de fonds, sont passés à l'action en tenant une première réunion. Cette nouvelle, qui a été bien accueillie dans le milieu asémiste, nous a été confirmée par l'intéressé lui-même. « Tout d'abord, j'ai pris du recul car je ne vois pas l'utilité de dépenser mon argent alors qu'officiellement, je n'ai aucun pouvoir de décision. A présent, je me suis décidé à aller jusqu'au bout. En réunion, nous avons débattu de la situation et des conditions liées à ma désignation à la tête de la SSPA », dira notre interlocuteur. Sur les raisons qui l'ont poussé à postuler à ce poste, Saâdoun avouera : « J'ai contribué à remettre le club sur de bons rails, et sans prétention aucune, je suis l'un des artisans de la dernière accession en Ligue 1. Je pense que le moment est venu de chan-



ger de philosophie à l'ASMO qui a besoin de sang neuf. Le changement devient impératif. L'ASMO a besoin d'une révolution pour viser haut. J'estime que j'ai les moyens et les capacités de diriger le club et d'apporter les changements nécessaires. Je veux révolutionner les idées prétablies et en finir avec les anciens réflexes, mais avec la contribution de toutes les parties concernées. On ne gère pas une équipe professionnelle en solo, tout le travail doit se faire de manière collégiale et dans la transparence ». Parmi ces conditions, notre interlocuteur est catégorique. « J'ai répondu positivement à de nombreuses sollicitations, mais mon retour s'effectuera sous conditions. Il n'est pas question d'investir cette fois-ci sans garanties. Je veux une période de quatre à cinq ans pour mettre en œuvre mon projet, la restructuration de la société et de l'équipe en même temps. En tant que premier responsable de la SSPA, j'aurai carte blanche sur tout ce qui touche l'équipe sans pour autant préciser que je prendrai la même vision de Mohamed Saâdoun qui a promis de grands changements. En somme, l'ASMO est à la croisée des chemins.

à son programme de travail, Mohamed Saâdoun précisera qu'il mettra tous les moyens pour monter une équipe capable de retourner parmi l'élite dès la saison prochaine. « Je promets un recrutement de qualité digne de l'ASMO pour répondre à l'attente de notre public. Aussi, je demande à nos supporters de rester derrière leur équipe. Je suis compréhensif à propos de la réaction de nos fans qui n'ont pas accepté de voir leur équipe dans une situation pareille, c'est légitime. A présent, nous devons réagir et remettre l'équipe à sa véritable place. Personnellement, si j'ai l'honneur d'intégrer la SSPA, j'aurai besoin de leur contribution et de leur soutien », ajoute-t-il. D'autre part, nous avons appris que les supporters de l'ASMO s'organisent pour effectuer un sit-in et exiger le départ de certains dirigeants qui, selon eux, ont montré leurs insuffisances en étant derrière le naufrage de l'ASMO. Selon les fans asémistes, un changement radical s'impose, c'est du moins la même vision de Mohamed Saâdoun qui a promis de grands changements. En somme, l'ASMO est à la croisée des chemins.

ES Sétif

Amrani futur entraîneur



K. M.

L'actuel entraîneur du MO Béjaïa, Abdelkader Amrani, est annoncé comme futur coach de l'ES Sétif. Amrani a confirmé son départ du MOB où il a passé trois

ans, au cours desquels il a décroché une coupe d'Algérie et une qualification à la phase des poules de la coupe de la CAF. « Après trois ans, on sent que l'on ne fait plus l'unanimité, d'où la nécessité de changer de club », a estimé Amrani

LFP

Des clubs interdits de recrutement

Kamel Mohamed

Le bureau fédéral a ordonné à plusieurs clubs de régler leurs litiges financiers avec les joueurs avant le 15 juin prochain. Une fois ce délai dépassé, ces clubs seront interdits de recrutement pour la saison prochaine. Il s'agit du CS Constantine, le RC Arbaâ, le MC Oran, l'USM Harrach, le

RC Relizane, le CR Belouizdad pour la Ligue 1 ainsi que le CA Batna, l'O Médéa, le CABB Arerridj, l'USMM Hadjout, la JS Bejaïa, l'USMB Abbes, l'OM Arzew et le MC Saida pour la Ligue 2. La FAF a annoncé que des sanctions seront prises à l'encontre de ces clubs si le contentieux n'est pas réglé. Pour ce qui est du dopage, les chiffres avancés par la

Equipe nationale Olympique Schürmann fait appel à cinq nouveaux joueurs



Kamel Mohamed

Ramy Bensebaini qui a évolué cette saison à Montpellier.

La liste des joueurs :

Gardiens de but : Salhi Abdelkadir (ASO Chlef), Chaal Farid (USM El Harrach), Metehazem Oussama (RC Arbaâ).

Défenseurs : Halaimia Mohamed Reda (MC Oran), Bensebainy Ramy, Benguit Raouf (Paradou AC), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Kenniche Ryad, Rebiai Miloud (ES Sétif), Ferhani Houari (JS Kabylie), Cherifi Redhouane (USM BelAbbès), Demmou Abdelghani (MC Alger).

Milieux : Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Belkebla Haris (FC Tours), Merbah Messala, Hammar Ziri (JS Saoura), Bendebka Sofiane (NA Hussein Dey).

Attaquants : Meziane Bentahar (RC Arbaâ), Haddouche Zakaria, Amokrane Abdelhakim (ES Sétif), Ferhat Zineddine, Darfalou Oussama (USM Alger), Belkablia Mohamed (ASM Oran).

JSK

Belkablia première recrue

L'attaquant international olympique de l'ASM Oran Mohamed Belkablia est devenu la première recrue estivale de la JS Kabylie en vue de la saison prochaine, a annoncé hier le président de la JSK Mohand Chérif Hannachi. « Je me suis rendu à Oran jeudi pour boucler le transfert de Belkablia avec les dirigeants de l'ASMO. Nous avons trouvé un accord final et ce joueur est officiellement à la JSK », a indiqué le premier responsable de la formation de Kabylie sur les ondes de la radio nationale. Régulièrement convoqué en équipe nationale des moins de 23 ans (U-23), Belkablia va officialiser son arrivée à la JSK au terme de la sai-

son en cours. « Nous sommes sur les traces d'autres joueurs avec qui nous allons conclure dans les prochains jours. Notre souci est de renforcer l'équipe pour jouer les premiers rôles la saison prochaine », a-t-il ajouté. La JSK est en train d'effectuer une fin de saison époustouflante en alignant six victoires de rang, toutes réalisées depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Kamel Mouassa, en remplacement du Français Dominique Bijotat. « Notre ambition est de continuer sur cette lancée pour terminer à la 2e place au classement qui nous permettrait de prendre part à la prochaine édition de la Ligue des champions », a-t-il conclu.

Belgique

Bruges entre en jeu pour Sofiane Hanni

L'international algérien du FC Malines Sofiane Hanni, annoncé avec insistance à Anderlecht, pourrait finalement ne pas évoluer sous les couleurs du club bruxellois la saison prochaine, a rapporté la presse belge. Selon Het Nieuwsblad, le FC Bruges est entré dans la course pour s'attacher les services du milieu offensif algérien de Malines. Le champion en titre, qualifié directement pour la phase de poules de la Champion's League la saison prochaine, a des arguments à faire valoir et pourrait faire grimper les enchères, estime la même source. Pourtant, un accord était en passe d'être signé entre Malines et Anderlecht. Le vainqueur du trophée « Lion Belge », récompensant le meilleur joueur d'origine arabe du championnat de Belgique, avait même exprimé son

souhait de voir son transfert à Anderlecht se concrétiser cette semaine. « Les négociations sont en cours et je suis attentif à ce qui se passe actuellement. Je l'ai déjà dit, Anderlecht pourrait être une bonne étape pour moi, c'est un grand club. C'est certain que je verrais d'un bon œil un transfert là-bas », avait-il déclaré à la presse locale. Agé de 25 ans, le milieu offensif de Malines a inscrit 17 buts et offert 7 passes décisives cette saison. Le FC Bruges pourrait donc jouer un bien mauvais tour au Sporting. Après l'épisode Alexander Scholz, qui a rejoint le Standard en janvier 2015 alors que Lokeren et les Mauves avaient un accord de principe, les Anderlechtois pourraient connaître un nouveau revers sur le marché des transferts face à un concurrent direct.

Equipe nationale - Début de stage aujourd'hui Le nouveau sélectionneur connu après l'Euro-2016

Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football entrera en stage bloqué au centre technique de Sidi Moussa à partir d'aujourd'hui, en prévision du match contre la sélection des Seychelles, prévu le 2 juin prochain à 18h00 (heure locale) au stade de Mahé pour le compte de la 5^e journée des qualifications pour la CAN 2017 du Togo.

Les premiers joueurs à rejoindre le stage sont évidemment ceux qui évoluent dans le championnat local, qui a disputé hier l'avant-dernière et 29^e journée du championnat de la Ligue 1. Le stage s'annonce plutôt assez long pour

les joueurs, sachant que le match se déroulera dans près de dix jours aux Seychelles. Un seul point suffit aux Algériens pour assurer leur qualification à la phase finale de la CAN-2017. L'équipe nationale étant assurée de figurer parmi les cinq meilleures équipes africaines au classement FIFA du mois de juin prochain, en prévision du tirage au sort des groupes Afrique pour la qualification au Mondial-2018 de Moscou, les Verts se déplaceront aux Seychelles sans grande pression. Ils devraient allier l'utile à l'agréable, à savoir faire du tourisme et confirmer la qualification à la CAN-2017 contre une équipe déjà éliminée de cette course.

Pour ce qui est du futur sélectionneur national, il devrait être connu après le mois de Ramadhan, c'est-à-dire après la fin de l'Euro qui se déroulera du 10 juin au 10 juillet 2016 en France. Le président de la FAF avait déjà indiqué qu'il prendra tout son temps pour engager le successeur du Français Christian Gourcuff. Il a tenu le même discours lors de la réunion du bureau fédéral justifiant le retard d'engager un entraîneur par «une large prospection». En attendant, c'est l'adjoint Nabil Naghib qui assure l'intérim avec Yazid Mansouri.

FAF

Ouverture d'enquêtes sur des matches douteux

Kamel Mohamed

Le bureau fédéral de la FAF a haussé le ton en ordonnant l'ouverture d'enquêtes sur certaines rencontres entachées de faits douteux. Selon le communiqué du bureau de la FAF, réuni jeudi dernier, «en cas de confirmation, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de toute partie impliquée dans une affaire d'arrangement ou tentative d'arrangement de match». En ce

sens, «le bureau fédéral dénonce et regrette le comportement antisportif de certains acteurs du football en cette fin de saison». La prise de position de la FAF intervient suite à l'affaire CRB Ain Fekroun-AS Khroub (0-1) dont les deux clubs ont été accusés, par le président de l'US Chaouia, Abdelladjid Yahi, d'avoir arrangé le résultat du match. Cette affaire qui semble devenir le feuilleton de cette fin de saison, n'est

Real Madrid

James ne veut pas entendre parler du PSG



Si le PSG semble être le club européen le plus intéressé par ses services, James Rodriguez refuse de revenir en Liga 1. En cas de départ du Real Madrid, le Colombien opterait pour la Premier League. James Rodriguez, 24 ans, remportera peut-être sa première Ligue des champions, dans une semaine, contre l'Atlético, mais il n'a (pour l'instant) aucune influence sur le parcours du Real. Affaibli physiquement et psychologiquement lors de la première partie de saison puis remplaçant sous les ordres de Zinedine Zidane depuis janvier, l'international colombien n'a joué que

5 matches, pour un but inscrit. Et n'a passé que 28 minutes sur le terrain, en deux matches, depuis le début des huitièmes... L'étoile gaucher est donc toujours plus tiré vers la sortie par la presse. Jeudi, ESPN a fait le point sur la situation de James. On apprend que l'ancien joueur de l'AS Monaco n'a pas l'intention de quitter la Casa blanca, mais que si ses dirigeants lui demandent de partir, il rejoindrait uniquement Manchester United.

Le milieu offensif a ainsi écarté les pistes menant à la Juventus, qui le réclamerait dans le cadre d'un transfert d'Alvaro Morata, et surtout au PSG. Le

club parisien s'est clairement positionné sur le dossier, comme le révélait Marcadans la semaine. Et les intentions du club détenu QSI sont pourtant les plus satisfaisantes pour le Real Madrid, qui ne compte pas brader une pépite recrute pour 75 millions d'euros il y a deux ans. En somme, à l'approche d'un mercato crucial en raison du départ d'Ibra, le champion de France a peu de réussite dans sa volonté de s'offrir une star mondiale.

Cristiano Ronaldo et Neymar préféreraient poursuivre en Liga, alors que James, lui, connaît déjà la Ligue 1 et son intérêt.

France- opéré après un malaise cardiaque Ginola hors de danger



«Hors de danger». Opéré jeudi soir après avoir fait un malaise cardiaque, David Ginola va bien. L'ancien international français a seulement «besoin d'un peu de repos». On ne savait pas sur quel pied danser ce vendredi matin, entre un compte Twitter où il peut plus rassurer (*«un match de foot en plein cagnard, pas très malin. A l'hôpital, en train de faire des tests»*) et des témoins de la scène pour le moins alarmistes (le journaliste de L'Equipe 21 Jean-Philippe Lustyk avait qualifié la situation de *«vraiment dramatique»*). David Ginola (49 ans) va bien, c'est ce que l'on sait désormais ce vendredi après-midi. Victime d'un malaise cardiaque la veille lors d'une rencontre

entre anciens joueurs à Mandelieu, «El Magnifico» a été opéré durant cinq heures, dans la nuit, subissant quatre pontages, du côté de l'hôpital Princesse-Grâce de Monaco. Il est désormais «hors de danger» et «serait sauvé sans séquelles», comme l'indique Infosport+. L'ancien attaquant vedette du PSG a

Division nationale amateurs Ouest Le SKAF arbitre du duel à distance

GCM-RCBOR

M. Z.

Qui aura l'insigne honneur d'accéder en Ligue 2 ? Réponse cet après-midi après le déroulement de la dernière journée qui déterminera l'heureux lauréat. Le leader marseillais qui devra se rendre à Khémili Miliana l'avantage d'avoir son destin entre les mains. Une victoire face au SKAF ouvrirait grandement les portes de l'antichambre de l'élite au GCM. Mais ce n'est pas gagné d'avance. Très difficile d'émettre un quelconque pronostic dans

Aujourd'hui (15h00)

Khemis Miliana:	SKAF	-	GCM
Oued Rhiou:	RCBOR	-	USR
Tlemcen:	WAT	-	CRBS
Maghnipa:	ASBM	-	MBH
Tighenif:	IST	-	SAM
Kolea:	ESMK	-	WAM
Tiaret:	JSMT	-	SCMO
Mostaganem:	ESM	-	CRBBB

la mesure où les rumeurs les plus folles circulent. L'autre concerné par l'accession, le dauphin, le RCBOR, relégué à deux longueurs seulement, est tenu de s'imposer chez lui face à l'USR tout en restant à l'écoute de Khémili Miliana. Les gars d'Oued Rhiou, qui ne devraient pas éprouver de grandes difficultés pour récolter les trois points face à leurs hôtes de Remchi ont, selon nos informations, motivé leurs homologues du SKAF pour jouer le jeu et respecter l'éthique sportive. En attendant, à Mascara et à Oued Rhiou, la tension est montée d'un cran. A propos de la relégation, le sort étant déjà scellé pour l'IS Tighenif qui jouera la saison prochaine en championnat Inter-Régions. Pour le compte de cette ultime journée, l'Idéal accueillera le SAM dans un match sans aucun intérêt pour les deux formations. La JSM Tiaret l'accompagnera sauf miracle au purgatoire. Car malgré la victoire qui est impérative face au SCMO, la formation, avec 29 points au compteur, n'a pas son destin entre les mains car étant en concurrence avec l'USM Ain Beida (32 points) du groupe Est pour le statut du plus mauvais quinzième et qui n'aura besoin que d'un point pour assurer son maintien. Dans les autres rencontres au menu de ce dernier round, en l'absence d'enjeu, on jouera pour une simple formalité.

Division nationale amateurs Centre L'accession en jeu à Boufarik, le maintien à Kouba

A.L.

Nous arrivons à cette ultime journée où un suspense à couper le souffle s'installera en deux endroits, à Boufarik et à Kouba. Evidemment, les enjeux sont différents, et cela ne nous empêche pas de déconseiller ces deux duels aux cardiaques. On se demande si le NARBR ne va pas voir ses chances d'accession s'envoler alors qu'il a occupé le fauteuil de leader depuis l'entame de la phase retour.

En sport et en football plus particulièrement, la régularité est un atout incontournable. Il y a que les gars de Reghaïa risquent de payer au prix fort leur défaite subie il y a deux semaines face à un mal classé, le

CRBDB. Car, sorti indemne du stade de la Cité des Oranges face à l'autre co-leader, le WAB, paraît une tâche, sinon impossible, du moins très ingrate.

Effectivement, l'occasion pour les Boufarikois est trop belle pour qu'ils la laissent passer. Jouer l'accession, ce n'est pas une opportunité qui se présente à chaque fin de saison.

Donc, c'est vers Boufarik que tous les regards seront braqués pour connaître l'heureux lauréat. Si un nul sanctionne ce choc entre les deux co-leaders, le CRBT, en recevant le WR M'sila, terminerait le parcours à la même hauteur que le NARBR et le WAB.

Dans ce cas de figure, la LIRF devra alors appliquer l'article 68 qui prend en

compte la meilleure différence de buts entre les équipes concernées. Cette situation est favorable au NARBR qui détient la meilleure différence. Une autre opposition n'est pas à écarter.

Si le WAB et le NARBR font match nul et que le CRBT en fait autant contre M'sila, c'est le Nadi Reghaïa qui sera sacré.

Ceci ne nous empêche pas de dire que le WAB a son avenir entre ses mains face à un NARBR décidé lui aussi à cueillir les fruits de son labeur tout au long de la saison. Par ailleurs, c'est le même suspense qui entoure le choc RCK-JSMC, les deux derniers du tableau. Pour conserver leur place en DNA, les Koubéens doivent gagner alors qu'un nul suffira aux gars de la JSM Chéraga.

A l'aller, les deux formations se sont neutralisées (0 à 0). En somme, tous les ingrédients sont réunis pour vivre deux rencontres palpitantes à Boufarik et à Kouba. Tous les autres matches sont dénués d'intérêt.

Aujourd'hui (15h00)

Boufarik:	WAB	-	NARBR
Kouba:	RCK	-	JSMC
Ouargla:	CRBT	-	WRM
Boumerdès:	RCB	-	JSD
Oued Amizour:	USOA	-	IBKEK
Lakhdaria:	IBL	-	JSHD
Zéralda:	USMC	-	USFBBA
Dar El-Beida:	CRBDB	-	MCM

FC Séville Un grand d'Europe ?



Le FC Séville a remporté sa troisième Ligue Europa consécutive en s'imposant en finale contre Liverpool (1-3) ce mercredi.

Un énorme exploit de la part du club andalou, recordman de la compétition. Mais ce nouveau succès fait-il de Séville un grand d'Europe ? Les Sévillans posent pour la 3e année de suite avec la C3. Comme le Benfica Lisbonne en 2014 et le Dnipro en 2015, Liverpool a chuté en finale de la Ligue Europa contre le FC Séville (3-1) ce mercredi. Dans son jardin dans cette C3, le club espagnol est le recordman de la compétition avec 5 titres (2006, 2007, 2014, 2015, 2016) et creuse l'écart avec la Juventus Turin, l'Inter Milan et Liverpool, qui ont remporté trois éditions. Même si la Ligue Europa vit dans l'ombre de sa grande soeur, la Ligue des Champions, remporter ce trophée européen n'est pas chose aisée. Demandez donc aux clubs français... Mais les Andalous, eux, l'ont remporté trois fois d'affilée ! On peut

donc se poser la question suivante : le FC Séville fait-il partie des grands d'Europe ? La Ligue Europa insuffisante ? Pour beaucoup, seule la Ligue des Champions permet de juger la valeur d'une équipe sur la scène européenne. On rappellera d'ailleurs que la formation d'Unai Emery a échoué en phase de poules de la C1 face à Manchester City et la Juventus Turin (M'Gladbach avait terminé 4e).

Reversés en C3, les Sévillans ont ensuite éliminé le FC Bâle, l'Athletic Bilbao et le Shakhtar Donetsk pour retrouver la finale. La valeur des adversaires joue-t-elle contre Séville ? Ce n'est certes pas le FC Barcelone, le Bayern Munich ou encore le Real Madrid en face, mais encore faut-il battre des équipes qui ont aussi l'habitude de se donner rendez-vous en Ligue des Champions. Son classement en Liga, 7e, est-il un frein pour en faire un grand d'Europe ? Visiblement, les Sévillans avaient lâché le championnat après leur qualification afin de tout donner sur

cette finale qui leur permet d'être en C1 la saison prochaine. 5e coefficient UEFA sur les 3 dernières saisons. Et le coefficient UEFA dans tout ça ?

Ce dernier peut donner une tendance sur la place d'une équipe parmi l'élite européenne. Sur la période de référence 2011-2016, le FC Séville pointe à la 14e place. Mais en regardant de plus près, on observe que les Sévillans occuperont la 10e place en début de saison prochaine, sur la période de référence 2012-2017, devant Arsenal, Manchester City ou encore Manchester United. Si on prend les trois dernières saisons, avec ses trois succès en C3, le FC Séville se place même au 5e rang avec 86.371 points, derrière le Real, le Barça, l'Atletico et le Bayern. Le club espagnol devance donc la Juve, le PSG ou encore Chelsea ces trois dernières années. Preuve que cette Ligue Europa peut rapporter gros aux coefficients UEFA notamment. Même si son vainqueur n'est peut-être pas toujours reconnu à sa juste valeur.

Finale Coupe d'Italie La Juve pour le doublé, le Milan pour sauver sa saison

La Juventus Turin et l'AC Milan s'affrontent samedi (19h45) en finale de la Coupe d'Italie avec des objectifs bien différents : sauver les meubles et l'Europe pour les rosso-neri, et couronner une belle saison avec un nouveau doublé côté turinois. Hier i, comme c'est la tradition en Italie, les deux équipes ont été reçues au Vatican par le pape. Mais l'une, plus que l'autre, a sans doute besoin d'un miracle.

Car c'est peu dire que les deux équipes abordent cette finale romaine dans des situations différentes. Championne pour la cinquième fois d'affilée, la Juventus reste sur une fantastique série de 25 victoires, un nul, et une défaite anecdotique face au Hellas Vérone à un moment où le titre était déjà acquis. Complets, confiants et

sûrs de leur force, les bianconeri espèrent simplement finir la saison en beauté avec un doublé, comme l'année dernière, avant de voir partir la moitié de ses troupes à l'Euro. Le Milan, lui, enchaîne les saisons pourries et joue sur ce match sa participation en 2016-17 à une Coupe d'Europe, l'Europa League, la plus modeste. S'il perd, il enchaînera une troisième saison hors de l'Europe. Même un changement d'entraîneur n'a rien amélioré, Cristian Brocchi ne parvenant pas plus que Sinisa Mihajlovic à tirer quoi que ce soit d'un effectif objectivement très moyen.

Le bilan est piteux mais pour le président Silvio Berlusconi, qui discute actuellement de la vente de son club à des investisseurs chinois, «la victoire

donnerait un autre sens à cette

Finale Coupe d'Angleterre Crystal Palace en quête d'exploit face à Man United

L'entraîneur de Manchester United Louis van Gaal est, avant la finale de la Coupe d'Angleterre aujourd'hui (17h30), dans la même situation précaire qu'Alex Ferguson en 1990, juste avant qu'il ne remporte finalement le premier d'une longue série de titres, déjà contre Crystal Palace. C'est donc un clin d'œil de l'histoire qui attend à Wembley le Néerlandais, sifflé mardi lors de son dernier match à domicile qui entraînait une triste 5e place en Premier League. Car il y a 26 ans, son prestigieux prédecesseur écossais avait sauvé sa tête après trois ans et demi sans trophée à l'issue d'une finale homérique en deux actes (3-3 puis 1-0) contre les «Eagles» de l'attaquant Alan Pardew... qui se retrouve aujourd'hui sur le banc du club londonien.

Si «LGV» veut conserver une chance de disputer sa troisième saison, il serait donc inspiré de remporter le premier «vrai» trophée post-Ferguson car le Community Shield d'août 2013 par David Moyes trois mois après le 20e sacre de «Sir Alex» ne compte pas vraiment pour le public mancunien. «Un club comme MU

se nourrit de titres mais l'intérêt pour le club devrait être plus important que celui pour la situation de l'entraîneur», a maugréé jeudi Van Gaal en conférence de presse. «La Cup est un trophée que j'ai toujours voulu remporter. La dernière ici remonte à 2004 donc, pour MU, c'est un titre qui compte.» Au passage, les «Red Devils» peuvent rejoindre Arsenal, le club le plus titré, en la levant pour la 12e fois. Comme lors de ces dernières semaines, les Mancuniens compteront sur les jeunes Martial, 17 buts cette saison et quatre lors des quatre derniers matches, et Rashford, huit réalisations en 17 sorties. Le capitaine Rooney, qui revient bien depuis sa position reculée, ne manquera pas de motivation car c'est la dernière épreuve nationale qui manque à son immense palmarès. Outre 1990, les deux clubs se sont rencontrés six autres fois dans les coupes, avec cinq qualifications pour les Mancuniens.

Les Red Devils n'ont maintenant plus perdu depuis six matches contre les Londoniens. «Ils défendent bien, sont très rapides en contres et ils ont inscrits 29

de leurs 56 buts sur coups de pied arrêtés», prévient LVG qui a déjà fait ses devoirs. En coupe, les Eagles n'ont en effet rien à voir avec l'équipe qui a fini 15e du championnat. En 2016, les coéquipiers de Cabaye ont ainsi gagné seulement sept de leurs 24 matches, dont cinq en Cup. Solides, les Londoniens se sont ainsi extirpés d'un parcours plus relevé que celui des Mancuniens, avec notamment une victoire à Tottenham (1-0). MU devra ainsi surveiller comme le lait sur le feu l'ailier congolais Bolasie qui, même s'il n'est pas toujours très réaliste (six buts en 30 matches seulement), n'a pas son pareil pour déstabiliser une défense, un secteur qui n'est pas le maillon fort de MU. «Ce serait une bonne chose pour le football, pour l'ADN du club, que l'on gagne cette coupe», a souhaité Pardew. «On joue un foot de rue, avec des joueurs d'horizons différents. Ce groupe a l'occasion d'écrire l'histoire en apportant au club son premier trophée majeur.» L'armoire à trophées du club fondé en 1905 reste en effet désespérément vide à ce jour.

FIFA Deux ans de suspension pour l'ancien président de la DFB



La commission d'éthique de la FIFA a requis une suspension de deux ans à l'encontre de Wolfgang Niersbach, ancien président de la Fédération allemande de football (DFB) pour son implication dans le scandale de corruption présumée sur l'attribution du Mondial 2006, a indiqué vendredi la Fifa.

A l'issue d'une enquête ouverte en mars, la chambre d'investigation de la justice interne de l'instance a requis une suspension de 2 ans et une amende de 30.000 CHF (27.000 EUR) contre Niersbach, qui avait démissionné en novembre dernier de la présidence de la Fédération allemande. Niersbach, qui siège toujours au conseil de la Fifa et était présent la semaine dernière au Congrès de l'instance à Mexico-ainsi qu'au comité exécutif de l'UEFA, peut demander à être entendu avant le jugement.

La Fifa avait ouvert le 22 mars une procédure visant

Niersbach, ancien président de la DFB mais aussi vice-président du Comité d'organisation du Mondial-2006 ainsi que Franz Beckenbauer, le «Kaiser» étant au centre de l'enquête en qualité de président du Comité de candidature puis d'organisation du Mondial allemand.

Les investigations concernaient aussi Helmut Sandrock et Horst Schmidt, tous deux en tant qu'ancien secrétaire général de la DFB ainsi que Theo Zwanziger, ex-président de la DFB. Beckenbauer et Zwanziger sont soupçonnés de corruption, pour avoir reçu «des paiements et des contrats induits en échange d'un avantage dans le processus de sélection pour le Mondial 2006», avait alors indiqué la commission d'éthique. Niersbach est lui soupçonné de «ne pas avoir dénoncé une violation du code d'éthique».

En mars, le cabinet d'avocats Freshfields, dans un rapport mandaté par la Fédération allemande de football, avait indiqué qu'aucune preuve d'un achat de voix par l'Allemagne pour organiser le Mondial 2006 n'avait été trouvée mais qu'un tel mécanisme de corruption ne pouvait être écarté. L'hebdomadaire allemand Der Spiegel avait jeté un pavé dans la mare fin octobre 2015 en avançant que l'Allemagne aurait utilisé un fonds secret de 10 millions de francs suisses (6,7 millions d'euros) pour acheter des voix et obtenir l'organisation du Mondial-2006.

Ce fonds aurait été alimenté, à la demande de Franz Beckenbauer, par l'ancien patron d'Adidas, le défunt Robert Louis-Dreyfus, peu avant l'été 2000, période à laquelle s'est faite l'attribution de la Coupe du monde au bénéfice de l'Allemagne, d'une courte marge (12 voix contre 11), aux dépens de l'Afrique du Sud.



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Boudhou 3
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Point culturel
12.50 Salma
14.10 Chitaa bared

15.00 Beach volley finale fille + finale garçon en direct
16.30 Emission spéciale 19 Mai
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Boudhou 3
19.00 Journal télévisé en français
19.30 Santé mag
20.00 Journal télévisé en arabe

20.45 Studio live



TF1 19.55

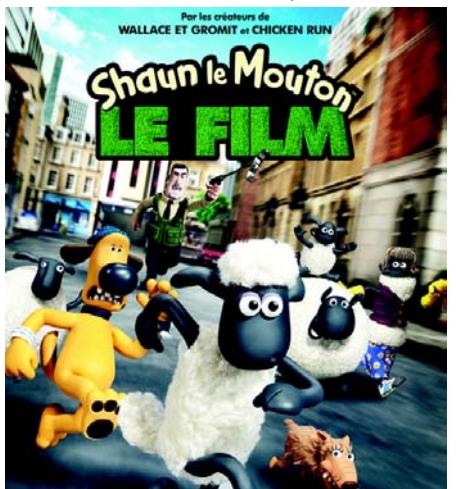
STARS SOUS HYPNOSE

Présenté par Arthur Messmer

L'animateur propose une nouvelle fois de passer la soirée en compagnie du célèbre hypnotiseur. Lors de caméras cachées particulièrement originales, Messmer utilise son pouvoir de suggestion pour mettre des personnalités dans des situations improbables. Sur le plateau, ils participent aussi à des expériences d'hypnose, parfois avec la contribution du public. Cette fois, Denis Brogniart, Cyril Féraud, Moundir, Danièle Evenou, Laurie Cholewa, Philippe Lelièvre, Cartman ou encore Julien Lepers ont accepté de se prêter au jeu.

CANAL+ family 19.50

SHAUN LE MOUTON, LE FILM



Shaun, un jeune mouton, grandit dans une petite ferme tenue par un éleveur aussi sympathique que myope. Mais, les journées puis les années passent, un peu répétitives et Shaun rêve de changer d'air. Avec d'autres animaux, le mouton organise un plan d'évasion. Après avoir détourné, avec l'aide précieuse du canard, l'attention de Blitzer, le chien de berger, Shaun et les autres moutons parviennent à endormir le fermier. Mais leur plan dérape et la caravane dans laquelle le fermier est endormi dévale la route. Blitzer tente alors de la rattraper.

CINE + PREMIER BACKDRAFT 19.45



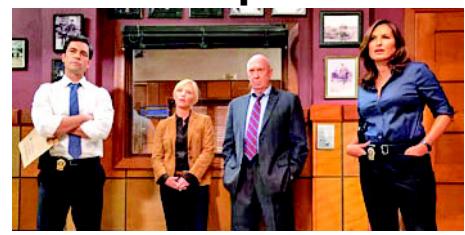
Avec Kurt Russell, William Baldwin, Robert De Niro, Donald Sutherland

Les incendies criminels se multiplient à Chicago. Les McCaffey, deux frères pompiers qui ne s'entendent pas très bien, sont chargés de les combattre. L'aîné, Stephen, ne dispose que d'une équipe réduite. Et Brian, tout juste rattaché à la caserne, tente d'être à la hauteur de la réputation de leur père, un officier mort au feu. Donald Rimigale, policier spécialisé dans les incendies criminels, enquête sur le pyromane.

TÉLÉVISION



22.30 New York Unité Spéciale



Saison 14 - Episode 24

- Sans identité
Avec Mariska Hargitay, Danny Pino, Kelli Giddish, Ice-T Richard Belzer Alors qu'elle se promène à Central Park un dimanche avec son chien, Amanda arrête William Lewis, un exhibitionniste. Son comportement et ses propos inquiétants la poussent à appeler ses coéquipiers à la rescoufse alors qu'ils sont en congé. Quelques jours plus tard, une photographe qui avait témoigné contre Lewis est agressée à son domicile.

19.55 Hawaii 5-0



Saison 6 - Episode 18

- Kanaka Hahai
Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Grace Park, Masi Oka L'équipe enquête sur la découverte de deux hommes au large de la côte d'Oahu, dont l'un a miraculeusement survécu. Selon le gouvernement thaïlandais, le défunt aurait été exécuté en prison quelques années plus tôt. Les agents mettent au jour un commerce d'esclaves. De son côté, Danny se fait voler sa voiture alors qu'il se trouve avec ses enfants.
00.15 Sons of Anarchy



19.55 Avant d'aller dormir



Avec Nicole Kidman, Colin Firth, Mark Strong, Anne-Marie Duff Christine Lucas se réveille comme chaque matin sans savoir qui elle est. Et comme tous les jours, son mari, Ben, lui rappelle qu'elle a été victime d'un accident quelques années plus tôt, qui a provoqué chez elle une forme rare d'amnésie. Peu de temps après, elle reçoit un coup de téléphone du docteur Nash : il lui explique qu'ils travaillent ensemble sur son amnésie, à l'insu de son mari.
21.25 Loin de la foule déchaînée
23.20 Un moment d'égarement
01.00 De Smet



08.50 Slugterra : les mondes souterrains

09.15 Teen Titans Go !
10.25 Star Wars Rebels
11.10 Un jour, une question
11.15 Zouzous
12.40 T'as tout compris
13.10 Doctor Who
17.35 Rugby
20.05 Cold Case, affaires classées
22.45 Puggy
22.50 Flashpoint
23.35 Monte le son, le mag
00.10 Monte le son, le live



10.15 Un bébé à tout prix
11.00 - La forêt en feu
13.45 Le souffle de la Terre
15.30 Tremblements de terre
17.20 Appels d'urgence
19.40 N.T.1 infos
19.50 5mn inside
19.55 Chroniques criminelles



10.30 Génération Hit machine
11.30 Surexposée
13.10 L'empreinte du passé
15.00 Soupçons
16.35 Soda
19.05 Météo
19.10 Talent tout neuf
19.15 Les Simpson



20.00 Coupe de France



- Marseille (L1) / Paris-SG (L1)
Après une saison décevante en Ligue 1, Lassana Diarra et ses coéquipiers Marseillais ont l'occasion de redorer leur blason en remportant la 11e coupe de France de l'histoire du club. Les Phocéens peuvent par la même occasion décrocher une qualification inespérée en Ligue Europa. Les joueurs de Franck Passi s'attendent toutefois à une opposition difficile face au PSG de Zlatan Ibrahimovic.
22.15 On n'est pas couché
01.35 Alcaline le mag

19.55 Meurtres sur le lac Léman



Avec Corinne Touzet, Jean-Yves Bertolot, Marc Samuel, Stéphan Wojtowicz
À trois jours du coup d'envoi du festival des Flottins, grande fête populaire de la ville d'Evian, un homme d'affaires suisse est retrouvé noyé sur les rives du lac Léman. Son corps a été lesté d'une sculpture de Flottins, qui symbolise un être fantastique et renvoie à une légende locale. Louis Jolly, le gendarme français en charge de l'enquête, se voit rejoindre une coéquipière : Sandrine Zermatten, policière suisse.
21.25 Soir 3
21.50 Le 5e commandement
23.20 Harold et Maude
01.20 Thalassa

arte

TV5MONDE

12.25 Futuremag
13.00 Yourope
13.40 Villages de France
14.10 Mystères d'archives
15.00 Mystères d'archives
16.25 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
17.35 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.00 360°-GEO
19.45 Tout est vrai (ou presque)
19.50 L'étrange affaire de l'homme de Piltown
20.40 Cranach, les voleurs et la Stasi
21.35 Trop jeune pour mourir
22.30 Tracks
23.15 Joan Baez
00.30 The Lunchbox

Bélier 21-03 au 20-04

Vous allez pouvoir saisir la main chaleureuse qui vous est tendue. C'est une aubaine pour vous dans un moment où vous ressentez fortement une solitude qui vous pèse.

Taureau 21-04 au 21-05

Le stress ne peut plus vous atteindre car votre forme physique et mentale atteignent de nouveaux sommets. Essayez de conserver cette forme merveilleuse qui vous habite et oubliez les soucis qui empoisonneraient votre vie.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous aurez toutes les chances de rencontrer ce que vous cherchez ardemment depuis quelques temps. Toutes les conditions seront réunies pour faire exploser vos sentiments au grand jour.

Cancer 22-06 au 22-07

Soyez honnête avec vous-même et faites face à ce que vous voulez vraiment dans votre vie affective.

Lion 23-07 au 23-08

Vous aurez toutes les armes pour résoudre une situation difficile car vous avez la forme physique. La médiocrité de votre sort actuel ne vous satisfait pas et vous pensez mériter mieux. Vous aurez l'occasion de mettre en valeur vos qualités personnelles.

Vierge 24-08 au 23-09

Avant de prendre une décision importante prenez soin de demander un avis à quelqu'un à qui vous pouvez faire confiance. Cela pourrait vous être utile car si vous vous trompez vous aurez fait beaucoup d'efforts pour rien.

Balance 24-09 au 23-10

Une opportunité de dernière minute s'offre à vous. Vous pouvez ainsi envisager différemment la suite des événements. C'est un retourment qui vous arrange.

Scorpion 24-10 au 22-11

Ce sera la bonne occasion pour vous d'entreprendre une importante démarche car votre esprit sera ouvert à cette expérience nouvelle.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vos relations avec les autres pourraient devenir plus faciles. Vous allez vouloir vous exprimer et dire ce que vous pensez. Vous convaincrez car vous avez acquis une certaine expérience dans ce domaine.

Capricorne 22-12 au 20-01

L'évolution trop rapide d'une situation apparemment trop compliquée vous empêche d'avoir les bonnes réactions. Vous vous sentirez malgré cela dans une forme qui vous laisse manœuvrer avec beaucoup de dextérité.

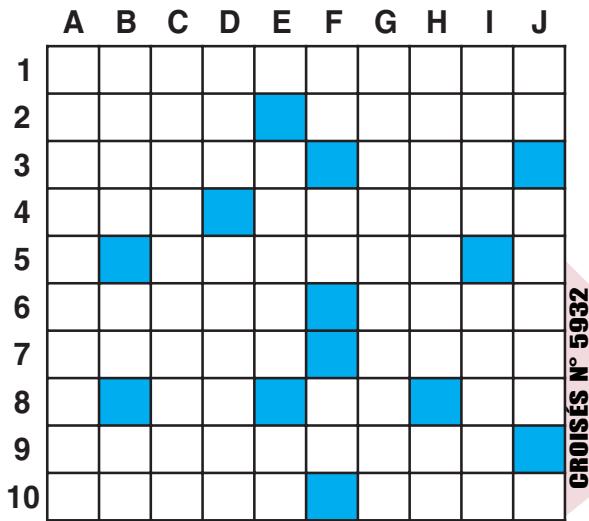
Verseau 21-01 au 18-02

Attention à votre moral, ne vous laissez pas distraire par une personne sincère mais qui paraît déprimer. Ne l'écoutez que d'une oreille et vous saurez lui donner des conseils judicieux sans entamer votre bonne humeur et votre dynamisme.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous prenez le temps nécessaire pour parvenir à clarifier la situation. On vous attend au coin du bois. Une parfaite présentation des choses est indispensable pour qu'on accepte votre version des faits sur une affaire embrouillée.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



Horizontalement:

- Ça se discute.
- Fera l'affaire.
- Empreint de bonne volonté candide.
- La cohorte sublime (les).
- Interrogatif.
- Dément fou.
- Grande personne.
- Plaine.
- Paie. Ramassé et caché.
- Bricoles.
- Son café est de marc.
- Personnel.
- Fin de groupe.
- Points opposés.
- Voie de garage (voie d').
- Places. Possessif.

Verticalement:

- Faits à gogo.
- Courant d'Eire.
- Romains.
- Encore romains.
- A petit job, petit salaire.
- Traitée de sotte.
- Fait original.
- Rongés. Préposition.
- Note renversée.
- Eléments du délit. Arme.
- Mises hors d'état de nuire.
- Arbre.
- Symbol de métal.
- Rayonne.
- Chef correcteur.
- Qui veut la fin ne veut pas ce moyen. Relève.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5931

P	O	I	S	S	E	U	S	E	S
O	B	T	E	N	U		E	C	U
U	S	I	N	E		E	P	I	S
L	E	N	T		C	H	A	M	P
I	D	E	P	U	R	A	I		
N	E	R	E	E	O	E	C		
I	N	A	P	T	E	S	V		
E	T	I	E	R	I	D	E	E	
R	E	I	N	E		T	U		
E	T	E	S	C	R	E	U	X	

FLECHES N°5931

C	O	N	S	P	I	R	E	R
A	M	O	U	R	E	R	S	
M	S	P	E	L	E	R		
P	J	E	T	E	E	M		
A	V	A	R	E	R	U	E	
G	S	M	N	A	R	R	N	
N	B	A	T	I	R	T	T	
A	V	E	N	I	R	D	A	
R	E	E	M	O	I			
D	R	O	G	U	E	E		
S	T	E	X	A	M	E		
S	E	L	U	E	T			

FOUILIS N° 5931 AUTHENTIQUE (Eau - Temps - Tic)

CODES N° 5931

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	L	M	F	P	T	I	N	U	O	R	E	S
D	G	C										

FLECHES N° 5932

- AQUARIUM –
ARMURERIE –
AUDIO – BAMBOU –
BARAKA – BRISURE –
CARREMENT –
CHOU –
COMPLEXITE –
COUTURE –
DEGUISER –
DOCILITE – DOUM –
ENTRAINEMENT –
FOURNITURE –
FRATERNITE –
GALOPER – GAZON –
HARCELER –
JUPE – KEPI –
MERCERIE – MINER –
MUSIQUE – NEON –
NŒUD – NUAGE –
OPERER – PARODIE –
POUPEE –
PRETER – QUALITE –
REFRAIN –
REPORT – SEMIS –
SUEUR – TORSE –
ZESTE.

FOUILIS N° 5932

- Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est une mesure de surface.
 - Mon 2e, ce sont des personnes en général.
 Si mon tout ne fait pas le bonheur, eh bien, rendez-le !



Rationnement des carburants dans l'Ouest de la France



Des mesures de rationnement des carburants ont été prises vendredi dans l'ouest de la France en raison du blocage de raffineries et de dépôts pétroliers par des opposants à la réforme du droit du travail, ont annoncé les autorités locales. Faute de pouvoir s'approvisionner, de nombreuses stations-service sont à sec depuis jeudi dans plusieurs localités de Normandie, Bretagne et de la région nantaise, à la pointe de la contestation contre cette réforme. Pour empêcher le "surstockage", certaines préfectures, qui représentent l'Etat dans les départements - ont choisi d'interdire la vente de carburants dans des bidons. D'autres ont pris des mesures limitant le volume pouvant être acheté par chaque client. La plupart des préfectorats insistaient toutefois sur l'absence de risque de pénurie à court terme, évoquant un "ralentissement" plutôt qu'une rupture des approvisionnements, dû au blocage des dépôts. Le secrétaire d'Etat chargé des Transports, Alain Vidalies, a assuré vendredi matin qu'il n'y avait "pas de risque de pénurie à court terme" de carburant.

Six morts dans une attaque de Boko Haram au Niger

Au moins six civils ont été tués et sept autres blessés jeudi soir dans une attaque "du groupe terroriste de Boko Haram", près de la ville de Bossou dans le sud-est du Niger, a indiqué vendredi l'armée nigérienne. "Le bilan provisoire de l'attaque est le suivant: six morts dont deux tués par balles, quatre brûlés vifs et sept blessés", a précisé un communiqué de l'armée lu sur la radio et la télévision d'Etat. Les sept blessés, ont été "évacués d'urgence" dans un hôpital. L'attaque a visé vers "22h50", le village de Yébi, à côté de la ville-garnison de Bossou, sur les rives de la Komadougou Yobé, un cours d'eau qui sert de frontière naturelle avec le Nigeria, indique le texte. Avant de se retirer vers le Nigeria, les éléments de Boko Haram ont "incendié" quelque "dix habitations", le marché local et "plusieurs têtes de bétail". Ils ont également emporté deux voitures appartenant à des particuliers. L'armée assure que "des opérations de ratissage sont engagées dans le secteur pour neutraliser ces terroristes".

Des avions de chasse chinois interceptent un avion militaire américain

Deux avions de chasse chinois se sont approchés mardi de manière "dangereuse" d'un avion de reconnaissance américain en mer de Chine méridionale, a indiqué mercredi un porte-parole du Pentagone. L'incident a eu lieu dans l'espace aérien international", pendant une "patrouille de routine" de l'avion américain, a déclaré le major Jamie Davis, porte-parole du Pentagone.

Le ministère américain de la Défense utilise les "canaux diplomatiques et militaires appropriés" pour réagir à l'incident, a précisé le porte-parole. Les Etats-Unis et la Chine s'opposent sur la question de la mer de Chine méridionale, une zone stratégique pour le commerce mondial. Pékin revendique la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, au grand dam d'autres pays comme le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et Brunei, qui ont également des prétentions sur la zone -- qui se chevauchent parfois.

Washington a mené à plusieurs reprises des opérations de "liberté de navigation" dans la région, pour montrer qu'ils n'acceptent pas les revendications de souveraineté chinoises.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Le gouvernement d'union libyen veut accélérer son réarmement

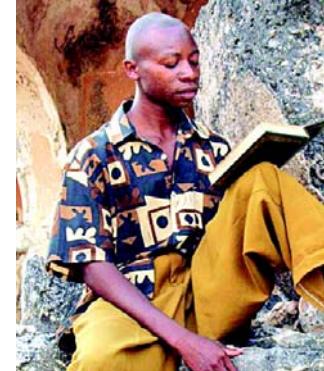
Le gouvernement d'union libyen (GNA) a exhorté jeudi la communauté internationale à accélérer son réarmement après la mort de 32 membres de ses forces dans un attentat et des combats avec le groupe djihadiste Etat islamique (Daech). Le GNA a appelé dans un communiqué publié sur sa page Facebook "la communauté internationale à prendre ses responsabilités et à accélérer la réalisation de ses promesses (...) notamment celle sur la levée de l'embargo sur les armes". Le nouvel exécutif libyen installé à Tripoli depuis fin mars fait ainsi référence à l'engagement pris lundi à Vienne par plusieurs pays de soutenir un assouplissement de l'embargo de l'ONU sur les ventes d'armes afin que les nouvelles autorités puissent faire face à la menace djihadiste. La cellule chargée des opé-



rations militaires contre l'EI dans l'ouest du pays et rattachée au GNA a également appelé la communauté internationale "à remplir ses engagements de soutenir les forces légitimes", selon un communiqué. Les forces du GNA et celles du gouvernement rival basé dans l'est du pays et fidèles au général Khalifa Haftar sont engagées dans une

course pour être les premières à lancer l'offensive visant à chasser l'EI de son fief de Syrte, situé à 400 km à l'est de Tripoli et contrôlé depuis juin 2015 par l'organisation ultraradical sunnite. L'appel du GNA survient quelques heures après la mort de 32 de ses hommes dans un attentat à la voiture piégée et dans des combats avec les djihadistes.

Trois morts dans l'attaque à la machette d'une mosquée en Tanzanie



Trois personnes ont été tuées en Tanzanie dans l'attaque de leur mosquée par un groupe d'hommes armés de machettes, a-t-on appris vendredi de source policière. L'attaque s'est déroulée jeudi soir dans la ville de Mwanza, sur la rive du lac Victoria, dans l'extrême nord de la Tanzanie. "La police a arrêté trois personnes en lien avec cet incident", a déclaré le chef de la police locale, Ahmed Msangi, qui n'a toutefois donné aucune précision sur les motiva-

tions des assaillants. Les statistiques portant sur l'appartenance religieuse sont interdites en Tanzanie. En fonction des sources, la proportion de musulmans en Tanzanie est évaluée entre 30 et 40%, tandis que les chrétiens représenteraient plus de 50% de la population. Globalement, les populations chrétienne et musulmane cohabitent pacifiquement en Tanzanie, même si le pays a enregistré ces dernières années des attaques sporadiques contre des mosquées ou des églises.

Rabat convoque l'ambassadeur américain



L'ambassadeur des Etats-Unis à Rabat a été convoqué mercredi au ministère marocain Affaires étrangères après la publication le mois dernier du rapport annuel du département d'Etat sur les droits de l'Homme au Maroc, jugé "scandaleux" par les autorités du royaume, selon un communiqué ministériel. D'après ce communiqué du ministère des Affaires étrangères reçu par l'AFP, les autorités marocaines ont fait part à Dwight Bush, l'ambassadeur américain, de ce qu'elles estiment être des exemples de "manipulation aveugle et (d')erreurs factuelles flagrantes qui entachent le rapport du département d'Etat".

Ce rapport 2015 indique notamment que "les forces de sécurité commettent des violations

des droits de l'Homme en multiples occasions", faisant état d'informations sur des "cas de torture en détention". "La justice a manqué d'indépendance et parfois a empêché les accusés d'avoir le droit à un procès équitable", est-il encore indiqué dans le document américain.

"Le gouvernement (marocain) a enfreint les libertés d'expression et de la presse, y compris en harcelant et en arrêtant des journalistes pour leur travail sur des sujets qu'il juge sensibles", ajoute-t-on.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

DIVORCE OU RÉPUDIATION

à Alger sur la délivrance des visas privilégiant la région de la Kabylie dans un contexte interne particulier allant jusqu'à soupçonner le diplomate de comploter contre l'unité nationale.

Trois lourds exemples d'une brouille appariant par d'autres dossiers comme le Sahara occidental et l'alignement inconditionnel de Paris derrière les options marocaines qui ont fini par compromettre le couple Algérie-France le poussant à la limite d'un divorce consommé. Ce qui fait courir les Français est connu: contrats, favoritisme et cash. Les présidentialles de 2017 également comme c'est de coutume tous les quinquennats. Ce qui fait par contre galoper les Algériens reste pour le moins incompréhensible aux yeux du commun des citoyens à l'exception du visa Schengen.

Que gagne de son côté l'Algérie à s'accommoder d'un partenaire vexant, jaloux et revanchard ? Sur le plan économique, celle de la France n'est pas un exemple de réussite, loin s'en faut. Alors pourquoi nos ministres s'entendent à signer des contrats exclusifs avec des entreprises françaises, à croire qu'elles sont les seules à être performantes ou du moins à offrir des opportunités de partenariat ? Pourquoi ne pas se tourner vers le modèle allemand ou anglais ? Tout le monde s'accorde à reconnaître une certaine vulnérabilité de nos décideurs envers la France puisque pas mal de leurs affaires et patrimoines immobiliers s'y trouvent. Certains d'entre eux à des postes clés du pouvoir possèdent même la double nationalité, eux ou leurs proches parents. Ouyahia, avec tous les travers qu'on lui prête, sait pertinemment le danger d'une telle situation en insistant sur l'article 51 bis de la nouvelle Constitution. Doit-on alors changer de partenaire, se réconcilier avec la France pour le bien de nos décideurs ou fermer nos frontières ?

L'UA appelle au déploiement d'une force de police internationale au Burundi

Union africaine (UA) a appelé vendredi au déploiement d'une force de police internationale au Burundi en conclusion d'un rapport sur les violations des droits de l'homme dans ce pays depuis le début de la crise il y a plus d'un an. "En plus d'augmenter le nombre d'observateurs militaires et des droits de l'homme de l'Union africaine (au Burundi), le déploiement d'une force de police internationale est nécessaire", écrivent les experts de l'UA dans un rapport de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le rapport, réalisé par cette commission, a été rendu public vendredi, après avoir été présenté à l'Union africaine plus tôt ce mois-ci. Fin 2015, l'UA avait préconisé le déploiement d'une force militaire d'interposition de 5.000 hommes pour enrayer le cycle des violences mais le projet avait finalement été abandonné devant l'opposition catégorique de Bujumbura et de vives réticences de plusieurs chefs d'Etat africains. Une force de police internationale, affirment les experts, permettrait de renforcer la sécurité et d'assurer "la protection des habitants dans les zones les plus touchées par les violences".

Un kamikaze se fait exploser pendant une opération de police en Turquie



Un djihadiste présumé du groupe Etat islamique (Daech) s'est fait exploser jeudi pendant une descente de police dans une maison à Gaziantep, ville turque située près de la frontière syrienne, ont rapporté plusieurs médias. "Un terroriste qui se trouvait dans une cache de Daech a actionné sa ceinture explosive" à l'appréciation des policiers, a rapporté Dogan, sans préciser si des membres des forces de sécurité avaient été touchés. De nombreuses ambulances ont été dépêchées sur place, selon l'agence. Aucun policier n'a été blessé, selon l'agence de presse progouvernementale Anatolie, ajoutant que le kamikaze était mort dans l'explosion et qu'une autre personne qui se trouvait dans la maison avait été arrêtée. La Turquie est en état d'alerte maximale après avoir été frappée cette année par une série d'attentats meurtriers liés au conflit kurde ou attribués à l'EI, qui ont fait des dizaines de tués.